

REGARDS

TE AVEI'A

ANNÉE 2009



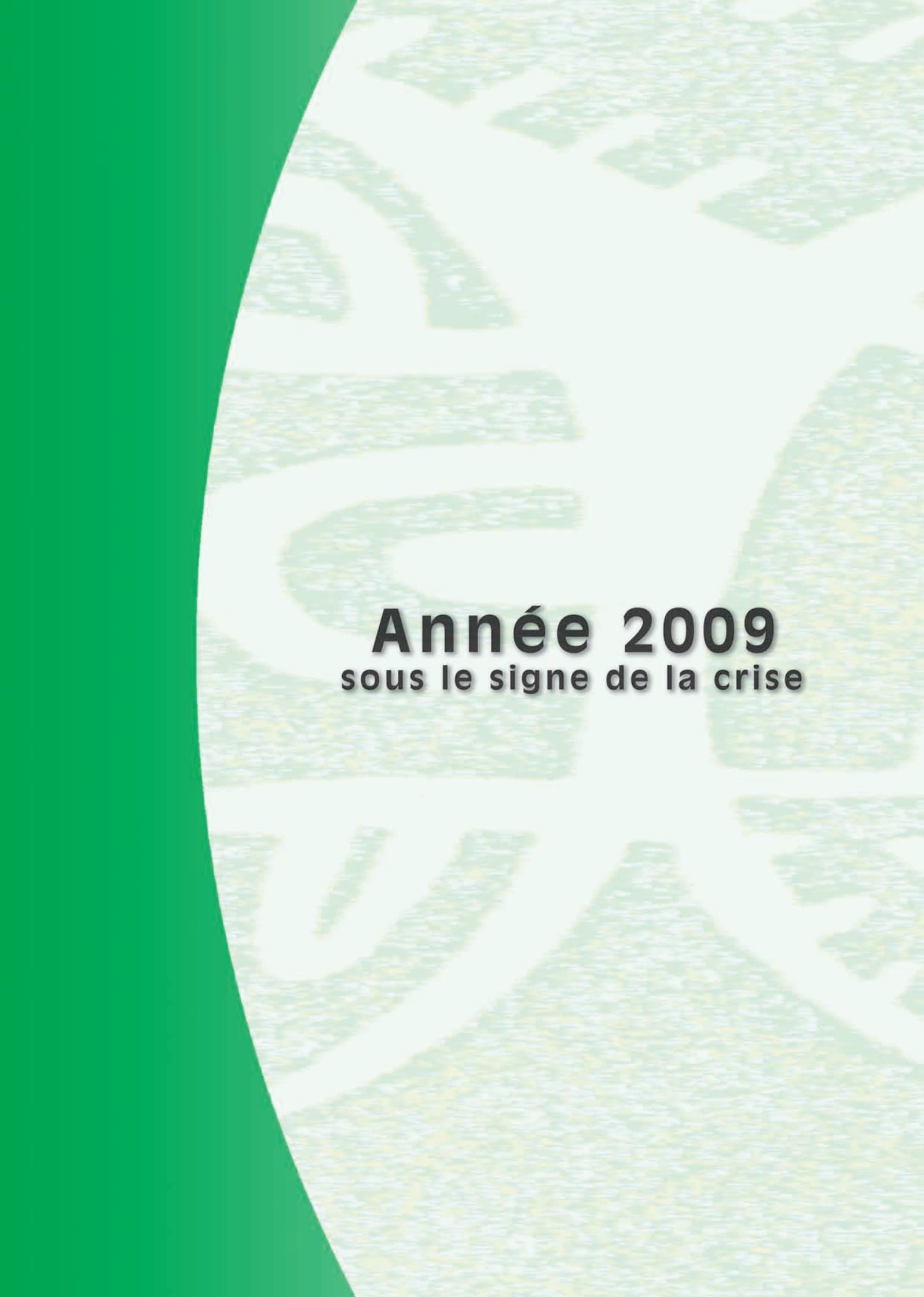
SOUS LE SIGNE DE LA CRISE

TE AVEI'A



INSTITUT
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE
FRANÇAISE

Supplément au trimestriel "Te Avei'a"
Regards sur l'économie de l'année 2009



Année 2009
sous le signe de la crise

REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2009 – REGARDS N° 20

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
BP 395 – 98713 Papeete (TAHITI) – Polynésie française
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : 42 72 52
Courriel : ispf@ispf.pf / Site internet : www.ispf.pf

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Hervé BACHERÉ

AUTEURS :	Chapitre 1 : Conjoncture internationale	Claire	TALVARD
	Chapitre 2 : Tourisme	Vainamu	BERNARDINO
	Chapitre 3 : Commerce extérieur	Claire	TALVARD
	Chapitre 4 : Perliculture	Claire	TALVARD
	Chapitre 5 : Pêche	Claire	TALVARD
	Chapitre 6 : Les entreprises polynésiennes	Karine	ELLACOTT
	Chapitre 7 : Bâtiment et Travaux Publics	Claire Wendy	TALVARD WALCZAK
	Chapitre 8 : Emploi	Claire	TALVARD
	Chapitre 9 : Indice des prix à la consommation	Claire	TALVARD
	Chapitre 10 : Démographie	Xavier	MONCHOIS

REALISATION : ISPF

Dépôt Légal : Mars 2011
ISSN 0293 -2547

© ISPF 2009

« Aucune reproduction, même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article 41 de la loi du 1^{er} mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique ne peut être faite de ce document sans l'autorisation expresse de l'ISPF ». Toute reproduction autorisée et conforme à la réglementation doit explicitement citer la source ISPF : Supplément au trimestriel « Te Avei'a », Regards sur l'économie de l'année 2009.

1. REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2009	page
1 LA CONJONCTURE INTERNATIONALE	06
1.1 États-Unis : turbulences sans précédent sur le marché du travail	08
1.2 Zone euro : chacun pour soi	09
1.3 Japon : changement de cap politique et économique	09
1.4 Chine : investissement massifs à l'étranger	10
1.5 Pacifique Sud : impact de la crise limité	11
2 LE TOURISME	18
2.1 Fléchissement du tourisme mondial	18
2.2 Recul de la fréquentation touristique en Polynésie française	18
2.3 Fréquentation touristique par marchés émetteurs	21
2.4 Activité de l'hôtellerie internationale : des résultats négatifs	24
2.5 Trafic aérien : offre en baisse continue	24
3 LE COMMERCE EXTÉRIEUR	26
3.1 La balance commerciale ... largement déficitaire	26
3.2 Nette baisse des importations	26
3.3 Les exportations locales en forte baisse	29
4 LA PERLICULTURE	36
4.1 La production	36
4.2 La pré-commercialisation	40
4.3 La commercialisation	41
4.4 La Recherche et développement, veille sanitaire	46
5 LA PÊCHE	50
5.1 Activité du secteur	50
5.2 Les exportations	53
6 LES ENTREPRISES POLYNÉSIENNES	56
6.1 Le dynamisme des services hors commerce	56
6.2 L'omniprésence du commerce	56
6.3 Et des foyers traditionnels	56
6.4 Une forte rotation du parc	57
6.5 Papeete pôle d'attraction	58
6.6 Une majorité d'entreprises individuelles	58
6.7 Un secteur tertiaire dominant	59
7 BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	60
7.1 Évolution globale du secteur	60
7.2 Redémarrage timide de la commande publique	66
7.3 L'habitat social reprend des couleurs	67
7.4 La demande des ménages revient timidement	68
8 L'EMPLOI	70
8.1 Effectifs salariés : 1 800 postes en moins	70
8.2 La structure des effectif salariés	72
8.3 Les bas salaires victimes de la crise	73
8.4 La durée moyenne du travail salarié	75
8.5 L'emploi non salarié	76
8.6 Le personnel d'Etat en Polynésie française	77
8.7 Marché du travail : moins d'offres, plus de demandes	77
9 L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	84
9.1 L'inflation ralentit en P. F. et dans le monde en 2009	84
9.2 Des évolutions de prix contrastées en 2009	86
9.3 Les baisses en détail	87
9.4 Les postes en hausse ...	90
10 LA DÉMOGRAPHIE	94
10.1 Mortalité – Espérance de vie	94
10.2 Natalité – Fécondité	94
10.3 Mariage – Nuptialité	95
2. LES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	99





1- REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2009

Au niveau international, après un premier semestre marqué par la récession, les politiques de relance budgétaire et monétaire mises en place par les Etats ont permis un rebond de la production dans les pays développés au second semestre 2009, soutenus par l'effet technique de la fin du déstockage des entreprises. Cette relance a un prix, la dette moyenne des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), qui représentait 73 % du PIB en 2007, devrait atteindre les 100 % d'ici 2011. Les budgets publics ont beaucoup souffert de la crise depuis septembre 2008, à tel point que la solvabilité de certains pays est remise en question.

La Polynésie française, fragilisée par une l'instabilité politique chronique, a été durement touchée par la crise internationale. Malgré des efforts sur l'investissement public, le plan de relance lancé par le gouvernement n'aura pas permis de retrouver des indicateurs favorables en fin d'année.

- *Les importations civiles, indicateur important de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises, marquent le pas, avec une baisse historique.*

- *L'emploi salarié diminue pour la seconde année consécutive (-1 800 emplois), tandis que les statistiques du marché du travail (SEFI) confirment cette conjoncture défavorable, avec des demandeurs d'emploi qui n'ont jamais été aussi nombreux, face à des offres d'emploi en baisse.*

- *la fréquentation touristique poursuit sa baisse entamée en 2007. Près de 36 000 touristes de moins en 2009, notamment en raison de la forte contraction du marché nord-américain.*

- *Pour la première fois le nombre de créations d'entreprises a été inférieur au nombre de radiations.*

- *les exportations locales souffrent toujours du ralentissement du commerce mondial et des problèmes structurels des secteurs concernés. Le secteur de la perlculture en Polynésie française est dans une situation difficile en 2009, avec un prix de la perle faible qui ne correspond plus à un produit de luxe*

L'indice des prix à la consommation diminue de 0,8 % en 2009, après une année de forte inflation en 2008 (+3,4 %) notamment sous l'influence des effets de la conjoncture internationale avec la forte baisse des prix des matières premières, en particulier des produits pétroliers.

Alors que l'année s'achève, le bilan économique est mitigé pour la plupart des pays développés : la reprise économique est là mais demeure fragile, avec un taux de chômage qui explose, et un poids des dettes publiques qui devient inquiétant. 2010 s'annonce comme une année de transition, à croissance molle.

ÉCONOMIE MONDIALE : 2009, une année plutôt mitigée sur le plan économique, mais bonne pour la finance

Au niveau des indicateurs économiques, l'année 2009 peut être divisée en deux parties. Un premier semestre de l'année a été marqué par la récession, et le retour en force de l'intervention des États pour relancer leurs économies. Les politiques de relance budgétaire et monétaire ont permis un rebond de la production dans les pays développés au second semestre 2009, soutenus par l'effet technique de la fin du déstockage des entreprises. Au final l'année 2009 aura été meilleure que 2008. Mais cette relance a un prix. Les États ont en effet subi un redoutable effet ciseaux. D'un côté, leurs recettes fiscales, qui dépendent du niveau d'activité, ont plongé à cause de la récession. De l'autre, leurs dépenses ont grimpé en flèche, tirées par la hausse des indemnités chômage et les mesures de protection sociale. Ce à quoi il faut ajouter la facture des plans de relance. Ainsi, la dette moyenne des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), qui représentait 73 % du PIB en 2007, devrait atteindre les 100 % d'ici 2011. Et les budgets publics ont beaucoup souffert de la crise depuis septembre 2008, à tel point que la solvabilité de certains pays est remise en question. Au terme de l'année, l'activité repart lentement, maintenue sous perfusion des liquidités injectées par les banques centrales et les plans de relance des États.

Mais si la situation économique s'est stabilisée, l'année 2009 a surtout été marquée par la crise sociale ; dernier maillon de la chaîne, l'emploi paye un lourd tribut à la crise avec une hausse importante du chômage dans tous les pays, tandis que les entreprises préservent leurs marges. Le cercle vertueux de la croissance est pour l'instant rompu en l'absence de redémarrage de la consommation des ménages, dont le pouvoir d'achat stagne. En outre, la hausse des déficits publics dans les pays développés laisse augurer des hausses d'impôts.

Finalement, c'est le secteur financier qui s'en sort le mieux en 2009, avec le rebond des Bourses à travers le monde. Face aux inquiétudes économiques des pays, les investisseurs ont massivement investi sur l'or - qui a atteint un niveau record à 1 226 dollars l'once le 3 décembre - tout en reprenant prudemment position sur le marché des actions. De même, les prix des matières premières (alimentaires ou non) atteignent des niveaux historiques. En cause, le climat (notamment El Niño qui assèche l'Asie et inonde l'Amérique latine, deux continents où sont concentrées les productions des denrées agricoles), le manque d'investissements et la spéculation ; une bulle spéculative est en train de se former dans le domaine des matières premières, le marché des actions ou de l'immobilier ne suffisant plus à placer les liquidités injectées dans l'économie lors de la crise. On se souviendra également de 2009 comme l'année de la chasse aux sorcières des marchés, à savoir les traders et leurs bonus aux montants exorbitants accusés d'avoir incité à la prise de risque excessive. Sujet d'autant plus brûlant que les milliards d'aide publique apportés aux banques ne devaient pas servir à rémunérer les traders. Mais les efforts pour discipliner le capitalisme n'ont pas été les mêmes dans tous les pays ; si la France et le Royaume-Uni ont instauré de nouvelles réglementations encadrant leurs rémunérations, les États-Unis s'en sont tenus à des injonctions aux banques. Et l'idée d'une régulation mondiale et d'une réforme des institutions internationales qui a pris corps autour des réunions du G20 semble déjà être en panne sous la pression des lobbies et des intérêts propres de chaque État.

Cet environnement mitigé a également mis en exergue la force des nouvelles puissances, en tête desquelles la Chine se démarque. Dans cette nouvelle

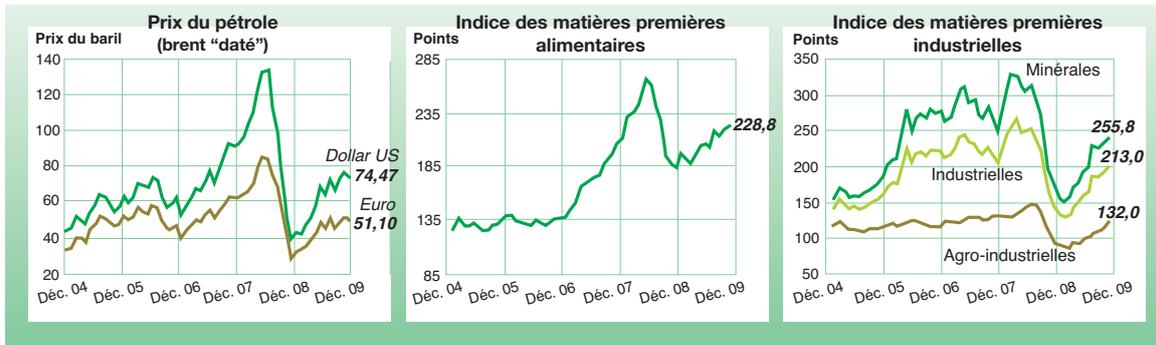


configuration de jeu, les pays émergents jouent désormais les arbitres : ces dernières années, la Chine s'est imposée comme le juge incontournable dont les mouvements, en particulier le soutien ou non du dollar, pouvaient faire basculer l'économie dans un sens ou dans l'autre. Le Brésil et l'Inde ne sont pas en restes. Plus discrets, ces deux immenses pays n'en sont pas moins des acteurs désormais de premier plan, avec en second rideau la Russie. En contrepartie, la fin de la suprématie américaine dans l'échiquier mondial n'en finira pas de recomposer la carte économique et politique mondiale.

L'année 2009 s'achève sur des constats contrastés. Des actions ont été prises pour endiguer la crise, mais le retour à une croissance durable n'est pas assuré en 2010. Cette année s'annonce comme une année de transition, avec un retour de la croissance, même faible. Celle-ci demeure toutefois conditionnée par de nombreux facteurs tels que le prix du pétrole, les taux d'intérêt, les taux de change, la santé de l'économie chinoise, la régulation financière... Le chômage devrait poursuivre sa hausse et l'accès au crédit demeurer limité, alors que la demande privée est censée prendre le relais du soutien public. En 2010, l'économie mondiale entre en convalescence.

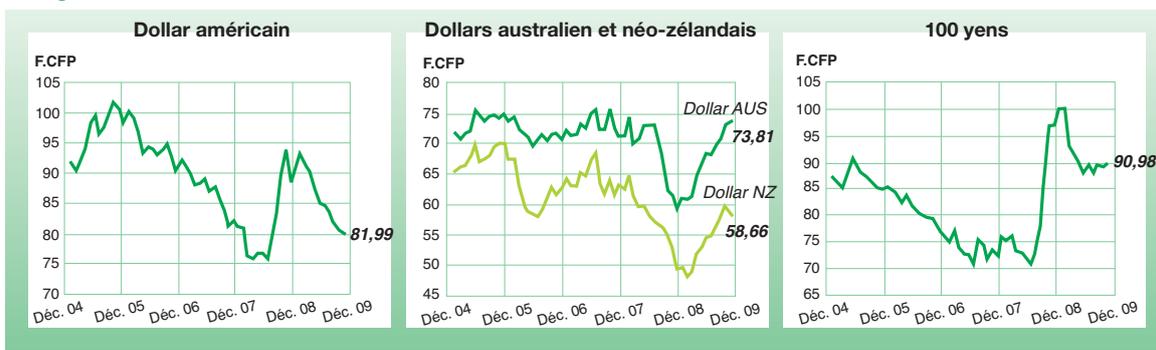
Industrie

Source : INSEE



Change

Source : Banque de Polynésie



Indices boursiers

Source : yahoo finance



Principaux indicateurs économiques - données brutes - année 2009

	PIB (estimations du FMI)	Indice des prix à la consommation	Taux de chômage	Taux directeur	Variation sur un an
	<i>Taux de croissance annuelle</i>	<i>Taux moyen</i>	<i>en fin de trimestre</i>	<i>Banques centrales</i>	
États-Unis	-2,4 %	-0,3 %	10,0 %	0,25 %	-0,75 pt
Zone Euro	0,3 %	0,3 %	9,9 %	1,00 %	-1,50 pt
France métropolitaine	-2,2 %	0,1 %	10,0 %	1,00 %	-1,50 pt
Japon	-5,0 %	-1,4 %	5,1 %	0,10 %	0,00 pt
Australie	1,1 %	1,9 %	5,5 %	3,75 %	-0,50 pt
Nouvelle-Zélande	-1,7 %	2,2 %	7,3 %	2,50 %	-2,50 pts
Chine	8,7 %	-0,7 %	4,3 %	5,30 %	0,00 pt

Sources : instituts statistiques nationaux, banques centrales, missions économiques, OCDE

 **1 • États-Unis : turbulences sans précédent sur le marché du travail**

Après quatre trimestres de recul du produit intérieur brut (PIB), les États-Unis sortent de la récession au cours du troisième trimestre 2009 avec une hausse de 0,6 % du PIB. L'économie du pays s'est légèrement améliorée au milieu de l'année, avec la reprise de la consommation des ménages. Cependant, cette dernière demeure très dépendante de l'accès au crédit, dont les conditions d'attribution demeurent exigeantes. Cette reprise ne se retrouve pas sur l'emploi qui s'est dégradé tout au long de l'année. Le taux de chômage était de 7,2 % fin 2008, un niveau déjà élevé pour les Américains ; il passe à 10 % fin 2009, soit près de 5 millions d'emplois détruits. Les chômeurs de longue durée représentent aujourd'hui plus de 35 % des chômeurs, un niveau jamais observé. Parallèlement, la qualité de l'emploi se dégrade (temps partiel, contrats temporaires, etc.). Les saisies d'appartements par les banques ont continué, désertifiant des quartiers entiers. Les mises en chantier sont en chute libre, et le secteur du BTP a vu ses dépenses mensuelles diminuer de 20 %. Seule la finance s'en sort avec la hausse de l'indice Dow Jones qui a repris 56 % de sa valeur en 2009. Pourtant, seul un petit nombre de grands noms de la finance gagnent de nouveau beaucoup d'argent. Le reste du secteur souffre avec de nombreuses faillites de banques locales ou régionales (123 banques en 2009, contre 25 en 2008). Et les analystes prévoient des centaines d'autres faillites en 2010.

Seul point positif au recul de l'emploi aux États-Unis, les entreprises en ont profité pour restaurer leur productivité, ce qui devrait déboucher sur une meilleure rentabilité, et sur le retour des investissements, lesquels sont censés contribuer à une reprise durable.

Le plan de relance de l'État aura tout de même permis au pays d'éviter une nouvelle Grande Dépression. Le pays finit l'année sur une croissance négative (-2,4 %). Quant aux finances publiques, le déficit fédéral se situe aux alentours des 10 % du PIB, niveau sans précédent depuis la guerre mondiale. Mais le niveau de la dette publique est relativement peu élevé par rapport aux autres pays développés, et même si elle continue d'augmenter (les dépenses de santé et des retraites augmenteront bien plus vite que les recettes fiscales), le marché de la dette américaine demeure particulièrement attractif (sa grande liquidité et le dollar est la devise de réserve principale).



2 • Zone euro : chacun pour soi ✪

La zone euro, qui compte désormais seize pays (entrée de la Slovaquie le 1^{er} janvier 2009), s'en sort plutôt bien en 2009, avec un produit intérieur brut (PIB) en légère hausse à 0,3 %. Mais l'année finit tout de même en demi-teinte, avec des pays plus touchés que d'autres par la crise. Les réactions des différents pays de la zone se sont faites de manière individuelle, sans réelle concertation. Chaque gouvernement a annoncé, chacun de son côté, des mesures de soutien adaptées au profil de son économie, s'affranchissant de leurs engagements au regard des critères de convergence. Ces mesures (prime à la casse, baisse d'impôts, etc.) ont fini par réunir ces pays sur plusieurs points : leurs déficits (budgétaire, public, social), leur endettement public (bien au-delà de la barre des 60 % fixée par Maastricht), et enfin le chômage. La dette publique totale émise dans la zone euro devrait culminer à 1 000 milliards d'euros en 2010.

La récession est sévère pour l'Allemagne, dont l'économie – habituellement tirée par la demande extérieure – a été particulièrement affectée par l'effondrement de la conjoncture mondiale. Les exportations qui comptent pour près de 50 % du PIB se sont contractées de 14,7 %, et les investissements industriels ont chuté de 20 %. En 2009 le PIB allemand diminue de 5 %, malgré une politique publique forte et une entorse à son orthodoxie budgétaire (la dette passe de 65 % à 85,5 % du PIB). Le déficit public atteint 3,2 % du PIB. Le chômage reste relativement sous contrôle grâce à l'incitation au chômage partiel (Kurzarbeit) subventionné par l'État.

En France, le gouvernement a pris des mesures pour limiter la crise sociale, en soutenant les entreprises et les ménages modestes, quitte à faire exploser l'endettement (77 % du PIB) et les déficits (8,2 % du PIB). Le chômage a crû à une vitesse sans précédent, pour atteindre 9,9 % de la population active fin 2009 (10,1 % avec les Départements d'Outre-Mer).

L'Espagne est le pays qui a le plus dépensé en plans de relance (2,3 % du PIB en 2009), mais reste à la traîne de l'ensemble de la zone euro en raison des handicaps structurels de son économie. Le pays a dépassé le cap des 4 millions de chômeurs, soit un taux record de 18,9 % de la population active.

Enfin, la Grèce est au bord de la faillite avec une dette de 300 milliards d'euros à 113,4 % du PIB, tandis que le déficit public s'élève à 12,7 % du PIB contre 6 % annoncés auparavant ; le pays est soupçonné d'avoir manipulé ses statistiques pour s'ancrer à l'euro, et a ainsi perdu toute crédibilité, risquant d'entacher par là-même celle de la zone euro.

3 • Japon : changement de cap politique et économique ✪

Le Japon est resté de justesse la deuxième économie mondiale en 2009, devant la Chine, malgré une forte récession. Le produit intérieur brut (PIB) japonais s'est contracté de 5 % en termes réels en 2009, la plus forte baisse depuis 1955, à cause d'un premier trimestre catastrophique au cours duquel l'économie du pays a encaissé le choc de la crise mondiale. L'assèchement du crédit qui freine l'investissement des entreprises, l'appréciation du yen et le net ralentissement de la demande mondiale, ont pénalisé les exportations, principal moteur de la croissance. Le gouvernement de l'époque (PLD) recourt à des financements publics afin de soutenir l'activité par des grands travaux programmés sur trois ans. Mais les élections législatives du 30 août ont porté au pouvoir le Parti démocrate du Japon (PJD), après le Parti libéral démocrate

(PLD) qui occupait le pouvoir quasi sans interruption depuis 1955. Ce changement n'est pas sans conséquence sur l'économie puisque ce nouveau gouvernement de centre gauche entend relancer l'économie en soutenant la consommation et non en privilégiant seulement les investissements et les entreprises. L'objectif étant de rééquilibrer une économie trop dépendante de ses exportations et où la consommation demeure atone.

Pour financer des mesures de relance coûteuses (la plus spectaculaire est l'allocation mensuelle d'une enveloppe de 196 euros aux familles pour chaque enfant jusqu'à sa dernière année au collège), le nouveau gouvernement a lancé une grande réforme de son administration qui lui aurait déjà permis de gagner un demi-point de PIB. La dette publique qui atteint déjà 170 % du PIB (148 % en 2007) risque tout de même d'augmenter encore. Le Japon termine l'année dans la déflation dont il était sorti début 2006, avec un taux de chômage de 5,1 %. Le tourisme a baissé de 20 % en 2009.

L'archipel s'est aussi engagé à réduire de 25 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, ce qui lui permettrait de faire évoluer son économie vers un nouvel âge industriel, basé sur les « technologies vertes ». Enfin, le gouvernement nippon souhaite rééquilibrer ses relations internationales, et milite entre autre pour la création d'une communauté asiatique inspirée de l'Union européenne.

4 • Chine : investissements massifs à l'étranger

Au cours de l'année 2009, tandis que les grandes économies mondiales essaient de relancer leurs économies, la Chine émerge de la crise en position de force sur la scène internationale. Tout d'abord parce qu'elle demeure le trésorier des États-Unis, en mal de crédit. Ensuite, avec 43,3 milliards de dollars d'investissements directs chinois à l'étranger en 2009 hors secteur financier (+6,5 %), la Chine est pourvoyeuse d'investissements providentiels pour les pays en développement. À 40,5 %, ils ont pris la forme de fusions et acquisitions. Depuis 2005, lorsqu'ils avaient atteint 6,92 milliards de dollars, ces investissements hors frontières ont été multipliés par plus de six. L'an dernier, la Chine les a particulièrement développés au troisième trimestre, alors que sa croissance repartait en forte hausse (+8,9 %), laissant entrevoir que le pire de la crise économique était passé. De juillet à septembre, elle a notamment triplé ses investissements dans les secteurs minier et industriel (20,5 milliards de dollars de juillet à septembre, en hausse de 190 %). Les autorités encouragent les entreprises chinoises à s'internationaliser et à acquérir des actifs à l'étranger depuis plusieurs années. Ressources énergétiques et matières premières sont une des grandes cibles des investisseurs chinois.

Enfin, la Chine peut s'appuyer sur un marché intérieur en pleine expansion. La production industrielle chinoise s'est accrue de 11 % en 2009 et la tendance s'est accélérée au quatrième trimestre, atteignant un rythme annuel de 18 %. Le gigantesque plan de relance de 4 000 milliards de yuans (390 milliards d'euros) lancé fin 2008 pour 2 ans a permis de maintenir la croissance du PIB au-delà de 8 %, et amorti le choc de la baisse des exportations (-20 %). La Chine supplante l'Allemagne pour devenir le premier exportateur mondial sur l'ensemble de l'année 2009, malgré le ralentissement des exportations dû à la crise économique mondiale. De même, avec une croissance de 8,7 % en 2009, la Chine est bien partie pour raffer dès cette année ou en 2011 la place de 2^{ème} économie mondiale au Japon qui la détient depuis plus de quarante ans. Il faudra donc définitivement arrêter de parler de la Chine comme un pays émergent. Quasiment devenue la locomotive des marchés mondiaux, la Chine dicte ses conditions.



Mais cette rapide expansion cache des déséquilibres et problèmes sociaux qu'elle a exacerbés ; le chômage augmente, en particulier dans les campagnes, les inégalités sociales se creusent. De même, la sous-évaluation du yuan, gelé depuis l'été 2008 autour de 6,83 yuans pour 1 dollar, provoque de forts déséquilibres mondiaux, permettant à la Chine d'exporter massivement des produits très concurrentiels tout en pénalisant les importations de biens étrangers à destination du marché chinois.

5 • Pacifique Sud : impact de la crise limité

En Australie, les répercussions de la récession mondiale se sont avérées modérées, puisque le pays échappe de justesse à la récession. L'Australie dispose en effet d'un système bancaire sain avec peu d'investissement à risque. Mais surtout, le pays profite du boom minier démarré en 2000. Et malgré les craintes de voir la demande mondiale, et principalement asiatique, diminuer durant la crise, les projets n'ont cessé d'être lancés en 2009, en particulier le projet d'exploitation de gaz naturel de Gorgon qui devrait rapporter au PIB environ 43 milliards d'euros.

Ainsi le pays fait figure d'exception parmi les économies développées ; grâce à l'excédent budgétaire hérité de la décennie précédente, le gouvernement a pu mettre en place un plan de relance fiscale destiné à doper la consommation. Le chômage se limite ainsi à 5,5 %. Preuve de la confiance retrouvée, la banque fédérale a relevé son taux directeur à trois reprises au dernier trimestre 2009.

En dépit de ses bons résultats, l'économie australienne est très dépendante du secteur minier et de la demande chinoise, et le secteur agricole demeure en crise après des années de sécheresse.

Après cinq trimestres consécutifs de recul du PIB, la Nouvelle-Zélande sort de la récession au second semestre 2009. Ce pays a bénéficié des bons résultats de ses principaux partenaires commerciaux comme l'Australie (20 % des échanges), mais aussi d'un système bancaire sain, et d'une économie tournée essentiellement vers la production de matières premières agricoles, dont la baisse de la demande mondiale a été peu marquée. En outre, avec un taux d'intérêt à 7 % en 2008, la banque fédérale disposait d'une large marge de manœuvre (2,5 % fin 2009). Le gouvernement a tout de même mis place un plan de relance et baissé des taxes et impôts. Et si les résultats sont encourageants, la Nouvelle-Zélande souffre toujours de ses problèmes structurels d'avant crise comme le déficit de la balance commerciale et le taux d'endettement élevé des ménages.

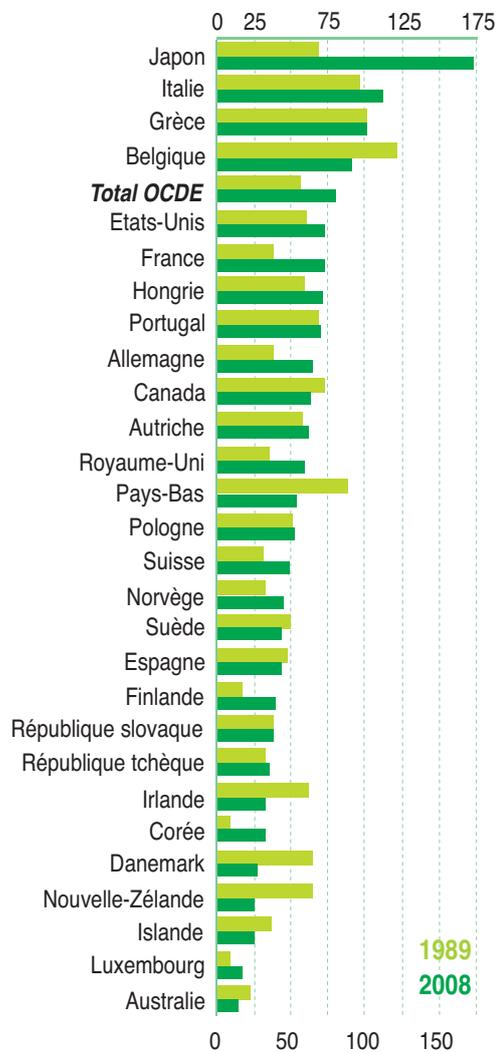
Déficits publics des pays de l'OCDE

En % du PIB nominal, 2009



Hausse de la dette publique des pays de l'OCDE

En % du PIB



1989
2008

Source : OCDE



Janvier

- le 01 • **ZONE EURO – La Slovaquie adopte la monnaie unique : c'est le seizième pays qui adopte l'euro comme monnaie unique.**
- le 15 • **ZONE EURO – Taux d'intérêt : la Banque centrale européenne baisse ses taux d'intérêt pour maintenir l'inflation aux environs de 2 %.** Elle a abaissé son taux de refinancement de 2,5 % à 2 %.
- le 31 • **PRIX – Désinflation : le ralentissement de l'inflation amorcé en fin d'année 2008 se poursuit en janvier.** En France l'inflation n'est plus que de +0,7 % sur un an, de +1,1 % dans la zone Euro, +1,0 % en Chine, -0,2 % aux États-Unis, et +1,3 % pour les pays de l'OCDE.
- le 31 • **JAPON – Le Japon a subi en janvier son premier déficit courant en 13 ans.** Celui-ci s'est monté à 173 milliards de yens en raison de l'effondrement des exportations et de la baisse des rendements de ses investissements à l'étranger (rapatriement de capitaux) ; la baisse de la demande mondiale en produits industriels conjuguée à la hausse du yen pénalisent fortement l'économie nipponne dont le PIB a chuté de 13 % au dernier trimestre 2008.
- le 31 • **TRANSPORT AÉRIEN – Le transport aérien compte parmi les secteurs les plus rapidement touchés par le ralentissement de l'économie mondiale.** En raison de la contraction du commerce mondial, son activité fret affiche une chute sans précédent (-23,2 % en janvier sur un an), selon l'Association internationale du transport aérien (IATA). Le trafic passager souffre aussi (-5,6 % en janvier). Face à cette crise, les compagnies réduisent leurs capacités : pour la saison été 2009, Air France-KLM va réduire son offre de 3,4 % par rapport à 2008.

Février

- le 01 • **FRANCE – Banque : le taux du Livret A passe de 4 à 2,5 %.** Le gouvernement a choisi de limiter la baisse de ce taux qui aurait dû descendre à 2 %. Le taux du Livret A est ajusté en août et en février.
- le 03 • **JAPON – Économie : les plans sociaux s'accroissent dans l'Archipel.** Les géants japonais de l'électronique (Sony, Toshiba, TDK...) et les constructeurs automobiles (Toyota, Honda, Nissan...) s'effondrent les uns après les autres, victimes d'une chute des commandes, d'une baisse des prix et d'un yen qui n'en finit pas de grimper. Résultat : plus de 80 000 emplois ont été supprimés au Japon et à l'étranger.
- le 07 • **CHINE – Taux de chômage : le taux de chômage urbain, qui exclut les travailleurs migrants, est estimé à 4,6 % début 2009, contre 4,2 % au dernier trimestre de 2008.** Le gouvernement estime qu'environ 20 millions de travailleurs migrants ruraux, soit 15,3 % du total, sont retournés dans leurs campagnes après la perte de leur emploi en ville.
- le 11 • **FRANCE – Emploi : journée noire pour l'emploi.** Les sociétés SEB, PSA, 3 suisses, La Redoute, annoncent des plans sociaux. Avec 90 200 demandeurs d'emplois en plus au mois de janvier 2009, le Pôle emploi (ANPE+ASSEDIC) connaît la plus forte augmentation jamais enregistrée. Sur un an, les demandeurs ont augmenté de 15,4 %.
- le 14 • **ÉTATS-UNIS – Plan de relance : le Congrès américain approuve un plan de relance de 787 milliards de dollars.** Pour l'instant le texte prévoit des réductions d'impôts pour les classes moyennes, des investissements dans les infrastructures et les énergies alternatives ainsi qu'une aide aux personnes défavorisées et sans emploi.
- le 27 • **ASEAN – Accord de libre-échange avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.** Le 14^{ème} sommet de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) débouche sur la création d'une zone de libre échange avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie et d'un fonds d'entraide de 120 milliards de dollars. La décision de créer une communauté économique a été confirmée.

Mars

- le 03 • **ÉTATS-UNIS – Crise boursière : un an après, AIG annonce encore 100 milliards de pertes, et un troisième plan de sauvetage.** L'assureur est à nouveau renfloué de 30 milliards de dollars.
- le 07 • **ÉTATS-UNIS – Emploi : nouvelle semaine noire pour l'emploi.** Entre le 2 et le 7 mars, 654 000 nouveaux chômeurs sont venus grossir les rangs des demandeurs d'emploi, après les 645 000 de la semaine précédente. Les États-Unis ont perdu 598 000 emplois en janvier et 651 000 en février, des sommets jamais atteints depuis les années 1970.
- le 15 • **NOUVELLE-ZÉLANDE – Politique monétaire : la Banque de réserve de Nouvelle-Zélande a réduit de 50 points de base son taux directeur à 3,00 %, ralentissant son cycle de réductions après deux diminutions de 150 points de base.**

Avril

- le 08 • **ZONE EURO – Taux d'intérêt** : la BCE baisse son taux directeur d'un quart de point à 1,25 %.
- le 30 • **RUSSIE – Croissance** : le Produit intérieur brut (PIB) russe, très dépendant des exportations d'hydrocarbures, a diminué de 10,5 % en avril.
- le 30 • **CHINE – Plan de relance** : l'industrie des matières premières a enregistré une croissance de 5,3 % en Chine durant les quatre premiers mois 2009, grâce à l'augmentation de la demande intérieure, et à la récente hausse des prix sur le marché. Les ventes de voitures particulières ont bondi de 37,4 %, les mises en chantier de logements de 30 % à 40 %, alors que les importations ont continué de reculer au rythme de 20 %.
- le 30 • **FRANCE – Emploi** : les demandes d'emploi augmentent de 2,4 % au mois d'avril, et de 24,6 % sur un an. Il y a 58 500 nouveaux chômeurs de catégorie A, soit un total de 2,5 millions en métropole, et 3,5 millions si l'on ajoute les personnes exerçant une activité réduite.
- le 30 • **JAPON – Prix** : les prix de gros sur le marché intérieur au Japon ont reculé de 3,8 % sur un an en avril, leur plus forte chute en près de 22 ans, illustrant l'installation dans la déflation de la deuxième économie mondiale. Il s'agit de la quatrième baisse mensuelle d'affilée et de la plus importante depuis juin 1987.
- le 30 • **OCDE – Prévisions** : en France, en Italie, au Canada ou au Royaume-Uni, les indicateurs composites avancés de l'OCDE d'avril laissent apparaître « une atténuation du rythme de détérioration » des économies avancées. « Un signal positif semble poindre aussi en Allemagne, au Japon et aux États-Unis », alors que la plupart des économies non membres de l'OCDE, à l'exception de la Chine et de l'Inde, « font encore face à une détérioration des perspectives économiques ».

Mai

- le 01 • **FRANCE – Épargne** : le taux du livret A passe à 1,75 %, contre 2,5 % auparavant, son plus bas niveau depuis sa création en 1818.
- le 08 • **ZONE EURO – Politique monétaire** : la BCE baisse son taux directeur d'un quart de point à 1 %. C'est son plus bas niveau depuis la création de la monnaie unique.
- le 27 • **FRANCE – Emploi social** : 2 377 suppressions de postes sont annoncées dans les entreprises en France. Les licenciements économiques ont augmenté de 47 % en un an, mais ne représentent que 4,4 % du total des inscriptions au chômage.
- le 31 • **AUSTRALIE – Emploi** : le pays résiste relativement bien à la crise mais l'impact sur l'emploi commence à se faire sentir. Le taux de chômage en mai s'établit à 5,7 % de la population active (+1,6 point sur un an).
- le 31 • **ÉTATS-UNIS – Emploi** : le rythme de destruction d'emploi a ralenti en mai. Le taux de chômage reste très élevé, à 9,4 % en mai, son plus haut depuis 26 ans. En incluant les chômeurs ayant abandonné l'idée de trouver un autre emploi, ou accepté un temps partiel, le taux de chômage dépasse les 15 %, du jamais vu depuis 1994.

Juin

- le 30 • **FRANCE – Croissance** : le PIB français pour le deuxième trimestre a progressé de 0,3 %, selon les premiers chiffres, après quatre trimestres consécutifs de recul. L'amélioration du solde du commerce extérieur et la bonne résistance des dépenses de consommation des ménages expliquent ce rebond.
- le 30 • **ENTREPRISES – Défaillances** : plus de 7 000 faillites d'entreprises ont été recensées au Japon au cours des six premiers mois de l'année 2009, laissant chacune un déficit moyen de plus de 10 millions de yens (75.000 euros). En France, plus de 2 000 PME de plus de 15 ans ont déposé le bilan au deuxième trimestre 2009.
- le 30 • **JAPON – PIB** : le Japon serait aussi sorti de la récession, suivant la tendance de la France et de l'Allemagne. Le produit intérieur brut (PIB) de l'archipel a progressé de 0,9 % au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre, grâce aux exportations et à la consommation des ménages, tous les deux en hausse (+6,3 % et +0,8 % respectivement).
- le 30 • **ÉTATS-UNIS – Emploi** : après l'accalmie du mois de mai, le chômage augmente à 9,5 % de la population active, le niveau le plus élevé depuis 1983. La productivité aux États-Unis a enregistré sa plus forte progression en six ans au deuxième trimestre (+6,6 % hors secteur agricole). Cette amélioration résulte de la diminution du nombre d'heures travaillées (-7,6 % au 2e trimestre). Le temps de travail hebdomadaire est évalué à 33,2 heures.
- le 30 • **CHINE – Commerce extérieur** : la Chine a dépassé l'Allemagne au premier semestre pour devenir le premier exportateur mondial.
- le 30 • **MATIÈRES PREMIÈRES Pétrole** : la demande de pétrole revient avec les espoirs de sortie de crise : son cours atteint un pic haut à 71 \$US au terme du premier semestre 2009, parallèlement à un niveau bas du dollars US. Les cours pétroliers ont doublé depuis 3 mois, passant de 35 \$ à plus de 70 \$.



Juillet

- le 24 • **CHINE – Matières premières** : la Chine signe un gros contrat pétrolier avec l'Équateur à qui elle va verser plusieurs milliards de dollars pour l'achat d'au moins 720 000 barils de brut qui lui seront livrés en plusieurs fois.
- le 31 • **JAPON – Emploi** : le taux de chômage au Japon a atteint en juillet le niveau record de 5,7 % et la déflation s'est aggravée. En outre, on ne recensait que 42 offres d'emploi pour 100 demandes, le plus faible niveau jamais enregistré. Il y a un an, cette proportion était deux fois plus élevée (89 offres pour 100 demandes). En Polynésie française, on recense, en juillet 2009, 8 offres normales pour 100 demandes et 24 si l'on compte les offres aidées du secteur marchand.
- le 31 • **FRANCE – Échanges commerciaux** : pour la première fois depuis quatre ans, le déficit extérieur est limité à 1,29 milliard d'euros en juillet 2009. Boostées par les équipements de transport (un paquebot, 3 satellites et 18 Airbus), l'automobile et la pharmacie, les exportations bondissent tandis que les importations progressent légèrement (dans l'automobile, la chimie, les équipements électroniques et l'agroalimentaire).
- le 31 • **ÉTATS-UNIS – Conjoncture** : le solde commercial recommence à se dégrader massivement (+16,3 % en un mois). La valeur des importations américaines (+4,7 %) a augmenté à un rythme jamais vu depuis 1992, grâce à une bonne tenue de la consommation des ménages, mais aussi à une reprise de l'investissement. Les exportations ont, elles aussi augmenté, mais à un rythme moindre (+3,2 %).

Août

- le 19 • **AUSTRALIE – Matières premières** : l'Australie a conclu deux gros accords pour fournir du gaz naturel liquéfié (GNL). Le premier de 41,3 milliards de dollars US avec la Chine, et le second de 60 milliards de dollars US avec le Japon et la Corée du Sud. Le GNL proviendra du champ gazier de Gorgon, au large de l'Australie occidentale, dont l'exploitation doit débuter en 2014. Ce projet devrait apporter un bénéfice important à l'économie du pays en créant environ 10 000 emplois directs et indirects. Et Canberra n'exclut pas de détrôner le Qatar pour devenir, à l'horizon 2020, le premier producteur mondial de GNL.
- le 27 • **INDE – Acier** : la croissance indienne annuelle a résisté à 6,1 % au premier trimestre, aidée par des mesures de relance, mais la sidérurgie est à la peine ; Tata Steel a créé la surprise en annonçant de grosses pertes suite à la chute de la demande mondiale d'acier.
- le 30 • **MONDE – Automobile** : le marché automobile est en hausse de 7 % en août, en France. Les marques françaises continuent de tirer leur épingle du jeu. En revanche, le Japon enregistre un recul des ventes de 0,5 % en août 2009 sur un an. Le géant japonais Toyota, premier constructeur mondial, va réduire sa production d'un million de véhicules (-10 %) du fait de la crise. En revanche, en Chine, les ventes de véhicules ont une nouvelle fois bondi en août, progressant de 81,7 %, pour atteindre 1,14 million d'unités.
- le 31 • **ÉTATS-UNIS – Conjoncture** : pour le cinquième mois consécutif, l'indice composite des indicateurs économiques qui synthétise la conjoncture à venir est en hausse au mois d'août (+0,6 % par rapport à juillet). Pour mémoire, dans la foulée de la crise des subprimes, il avait chuté durant 20 mois sans interruption. L'inversion de tendance de la conjoncture semble donc se confirmer.

Septembre

- le 03 • **CHINE – FMI** : le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé mercredi un accord avec la Chine, qui s'est engagée à participer à la première émission obligataire de l'histoire de cette institution en se portant acquéreur de 50 milliards de dollars de ces titres.
- le 04 • **CHINE – Matières premières** : les entreprises chinoises poursuivent leurs achats dans tous les secteurs liés à la production d'énergie et de métaux ; PetroChina va investir 1,7 milliard de dollars dans les sables bitumineux canadiens. Cette somme, le plus important investissement chinois dans ce secteur, va lui permettre de prendre une participation de 60 % dans deux projets d'Athabasca Oil Sands.
- le 14 • **ÉTATS-UNIS/CHINE – Échanges commerciaux** : le déficit commercial des États-Unis a augmenté de 16,3 %, atteignant 32 milliards de dollars US, dont 20 milliards de déficit avec la Chine. Ceci explique les tensions entre les deux pays, les États-Unis voulant imposer des droits de douanes supplémentaires aux pneus chinois. D'où une plainte du gouvernement chinois devant l'OMC.
- le 17 • **CHINE – Investissements directs à l'étranger** : un consortium d'investisseurs chinois financera une zone de coopération économique et commerciale sur l'île Maurice, d'un montant de 750 millions de dollars US. Cet investissement est le plus important jamais réalisé à Maurice. Il permettra à terme la création de 34 000 emplois et devrait générer des recettes d'exportations annuelles de près de 200 millions de dollars. Les travaux ont été lancés et concernent : la création d'une zone industrielle, d'un établissement hôtelier de luxe, des investissements dans la pêche, l'éducation, l'industrie légère et l'immobilier. L'île Maurice a été choisie pour la construction de cette première zone de coopération en Afrique en raison de sa bonne gouvernance et de sa stabilité politique et économique.

Octobre

- le 09 • **CHINE – Investissements Directs à l'Étranger** : la Guinée et la Chine négocient un gigantesque contrat minier et pétrolier, entre le gouvernement guinéen, le China International Fund Limited (CIF) et la Sonangol, la société pétrolière appartenant à l'État angolais. Ce contrat qui porte sur la prospection des réserves de pétrole offshore, n'est qu'un premier pas vers d'autres contrats nettement plus importants. La Chine serait aussi prête à investir dans des infrastructures routières, ferroviaires, des ports, des hôpitaux etc.
- le 20 • **ZONE EURO – Parité euro/dollar** : la monnaie unique européenne a dépassé 1,50 dollar mercredi pour la première fois depuis 14 mois. Depuis le mois de mars et les premiers signes de reprise, l'euro a repris près de 20 % sur le marché des changes face à la monnaie américaine. Une parité de 1,50 dollar pour un euro rend plus chère la zone euro, en particulier les exportations, pénalisant la balance commerciale.
- le 30 • **CHINE – Finances** : la Chine inaugure sa nouvelle Bourse réservée aux petites et moyennes entreprises innovantes et dynamiques, baptisée « Chinext », avec un début de cotation dynamique pour les 28 entreprises enregistrées sur ce second marché.
- le 31 • **FRANCE – Consommation** : le moral des ménages français n'a pas encore retrouvé les niveaux d'avant la crise. Moins inquiets pour le chômage, ils continuent quand même à vouloir épargner. L'attentisme semble de mise. En revanche les ventes de voitures neuves ont progressé de 20 % sur un an, et 25 % en données corrigées des jours ouvrables. En octobre, le marché a de nouveau été porté par le triple effet de la prime à la casse, du bonus écologique et de l'attractivité des nouveaux modèles.

Novembre

- le 02 • **ÉTATS-UNIS – Finances** : le dépôt de bilan de CIT (Commercial Investment Trust), leader du financement des PME aux États-Unis est la cinquième plus grosse faillite depuis 30 ans dans le pays, après celles de Lehman Brothers (2008), Washington Mutual (2008), WorldCom (2002) et General Motors (2008). Après déjà avoir injecté 2,3 milliards de dollars en décembre, Washington a refusé cette fois de venir au secours de CIT.
- le 05 • **CHINE – Matières premières** : la Chine est devenue le premier opérateur étranger dans le secteur pétrolier en Irak, devançant les majors historiques dans un pays qui recèle les troisièmes plus grandes réserves trouvées au monde.

Décembre

- le 10 • **CHINE – BTP** : la Chine fait son entrée sur le marché européen des infrastructures par la Pologne avec de premiers contrats remportés pour la construction de deux tronçons d'autoroute. Les points forts de la société chinoise sont une expérience gagnée lors des préparatifs aux JO de Pékin 2008 et des liquidités importantes : ils n'ont pas besoin de crédits coûteux, d'où leur prix imbattable (44 % du montant du devis).
- le 11 • **PIGS – Dettes de l'État** : après Dubaï, plombé par la dette de son conglomérat, cette semaine la dette de plusieurs États inquiète les marchés. Cette fois ce sont les « PIGS » acronyme déplaisant donné par les anglo-saxons au groupe, Portugal, Irlande, Grèce et Espagne (« Spain »). Comme d'autres pays européens, ces quatre pays voient leur note dégradée par les principales agences de notation.
- le 24 • **CHINE – Pétrole** : Caracas et Pékin ont resserré leurs liens avec la signature de 15 accords de coopération mardi soir, dont l'un portant sur l'exploration de réserves de pétrole au Venezuela, et un autre augmentant de 25 % les exportations de brut vénézuélien vers la Chine.
- le 25 • **JAPON – Économie** : après avoir injecté 1 000 milliards de yens dans son système bancaire et annoncé un nouveau plan de relance de 184 milliards d'euros, le nouveau gouvernement japonais adopte un projet de budget record pour 2010-2011 (704 milliards d'euros). Le Premier ministre s'est engagé à consacrer l'argent public « davantage aux gens qu'au béton », marquant la rupture avec ses prédécesseurs conservateurs et proches des milieux industriels.
- le 30 • **MONDE – Matières premières** : les prix des matières premières tropicales atteignent des niveaux historiques. En cause : le climat (El Niño), le manque d'investissements et la spéculation. Des prix records jamais vus depuis trente ans selon les analystes.



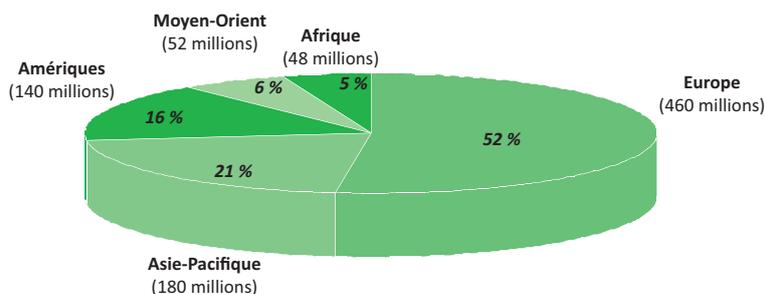
En Polynésie française, la fréquentation touristique poursuit sa baisse entamée en 2007 ; 36 049 touristes de moins en 2009, soit une diminution de 18,3 % par rapport à 2008. Ce ralentissement de la fréquentation touche tous les types de tourisme et est principalement lié à la forte contraction du marché nord-américain. Dans ce contexte difficile, l'activité hôtelière internationale a encore souffert alors que l'offre en chambres a légèrement progressé. À l'inverse, les compagnies aériennes ont de nouveau diminué l'offre en sièges afin d'améliorer leur rentabilité.

1 • Fléchissement du tourisme mondial

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le nombre d'arrivées de touristes internationaux a fléchi de 4 % dans le monde, en 2009, pour se chiffrer à 880 millions. Après des baisses respectives de la fréquentation de 10 %, 7 % et 2 % durant les trois premiers trimestres de 2009, la hausse de 2 % au dernier trimestre a permis de limiter la baisse annuelle. Cette progression est à mettre à l'actif des régions Asie-Pacifique et Moyen-Orient dont la croissance a repris dès le début du second semestre.

Sur l'ensemble de l'année, la croissance du tourisme international a été négative dans toutes les régions du monde sauf en Afrique (+5 %). L'Europe, le Moyen-Orient et les Amériques ont terminé l'année 2009 sur des baisses respectives de 6 %, 6 % et 5 %. La fréquentation touristique de l'Asie-Pacifique recule également mais dans une proportion moindre (-2 %) grâce à une reprise au second semestre explicable par l'amélioration des résultats et perspectives économiques.

Répartition des arrivées de touristes internationaux par région

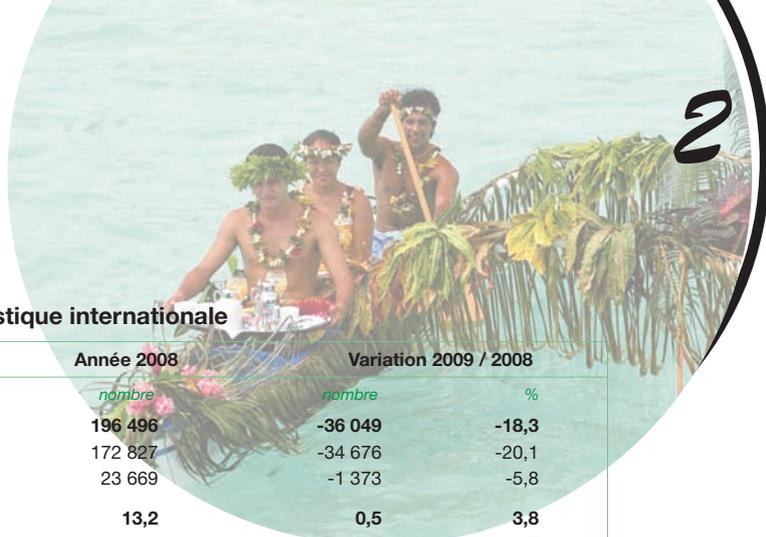


Source : ISPF

2 • Recul de la fréquentation touristique en Polynésie française

En 2009, 160 447 touristes ont visité la Polynésie française. La fréquentation recule ainsi de 18,3 % par rapport à 2008 et retrouve son niveau de 1996. Les recettes sont estimées à 34 milliards¹ de F.CFP, soit une baisse de 20 % par rapport à 2008.

¹ : Estimation en fonction des éléments mesurés en 2007. Ce montant correspond aux dépenses effectuées par les non-résidents en hébergement, en restauration et dans les commerces et transports locaux, à l'exclusion des dépenses réalisées hors territoire (marge des tours opérateurs et billets d'avions internationaux).



Fréquentation touristique internationale

Unité :	Année 2009	Année 2008	Variation 2009 / 2008	
	nombre	nombre	nombre	%
Ensemble des touristes	160 447	196 496	-36 049	-18,3
dont : en hébergement payant	138 151	172 827	-34 676	-20,1
chez des particuliers	22 296	23 669	-1 373	-5,8
Durée moyenne de séjour (jours)	13,7	13,2	0,5	3,8
dont : en hébergement payant	11,6	11,4	0,2	1,7
chez des particuliers	27,1	26,8	0,3	1,1

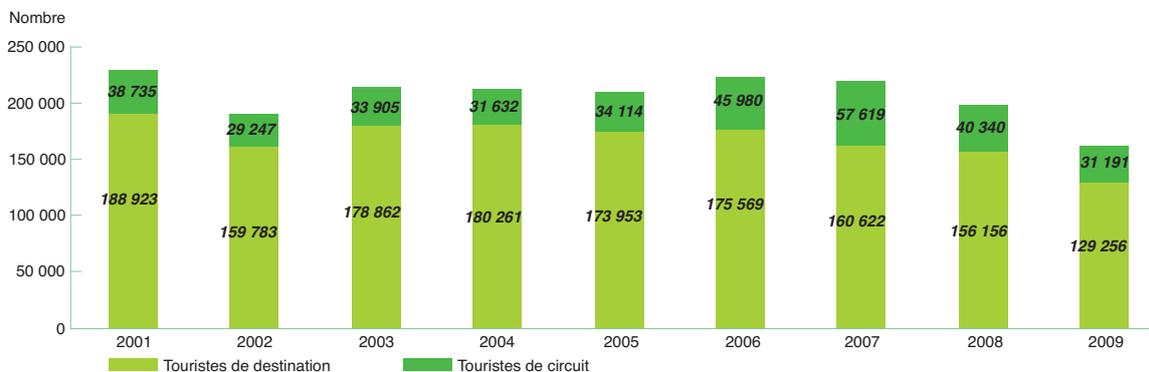
Source : ISPF (Enquête de fréquentation touristique)

2.1 • Net repli du tourisme de destination et de circuit

En Polynésie française, le tourisme de destination représente 80,6 % de part de marché en 2009 contre 19,4 % pour le tourisme de circuit. Malgré une part de marché en hausse d'un point, ce tourisme est en retrait de 17,2 % par rapport à 2008, soit 26 900 touristes en moins dont la moitié est originaire d'Amérique du Nord.

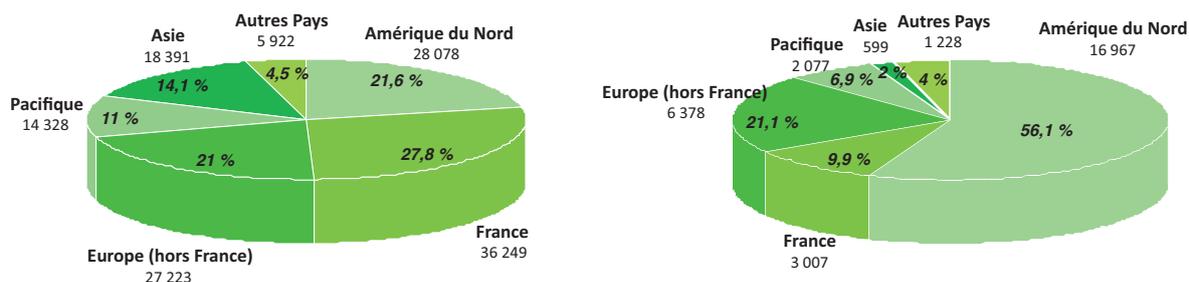
Parallèlement, le tourisme de circuit accuse un net repli de 22,7 % (-9 149 touristes), marquée par la perte d'un tiers des touristes en provenance du Pacifique (essentiellement des australiens) et d'un quart des européens.

Évolution du nombre de touristes selon le type de voyage



2.2 • Départ du « Tahitian Princess », moins de croisiéristes

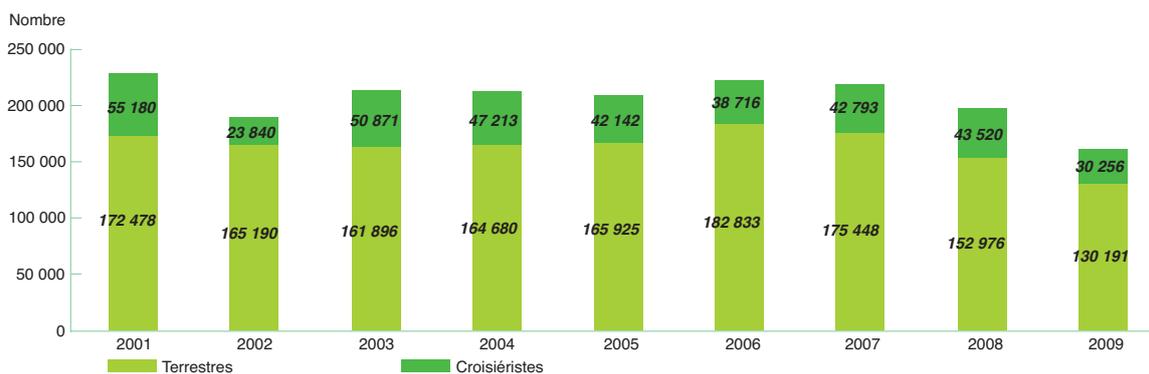
Répartition des parts de marché selon les principaux marchés émetteurs



L'année 2009 marque l'arrêt des croisières du paquebot « Tahitian Princess » dans les eaux polynésiennes, pénalisant ainsi de manière significative l'offre en cabines. Le nombre de touristes privilégiant ce type de voyage a régressé de 30,5 % et représente désormais un touriste sur cinq. Le marché nord-américain, où 37,7 % des touristes sont des croisiéristes, explique près de deux tiers de cette baisse.

Par opposition, le tourisme terrestre accuse une perte de 22 785 touristes qui s'explique principalement par le retrait des marchés nord-américains, européens et pacifique.

Évolution du nombre de touristes par catégorie



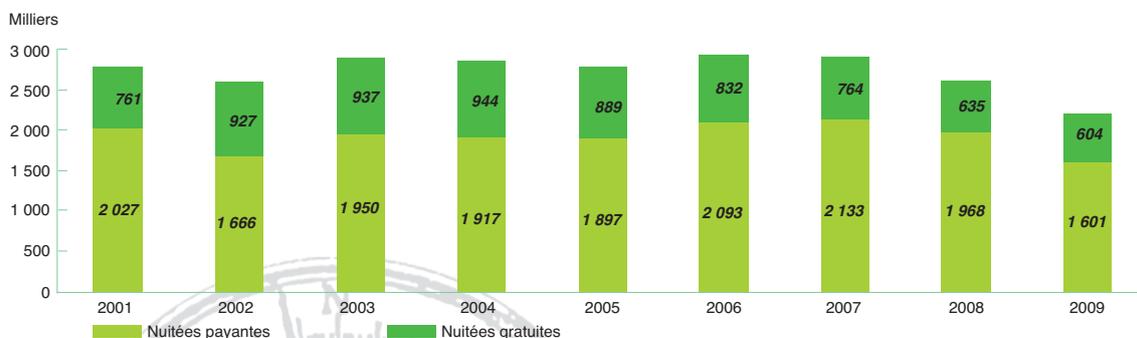
Source : ISPF

2.3 • Baisse significative des touristes « payants »

En 2009, le nombre total de nuitées touristiques consommées est de 2 204 955. Ce chiffre recule de 15,3 % et concerne essentiellement les nuitées consommées dans les hôtels ou établissements assimilés (pension de famille, bateau de croisière, ...). Ce type d'hébergement représente 73 % du total des nuitées.

Les touristes « payants » représentent 86 % de l'ensemble des touristes. Leur nombre diminue de 20 % pour s'établir à 138 151 touristes. Bien que les principaux marchés régressent, c'est le marché nord-américain qui est responsable de la moitié de cette baisse.

Évolution des nuitées touristiques



Source : ISPF



Par opposition, les touristes « gratuits » ont mieux résisté avec un retrait de 6 % par rapport à 2008, soit 1 373 personnes en moins. Ce sont les français, premiers consommateurs de ce type de tourisme, qui expliquent l'essentiel de cette diminution avec 926 touristes en moins.

3 • Fréquentation touristique par marché émetteur

3.1 • Amérique du Nord

En 2009, les États-Unis représentent 90,5 % du marché nord-américain contre 9,5 % pour le Canada.

- **États-Unis** : un tiers d'américains en moins en 2009

Avec 40 780 américains accueillis, ce marché représente 25,4 % du total des touristes en 2009. Il garde sa première place malgré une part de marché qui s'effrite de 2,8 points. Le marché américain confirme sa désaffection de la Polynésie française, entamée depuis 2007, avec la perte d'un tiers de ses effectifs par rapport à 2008. Cette contraction du marché explique la moitié de la baisse de la fréquentation et affecte aussi bien le tourisme terrestre que les croisiéristes.

- **Canada** : de la sixième place en 2008, à la huitième place en 2009

Alors que le Canada avait maintenu une stabilité relative en 2008, celle-ci ne s'est pas confirmée en 2009. Avec 4 265 touristes accueillis, ce marché perd deux cinquièmes de ses effectifs et se retrouve à la huitième place derrière l'Allemagne. Cette perte affecte autant les touristes terrestres que les croisiéristes. Parallèlement, les nuitées touristiques totales consommées diminuent également malgré une durée moyenne de séjour en hausse.

3.2 • France : relatif maintien des touristes « gratuits »

La France gagne 2,9 points de part de marché en raison d'un retrait moins marqué par rapport aux autres principaux pays émetteurs, soit -7,4 % grâce au relatif maintien des touristes « gratuits ». Cependant, moins de 40 000 touristes français ont été comptabilisés cette année. Ce chiffre se positionne comme le plus bas de la décennie. Alors que le tourisme de circuit a mieux résisté, le tourisme de destination voit son nombre diminuer de façon significative. Le léger rebond du tourisme « payant » en 2008 ne s'est pas confirmé puisqu'il recule de 8 % en 2009. Concomitamment, les nuitées touristiques totales consommées régressent malgré une durée moyenne de séjour plus longue.

3.3 • Europe (hors France) : moins de touristes « payants », plus de touristes « gratuits »

Le marché européen (hors France) représente 20,9 % de l'ensemble des touristes en 2009. Son nombre régresse de 17 % pour s'établir à 33 601. Ce retrait concerne uniquement les touristes « payants » : essentiellement des touristes terrestres italiens, espagnols et anglais et des croisiéristes belges. Les touristes « gratuits » sont venus plus nombreux en 2009, mais ils sont restés moins longtemps qu'en 2008 (-2 jours en moyenne), ce qui explique la baisse des nuitées correspondantes. Globalement, sous l'impulsion d'une durée moyenne de séjour qui a progressé chez

les croisiéristes et les touristes terrestres « payants », la durée moyenne générale de séjour s'est allongée mais n'empêche pas le recul des nuitées touristiques correspondantes.

- **Italie** : premier marché européen (hors France)

Après avoir connu un bon résultat en 2007 avec 14 385 touristes, le marché italien n'a cessé de diminuer. En 2009, 11 944 italiens ont visité la Polynésie française (-13,5 %) et sont majoritairement des touristes terrestres. Néanmoins, il garde sa première place au niveau européen (hors France) puisqu'il représente à lui seul 35,5 % des effectifs.

- **Espagne** : forte contraction du marché

Avec 4 554 touristes, soit 1 406 de moins qu'en 2008, le marché espagnol régresse fortement malgré une petite croissance du nombre de touristes « gratuits ». Il reste néanmoins le deuxième marché européen (hors France) avec 2,8 % de part de marché. Parallèlement, le nombre de nuitées touristiques consommées en hébergement gratuit augmente mais ne compense pas la baisse des nuitées payantes.

- **Royaume-Uni** : la Polynésie, essentiellement l'étape d'un circuit

Le nombre de touristes anglais accuse un net repli de 30 % par rapport à 2008. Cette baisse affecte autant le tourisme de destination que le tourisme de circuit qui reste cependant le type de tourisme privilégié par ce marché.

- **Allemagne** : repli moins marqué de la fréquentation

Les touristes allemands diminuent mais dans une proportion moindre, soit 3,7 %, comparée aux autres principaux pays européens (hors France). Ce recul touche les touristes « payants » alors que les touristes « gratuits » progressent. Les nuitées touristiques totales consommées fléchissent modérément de 1,4 % grâce aux résultats positifs des nuitées consommées en hébergement gratuit et flottant.

- **Asie** : des résultats positifs pour la Chine et la Corée du Sud

18 990 touristes asiatiques ont séjourné en Polynésie française en 2009, soit 10,5 % de moins qu'en 2008. La perte de 2 416 japonais explique la totalité de la baisse, puisque ce pays représente 86 % des touristes asiatiques, et masque ainsi les résultats positifs de la Chine et de la Corée du Sud. Parallèlement les nuitées touristiques diminuent également malgré une hausse de la durée moyenne de séjour. Celle-ci reste la plus courte comparée aux autres marchés émetteurs.

3.4 • Pacifique

L'Australie et la Nouvelle-Zélande représentent 70 % du marché pacifique, soit 8 points de moins qu'en 2008.

- **Australie** : diminution substantielle de la fréquentation

La Polynésie française a accueilli 6 557 touristes australiens en 2009, soit 36 % de moins qu'en 2008. On peut supposer que ce marché a été pénalisé par la



suppression des vols directs de la compagnie Air Tahiti Nui à destination de Sydney. Cependant, la durée moyenne générale de séjour des australiens s'est améliorée par rapport à 2008.

- **Nouvelle-Zélande** : retrait continu depuis 2007

Après avoir enregistré une progression importante en 2006, la fréquentation touristique en provenance de la Nouvelle-Zélande n'a cessé de diminuer pour atteindre en 2009 son niveau le plus bas. La Polynésie a perdu un quart de ces touristes par rapport à 2008. Comme pour l'Australie, sa durée moyenne de séjour s'est allongée par rapport à 2008.

Fréquentation touristique internationale

	Nombre de touristes		Touristes de destination		Touristes de circuit		Durée moyenne générale de séjour	
	Total	Part de marché	Part de marché	Variation 2009/2008	Part de marché	Variation 2009/2008	jour	Variation 2009/2008
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>nombre</i>	<i>jour</i>
Amérique du Nord	45 045	28,1	89,0	-26,8	11,0	-9,8	10,4	-0,2
dont : États-Unis	40 780	25,4	90,0	-24,8	10,0	-37,6	10,2	-0,1
Canada	4 265	2,7	79,0	-43,2	21,0	-33,0	12,4	0,2
France	39 256	24,5	92,0	-7,5	8,0	-5,7	23,9	0,2
Europe (hors France)	33 601	20,9	52,5	-20,1	47,5	-13,2	12,2	0,3
dont : Italie	11 944	7,4	53,3	-16,1	46,7	-10,2	11,6	0,1
Espagne	4 554	2,8	45,6	-22,9	54,4	-24,2	9,6	0,3
Royaume-Uni	3 482	2,2	42,6	-31,9	57,4	-28,6	10,5	0,2
Allemagne	4 346	2,7	54,4	-4,9	45,6	-2,2	13,8	0,3
Asie	18 990	11,8	90,7	-9,7	9,3	-18,0	6,8	0,2
dont : Japon	16 353	10,2	92,3	-11,8	7,7	-24,0	6,3	0,1
Pacifique	16 405	10,2	79,1	-13,8	20,9	-46,1	11,3	1,1
dont : Australie	6 557	4,1	75,2	-24,4	24,8	-56,1	10,1	0,8
Nouvelle-Zélande	4 914	3,1	78,6	-19,7	21,4	-39,3	9,6	0,8
Autres Pays	7 150	4,2	72,5	-14,8	27,5	-14,8	11,1	-0,3
Total général	160 447	100	80,6	-17,2	19,4	-22,7	13,7	0,5

Source : ISPF (Enquête de fréquentation touristique)

Nuitées touristiques consommées

	Nombre de nuitées		en hébergement flottant		en hébergement terrestre payant		en hébergement gratuit	
	Total	Variation 2008/2007	Part de marché	Variation 2009/2008	Part de marché	Variation 2009/2008	Part de marché	Variation 2009/2008
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>
Amérique du Nord	466 939	-29,4	40,3	-36,2	49,5	-26,7	10,2	-5,8
dont : États-Unis	414 099	-27,6	39,9	-34,4	49,7	-25,3	10,4	-4,2
Canada	52 840	-40,3	43,1	-46,8	48,1	-36,6	8,8	-18,2
France	936 340	-6,9	6,8	21,6	45,3	-6,1	47,8	-5,1
Europe (hors France)	408 589	-15,2	22,2	-23,9	71,9	-12,8	5,9	-5,4
dont : Italie	137 994	-13,3	10,6	-21,9	87,3	-12,2	2,0	-12,3
Espagne	43 749	-21,1	11,0	-28,5	80,6	-22,7	8,4	17,6
Royaume-Uni	36 631	-28,7	37,3	-30,8	55,9	-29,3	6,8	-7,0
Allemagne	60 118	-1,4	41,1	0,3	54,6	-3,8	4,3	16,4
Asie	129 084	-8,5	4,7	-33,3	89,2	-6,4	6,1	-11,7
dont : Japon	102 346	-12,4	2,5	-33,2	95,4	-10,5	2,1	-44,4
Pacifique	184 975	-15,2	13,5	-23,4	51,3	-20,0	35,2	-2,6
dont : Australie	66 511	-30,3	24,3	-33,3	60,5	-34,4	15,2	2,6
Nouvelle-Zélande	47 125	-18,5	13,7	-4,8	57,8	-27,1	28,5	-1,4
Autres Pays	79 028	-17,4	19,3	-41,6	66,7	-9,2	13,9	-3,3
Total général	2 204 955	-15,3	17,6	-31,0	55,0	-13,7	27,4	-5,0

Source : ISPF (Enquête de fréquentation touristique)

4 • Activité de l'hôtellerie internationale : des résultats négatifs

En 2009, l'offre en chambres a augmenté de 1 %, soit un potentiel supplémentaire de 2 234 chambres. La fermeture du Club Med de Bora-Bora (150 chambres) a été compensée par l'ouverture des hôtels « Manava Suite Resort » (121 chambres) et « Tahiti Nui » (91 chambres).

L'activité de l'hôtellerie internationale a de nouveau souffert du recul de la fréquentation touristique ; le taux d'occupation perd 6,8 points par rapport à 2008 pour s'établir à 46,5 %. Cette baisse est observée dans toutes les catégories d'hôtels et dans tous les archipels sans exception.

Le nombre de chambres vendues a chuté de 12,5 % à 555 891, dont 82 % sont vendues à des non-résidents. La clientèle locale est le seul marché en progression de 10 % avec 100 416 chambres vendues. Parallèlement, le prix moyen de la chambre

Fréquentation de l'hôtellerie internationale

Archipels Classes	Chambres offertes à la location			Chambres vendues (nuitées)			CMR		
	Année 2009	Année 2008	Variation 2009/2008	Année 2009	Année 2008	Variation 2009/2008	Année 2009	Année 2008	Variation 2009/2008
	<i>Unité : nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>point</i>
Îles Du Vent	654 935	611 069	7,2	326 687	360 313	-9,3	49,9	59	-9,1
Tourisme	44 412	53 885	-17,6	25 464	32 968	-22,8	57,3	61,2	-3,9
Grand Tourisme	167 466	150 113	11,6	76 002	88 361	-14	45,4	58,9	-13,5
Luxe	443 057	407 071	8,8	225 221	238 984	-5,8	50,8	58,7	-7,9
Îles Sous-Le-Vent	449 142	488 802	-8,1	191 122	232 503	-17,8	42,6	47,6	-5
Tourisme	20 102	20 130	-0,1	6 601	6 200	6,5	32,8	30,8	+2
Grand Tourisme	104 523	155 695	-32,9	40 745	67 945	-40	39	43,6	-4,6
Luxe	324 517	312 977	3,7	143 776	158 358	-9,2	44,3	50,6	-6,3
Autres archipels	90 584	92 556	-2,1	38 082	42 551	-10,5	42	46	-4
Tourisme	12 410	12 484	-0,6	5 380	5 450	-1,3	43,4	43,7	-0,3
Grand Tourisme	25 679	27 104	-5,3	10 510	11 201	-6,2	40,9	41,3	-0,4
Luxe	52 495	52 968	-0,9	22 192	25 900	-14,3	42,3	48,9	-6,6
Total	1 194 661	1 192 427	-0,2	555 891	635 367	-12,5	46,5	53,3	-6,8

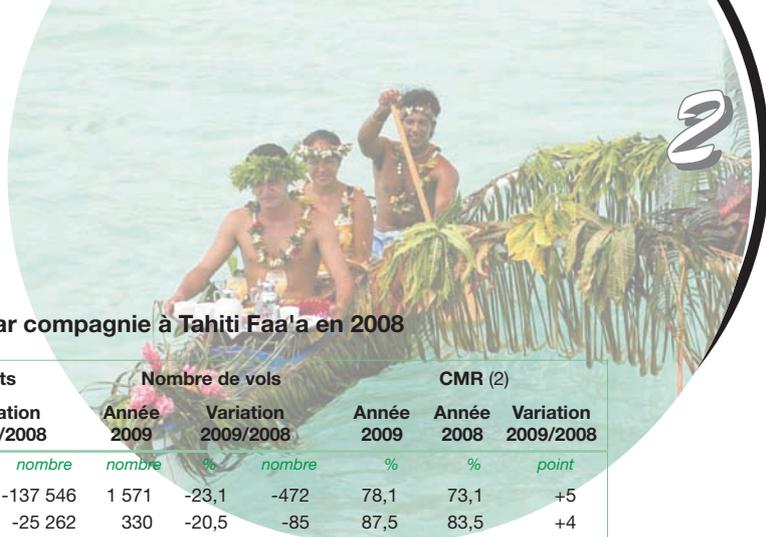
Source : ISPF (Enquête de fréquentation hôtelière)

a diminué de 6,5 %, soit 23 325 F.CFP pour une nuit et concerne toutes les catégories d'hôtels et la majorité des archipels. En effet, seul les hôtels situés à Bora-Bora ont un prix moyen en hausse de 3,7 %, soit 38 325 F.CFP pour une nuit.

5 • Trafic aérien : offre en baisse continue

En 2009, 538 vols ont été supprimés, ce qui a réduit de 18,7 % le nombre de sièges offerts par les compagnies aériennes, soit 163 607 sièges en moins. Cette diminution de l'offre résulte principalement de la réduction du nombre de vols des compagnies Air Tahiti Nui et Air France. En effet, les difficultés rencontrées par la compagnie Air Tahiti Nui l'ont contrainte à supprimer la totalité de ses vols directs à destination de Sydney, New York et Osaka.

Cette contraction importante de l'offre permet une amélioration du coefficient moyen de remplissage malgré la baisse du nombre de passagers transportés.



Trafic international de passagers par compagnie à Tahiti Faa'a en 2008

Compagnie	Passagers (hors transitaire)			Sièges offerts			Nombre de vols			CMR (2)		
	Année 2009	Variation 2009/2008		Année 2009	Variation 2009/2008		Année 2009	Variation 2009/2008		Année 2009	Année 2008	Variation 2009/2008
Unité :	nombre	%	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	nombre	%	%	point
Air Tahiti Nui	348 973	-16,7	-69 905	462 173	-22,9	-137 546	1 571	-23,1	-472	78,1	73,1	+5
Air France	76 691	-18,6	-17 578	87 645	-22,4	-25 262	330	-20,5	-85	87,5	83,5	+4
Air New Zealand	29 433	-3,4	-1 024	45 860	-6,7	-3 313	204	-1,9	-4	64,2	61,9	+2,3
Lan Airlines	29 305	-6,6	-2 085	45 980	+1	+453	210	+1	+2	63,7	68,9	-5,2
Hawaiian Airlines	17 796	-16,1	-2 873	27 094	0,01	+4	104	0	0	65,7	76,3	-10,6
Air Calédonie Internat.	18 432	+1,4	+253	28 458	-0,1	-20	104	-1,9	-2	64,8	63,8	+1
Air Tahiti	4 828	-13,6	-760	9 578	0,1	+7	175	+8	+13	48,4	58,4	-10
Total (1)	526 193	-15,2	-94 326	711 484	-18,7	-163 607	2 722	-16,5	-538	76,0	73,2	+2,8

(1) : total incluant les résultats de compagnies diverses (vols non réguliers)
(2) : Coefficient Moyen de Remplissage comprenant les transitaires

Source : Service de l'Aviation civile

Définitions

Touriste : visiteur qui passe au moins une nuit dans le pays visité (y compris les membres d'équipage des compagnies aériennes non résidents et les transitaires, le cas échéant).

Croisiériste : visiteur hébergé sur une structure d'hébergement flottante basée en Polynésie française.

Touriste terrestre : s'oppose au touriste de croisière. Touriste qui passe au moins une nuitée à terre.

Touriste de Circuit : touriste qui effectue un voyage englobant la Polynésie française et d'autres pays.

Touriste de Destination : par opposition au touriste de circuit, ce touriste effectue un voyage vers un seul pays.

Tourisme affinitaire : touriste qui rend visite à des amis ou à de la famille.

Nuitée : unité de compte de la durée du séjour, constituée d'une nuit par personne passée en hébergement hors de son domicile déclaré. Cette unité de mesure permet de mesurer la durée de séjour moyenne des touristes dans les lieux touristiques.

Hébergement terrestre payant : un hôtel, une pension de famille, une résidence de tourisme.

Hébergement gratuit : un hébergement chez des particuliers (la famille ou les amis) ou dans une structure collective gratuite.

Hébergement flottant : un bateau de croisière, un voilier.

Durée moyenne de séjour : nuitées touristiques rapportées au nombre de touristes correspondants.

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : exprimé en pourcentage, il est obtenu en divisant le nombre de chambres vendues par le nombre de chambres offertes à la location. Ce coefficient tient compte de l'ensemble des nuitées des touristes (internationaux ou résidents locaux).

« Retrouvez toutes les données sur le tourisme sur le site de l'ISPF, www.ispf.pf, rubrique 'Enquêtes&Répertoires/Tourisme' »

- statistiques de fréquentation touristique et hôtelière, mensuelles et annuelles ;
- tableau de bord du tourisme trimestriel et annuel.

En 2009, les importations civiles en Polynésie française marquent le pas, avec une baisse historique liée au ralentissement de l'activité. Parallèlement, les exportations locales souffrent toujours du ralentissement du commerce mondial et des problèmes structurels des secteurs concernés. Le pays s'éloigne encore de l'autosuffisance, avec un taux de couverture réel à 7,3 %. Seul point positif, le déficit commercial réel du pays est moindre en 2009 (-16 %, soit -136 milliards de F.CFP).

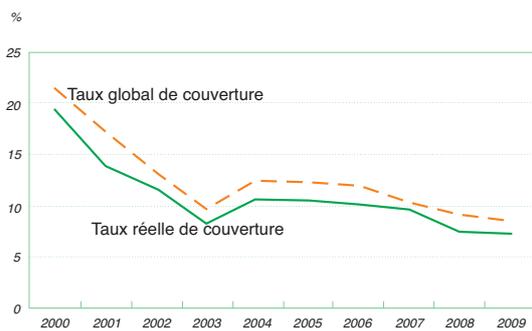
1 • La balance commerciale se redresse mais reste largement déficitaire

Le déficit de la balance commerciale réelle s'est amoindri en 2009, s'établissant à 136 milliards de F.CFP (-16 %). Cette embellie ne traduit pas une reprise des exportations (-19 %), mais une rupture dans la tendance haussière des importations (-16 %), avec le ralentissement de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises. Le taux réel de couverture s'établit à 7,3 % (-0,2 point par rapport à 2008), le niveau le plus faible jamais enregistré.

Balance commerciale de la Polynésie française



Taux de couverture



Sources : Service des Douanes, ISPF

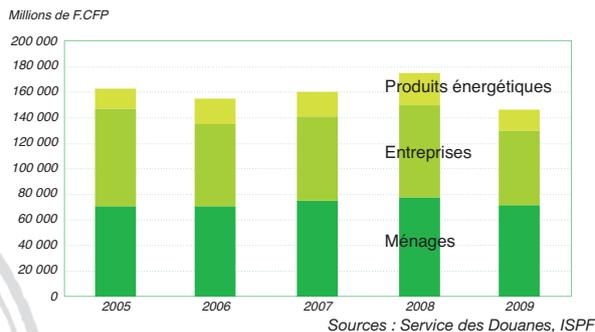
2 • Nette baisse des importations

La valeur des importations civiles diminue de 16 % en 2009, soit la baisse annuelle la plus importante jamais observée. Le montant des importations revient à un niveau équivalent à celui de 2004. Tous les types de produits sont touchés par cette baisse, en premier lieu les produits liés aux investissements des entreprises, dont le montant

Importations civiles



Importations civiles par agent économique



Sources : Service des Douanes, ISPF



diminue de 18 % par rapport à 2008. Les importations en direction des ménages diminuent de 9 % sur un an. Quant aux produits énergétiques, leur valeur a suivi l'évolution du cours du baril de Brent, soit une baisse moyenne de 35 % par rapport à 2008.

Importations civiles

	2005	2006	2007	2008	2009	Variation 2009/2008
<i>Unité : millions de F. C F P</i>						
Ménages						
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	2 614	2 680	2 742	2 766	2 749	-1
Produits des industries agricoles et alimentaires	28 640	28 203	30 985	32 888	32 209	-2
Biens de consommation	25 045	25 605	26 385	27 478	24 918	-9
Produits de l'industrie automobile	15 402	15 056	15 650	15 415	11 881	-23
Entreprises						
Biens d'équipement	40 651	28 306	29 000	34 299	27 318	-20
Biens intermédiaires	35 736	35 769	36 970	37 635	31 414	-17
Produits énergétiques	15 504	19 843	18 907	25 391	16 619	-35
Total	163 592	155 462	160 640	175 871	147 109	-16

Sources : Service des Douanes, ISPF

2.1 • La demande des entreprises marque le pas en 2009...

La valeur des produits importés par les entreprises (biens d'équipement et biens intermédiaires) est en nette baisse en 2009 (-18 %), retournant aux niveaux de 2001. L'investissement des entreprises a donc très nettement ralenti en 2009, concrétisant ainsi les problèmes économiques que rencontre le pays depuis plusieurs années.

La valeur des biens d'équipement importés diminue de 20 % sur un an, traduisant un investissement productif des entreprises en baisse. Et si l'on exclut les nombreuses importations (exceptionnelles) de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie pour le nouvel hôpital effectuées en 2008, la baisse est encore de 12 %.

Quant aux importations de biens intermédiaires, elles diminuent de 17 % sur un an, révélant les difficultés rencontrées dans l'industrie. Les industries du bois et papier, du textile, et des produits minéraux sont en perte de vitesse depuis plusieurs années, tandis que les industries chimiques, métallurgiques et électroniques enregistrent leur premier net revirement de tendance, à la baisse. La mauvaise santé du secteur de la construction impacte fortement ces industries dont l'activité en dépend.

2.2 • ... la consommation des ménages aussi

Les importations de produits relevant de la consommation des ménages (biens de consommation, produits agricoles, produits des industries agroalimentaires, produits automobiles) sont en baisse de 9 % par rapport à 2008, revenant aux niveaux de 2005 et 2006.

Les importations de produits de l'industrie automobile diminuent fortement sur un an (-23 %). L'année 2008 avait enregistré une première année de léger retrait, mais ces importations restaient aux alentours des 15 milliards de F.CFP depuis 8 ans. En 2009, elles tombent à 11,8 milliards de F.CFP, soit le niveau de 2000. Les immatriculations de véhicules neufs reviennent quant à elles au niveau de 1997 (5 600 véhicules 4 roues, -26 %).

Les biens de consommation diminuent de 9 % par rapport à 2008, entraînés par celle des achats d'équipement du foyer (-15 %), et dans une moindre mesure les produits de l'habillement (-13 %) et les produits de l'édition (-29 %). Seuls les produits pharmaceutiques sont en hausse de 3 % sur un an.

Les achats de produits des industries agricoles et alimentaires ont diminué de 2 % en valeur, et les achats de produits agricoles, sylvicoles et piscicoles de 1 %. Cette baisse résulte en partie de la baisse du cours international des produits de base (-9 % en moyenne par rapport à 2008), mais surtout de la baisse des volumes importés (respectivement -3 % et -5 %), alors qu'ils devraient progresser conjointement à la croissance démographique (+1,2 % en 2009).

2.3 • La facture énergétique s'assagit

En 2009, le montant des importations de produits énergétiques a suivi l'évolution du cours international du baril de Brent dont le cours moyen est de 61,5 \$US en 2009 (43,9 €) contre 97,1 \$US en 2008 (65,1 €), soit une baisse moyenne de 35 % par rapport à 2008. La baisse de 4 % des volumes correspondants indique que la consommation de produits énergétiques a peu diminué en 2009. Leur prix unitaire est passé de 76 F.CFP/Kg en 2008, à 52 F.CFP en 2009, soit le niveau de 2005.

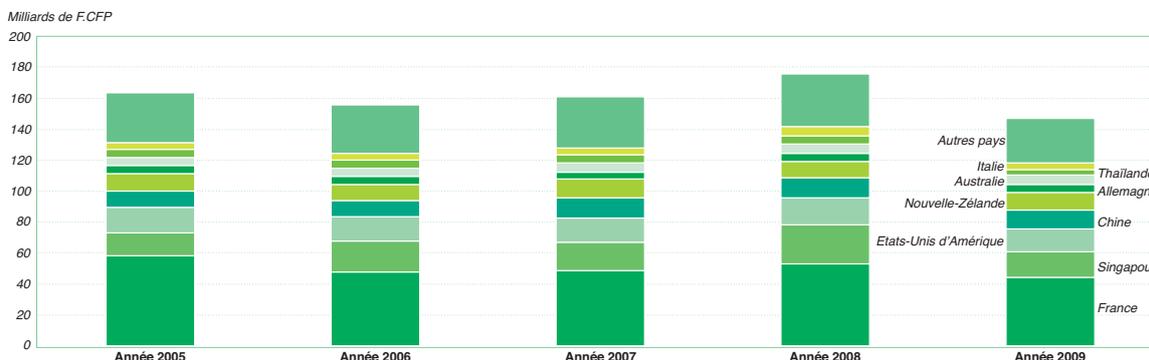
2.4 • La France reste le premier pays d'importation

La France demeure à l'origine d'un tiers de nos importations, malgré une baisse de 16 % par rapport à 2008.

Depuis 2006, avec le changement de lieu d'approvisionnement pour les achats de produits pétroliers, Singapour est devenu le second partenaire commercial de la Polynésie devant les États-Unis. Ses importations représentent 11 % de nos achats, et diminuent de 35 % sur un an.

Les importations en provenance des États-Unis, qui représentent 10 % du total, diminuent de 13 % en valeur sur un an, malgré l'appréciation du dollar US (+5 % en moyenne en 2009).

Les principaux pays importateurs en Polynésie française



Sources : Service des Douanes, ISPF

La Chine reste le 4^{ème} partenaire commercial devant la Nouvelle-Zélande, et ce depuis 2006. Les importations chinoises, essentiellement des produits non alimentaires, sont principalement destinées aux entreprises (à 60 % des biens d'équipement et intermédiaires en 2009). Elles ont diminué de 5 % en valeur par rapport à 2008.



Les importations néo-zélandaise, essentiellement constituées de produits des industries agricoles et alimentaires, sont orientées à 65 % vers les ménages. Elles sont en hausse de 1 % en valeur sur un an (stables en volume), malgré la dépréciation du dollar néo-zélandais (-6 % en moyenne en 2009 après -10 % en 2008).

Les autres principaux partenaires commerciaux (plus de 4 milliards de F.CFP de ventes) sont dans l'ordre l'Allemagne (+5 % par rapport à 2008), l'Australie (-3 %), la Thaïlande (-18 %) et l'Italie (-32 %).

3 • Les exportations locales en forte baisse

Les exportations locales souffrent toujours de la contraction des échanges commerciaux internationaux (-12 % en 2009). Les recettes s'élèvent à 10,7 milliards de F.CFP, soit une nouvelle baisse de 2,4 milliards de F.CFP (-19 % par rapport à 2008).

Exportations locales par produit

	2005	2006	2007	2008	2009	Variation 2009/2008
<i>Unité :</i>			<i>millions de F.CFP</i>			<i>%</i>
Produits perliers	12 839	12 043	12 103	9 701	7 877	-19
<i>Perle de culture brute</i>	12 156	10 943	10 577	8 316	7 471	-10
<i>Ouvrages en perles</i>	444	945	1 422	1 228	202	-84
Poisson	358	416	488	276	535	94
Noni	1 424	1 161	751	559	768	37
Huile de coprah	292	257	371	481	261	-46
Nacre	395	398	335	269	214	-21
Vanille	202	182	229	196	198	1
Monoï	164	191	256	194	147	-24
Bière	123	113	94	92	68	-26
Total	17 204	15 789	15 612	13 187	10 738	-19

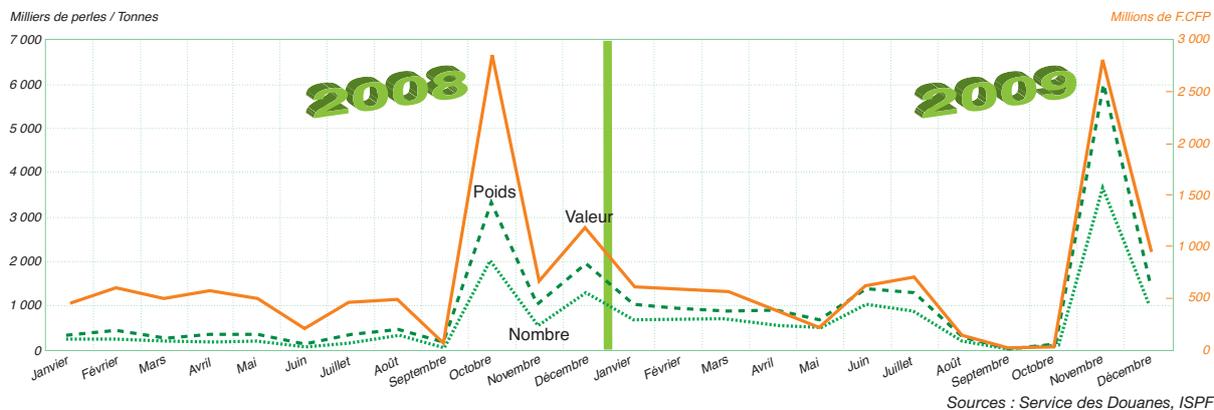
Sources : Service des Douanes, ISPF

3.1 • Les difficultés de la perle se poursuivent

Les ressources générées par le secteur de la perliculture continuent leur repli en 2009 ; les recettes des produits perliers diminuent de 19 %, alors que les volumes correspondants augmentent encore (+50 % en volume, +55 % en nombre).

Depuis la suspension du DSPE (1^{er} octobre 2008), les producteurs désertent le marché des ouvrages en perle (-84 % en valeur, -66 % en volume en 2009), et reviennent en force sur celui de la perle de culture brute. Le nombre de perles brutes exportées augmente de 80 % sur un an en 2009 (+68 % en volume). Mais la valeur totale de ces ventes diminue de 10 %, soit un prix au gramme encore en baisse à 490 F.CFP en 2009 (-46 %), un prix dérisoire pour un produit de luxe tel que la perle noire. L'explosion des exportations s'explique par un effet d'aubaine de la part des producteurs qui ont profité de la suspension du DSPE. Celui-ci a longtemps été considéré comme un frein à l'exportation : avec un prix moyen de la perle à l'export à 900 F.CFP/gramme en 2008, le DSPE à 200 F.CFP/gramme ponctionne 22 % des recettes du producteur, contre seulement 8 % lors de sa création il y a 15 ans. Les exportateurs ont donc écoulé leurs stocks en 2009, cumulés dans l'attente de la suspension du DSPE et de la hausse des cours. Le poids moyen des perles en 2009 perd 0,05 gramme à 1,6 gramme la perle.

Exportations de perles de culture brutes



3.2 • La pêche : des efforts insuffisants

En 2009, les exportations de produits de la pêche renouent avec des niveaux honorables ; 830 tonnes de poissons ont été exportées (+88 %), pour une valeur de 535 millions de F.CFP (+94 %), soit un niveau bien supérieur à la moyenne de ces cinq dernières années.

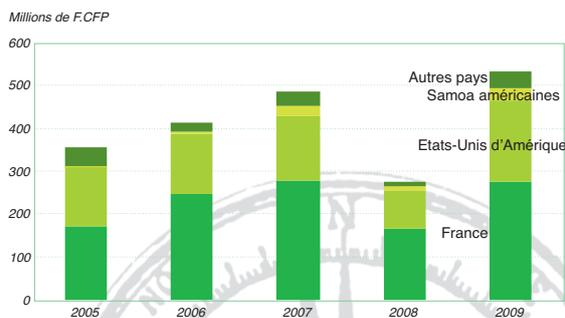
L'effort de pêche a donc continué sa hausse en 2009, au vu de l'augmentation des volumes pêchés, tandis que le prix au kilo se maintient sur un an (650 F.CFP, +3 %). Celui-ci demeure à un niveau élevé grâce à la bonne tenue des exportations de poissons transformés, le type de préparation le plus rémunérateur (à 960 F.CFP le kilo). Parallèlement la remise en service de plusieurs thoniers congélateurs a permis de relancer les exportations de produits frais (x3 sur un an) et congelés (x4 sur un an).

Pourtant des problèmes subsistent : pour des raisons de rentabilité (durée de campagne et prix) certains navires ne pêchent qu'en campagnes de frais, alors que les armateurs disposent de navires congélateurs.

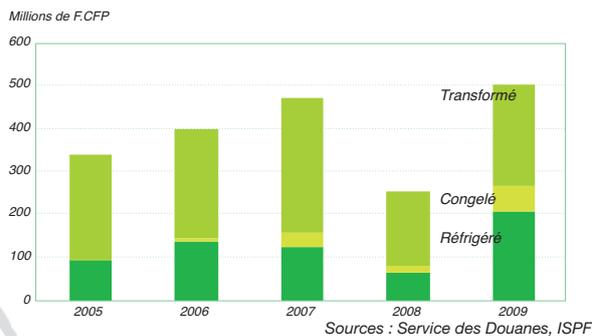
Malgré de faibles volumes exportés en 2008, les gros acheteurs sont toujours fidèles au poisson du fenua : la France, les États-Unis, les Samoa américaines et Hong Kong sont nos principaux clients (96 % des exportations). Leurs achats sont tous en nette hausse en glissement annuel, pour revenir au niveau de 2007.

Exportations de poisson

par Pays destinataire



par type de conservation hors poissons vivants et crustacés



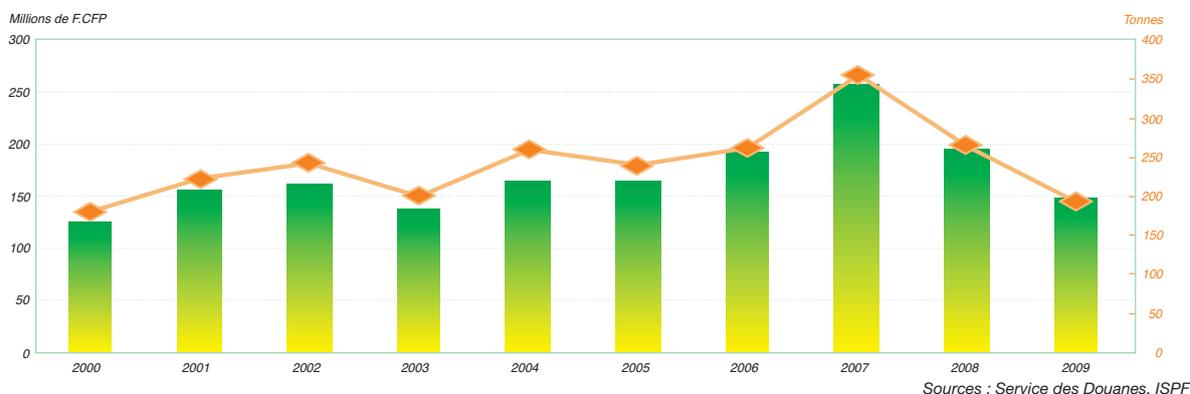
3.3 • Le Monoï de Tahiti : deuxième année consécutive de baisse

Le monoï, à appellation d'origine contrôlée « Monoï de Tahiti », s'exporte sous trois formes : en vrac (86 %, en volume -6 points sur un an) vers des sociétés de l'industrie des cosmétiques, conditionné (13 %, +6 points), ou en préparation solaire (1 %).

En 2009, la France a acheté 91 % du volume de nos exports de monoï, toutes préparations confondues. Dans le détail elle a importé 80 % des préparations antisolaires, 98 % du monoï présenté en vrac et 50 % du monoï conditionné. Les États-Unis, l'Allemagne et la Nouvelle-Calédonie achètent principalement du monoï conditionné.

Les exportations de monoï diminuent de 24 % en valeur, pour la deuxième année consécutive. Le volume diminue un peu plus qu'en 2008, mais a été compensé par une légère hausse du prix au kilo (760 F.CFP). La baisse de 34 % des ventes de monoï « en vrac » impose la tendance générale, soit essentiellement une baisse de la consommation de l'industrie française pour ce produit depuis 2008. Parmi les acheteurs réguliers, seule la Nouvelle-Calédonie augmente ses achats en 2009 (+7 % en valeur, +9 % en volume). La création de l'Appellation d'Origine contrôlée en 1992 a permis de protéger ce produit des contrefaçons, et de garantir sa qualité. Toutefois, la tendance actuelle sur le marché mondial des cosmétiques est au « tout naturel, tout bio », ce qui ne favorise pas notre monoï, dont la fabrication est faite avec de l'huile de coprah raffinée et non avec de l'huile de coprah de première pression à froid ou bio, comme le sont déjà certains types de monoï présents sur le marché international, à des prix très concurrentiels.

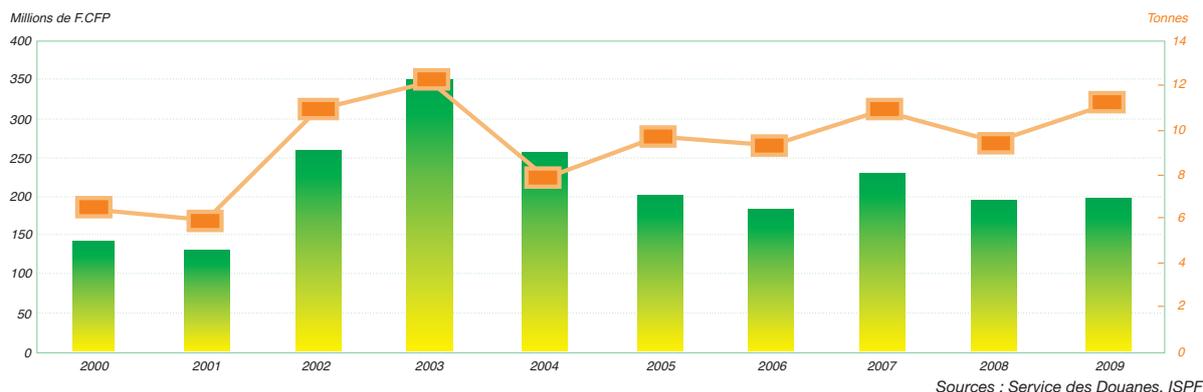
Exportations de Monoï



3.4 • Des exportations de vanille stables

La vanille de Tahiti affiche les mêmes recettes qu'en 2008, malgré une baisse du prix au kilo de 15 % (17 600 F.CFP). Les volumes exportés ont augmenté de 20 %, soit 1 800 tonnes supplémentaires partagées entre la France (+20 %), les États-Unis (+80 %), le Japon (+54 %), et dans une moindre mesure, la Nouvelle-Calédonie. La vanille de Tahiti a remporté la médaille d'or lors du prestigieux concours agricole parisien en 2009, soit la 3^{ème} année consécutive.

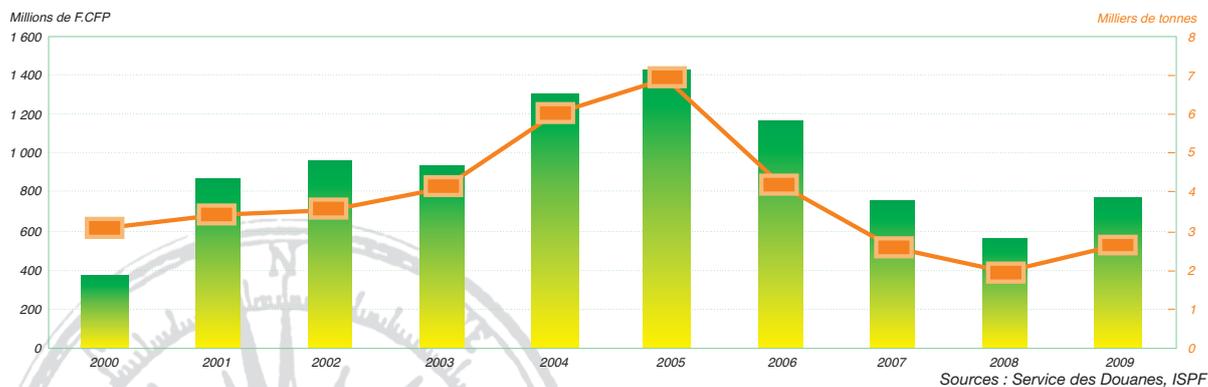
Exportations de vanille



3.5 • Les exportations de noni se redressent

Le nono affiche lui aussi une hausse de ses ventes après 3 ans de baisse. En 2009, 2 600 tonnes de noni ont été exportées (+37 %), pour un montant de 767 millions de F.CFP (+37 %), niveaux équivalents à 2007. Les exportateurs locaux dépendent des décisions marketing de la maison-mère aux États-Unis qui fixe les quantités dont elle a besoin pour ses usines de production dans l'Utah, en Allemagne, au Japon et en Chine. Or en 2009, la société américaine Tahitian Noni International a créé de nouveaux produits à base de noni, et a mis en place un nouveau plan d'avantages et de reconnaissance offrant encore plus de récompenses à ses Consultants Indépendants en Produits, d'où une hausse de la demande et donc des exportations. Toutefois, la demande correspond à peine à la production des Îles Du Vent et des Îles Sous-Le-Vent.

Exportations de noni



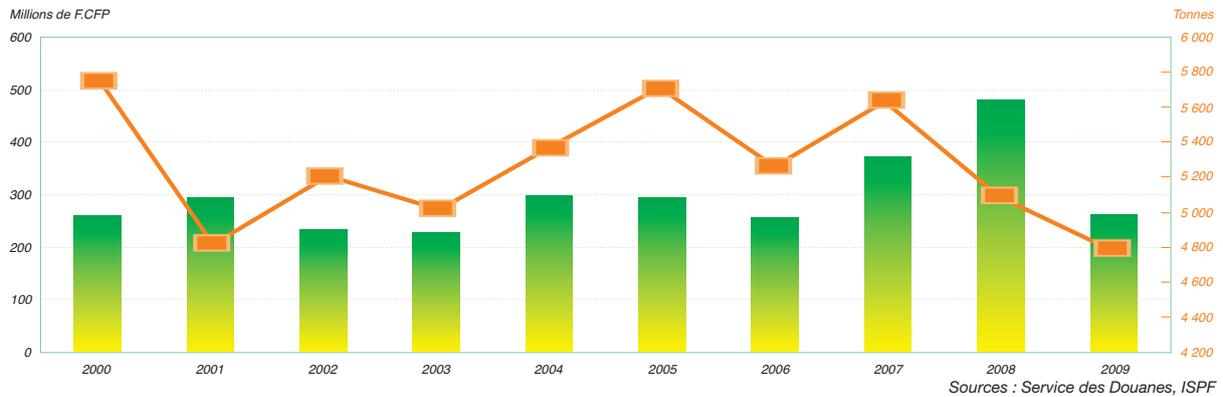


3.6 • Huile de coprah en baisse

Après de très bons résultats au cours des trois premiers trimestres de l'année, les exportations d'huile de coprah sont quasiment nulles au dernier trimestre ; les cargos qui embarquaient l'huile pour l'Europe ont été remplacés au milieu de l'année par des navires ne disposant pas de soutes alimentaires pour un chargement en vrac. Des solutions alternatives sont à l'étude comme vendre l'huile de coprah sur le marché polynésien comme agro-carburant. L'activité liée à la coprahculture concerne de plus en plus de familles dans les Tuamotu, surtout face au ralentissement des activités de la perliculture et du nono.

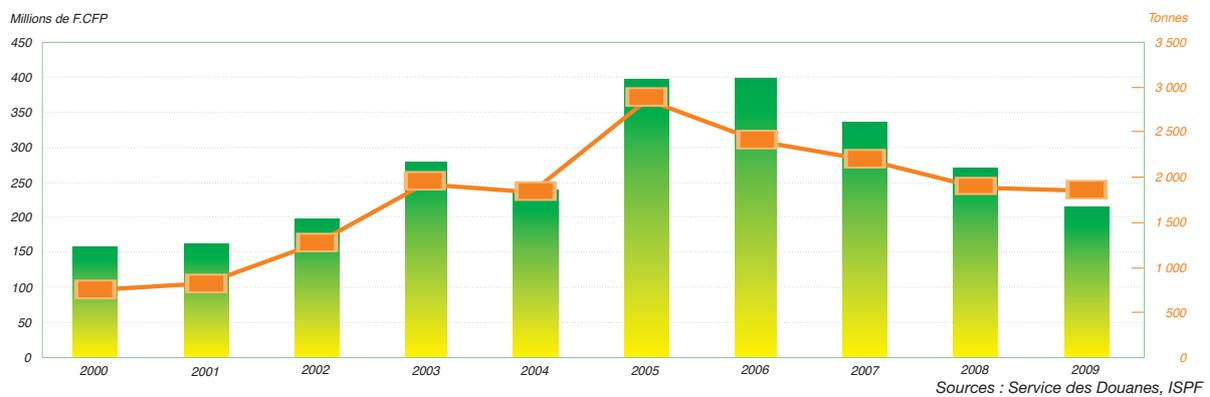
Au cours de l'année 2009, le cours mondial de l'huile de coprah a perdu 41 % de sa valeur, soit 725 \$/mt (million de tonnes). Cette baisse s'est répercutée sur le prix au kilo à l'export en Polynésie française qui tombe à 53 F.CFP en 2009 (-43 %). Les exportations finissent l'année en baisse de 46 % en valeur, mais seulement de 6 % en volume.

Exportations d'huile de coprah



3.7 • Perte de vitesse pour la nacre

Exportations de nacre



Le prix unitaire de la nacre est descendu à 116 F.CFP/kilo, un niveau jamais atteint, pénalisant les recettes en baisse de 20 %, tandis que les volumes correspondants sont quasiment stables.

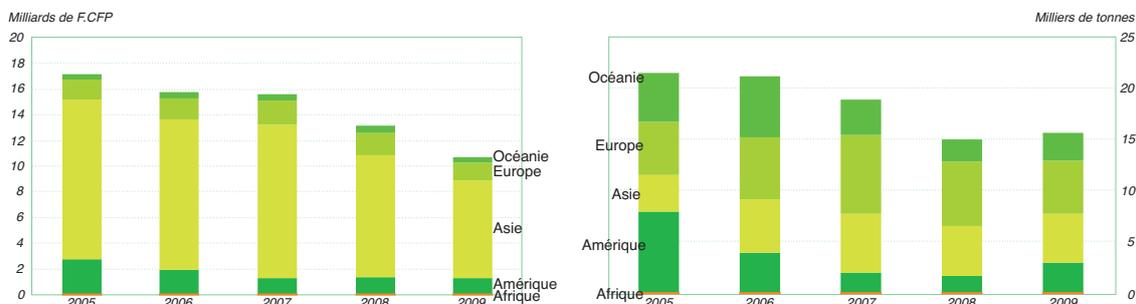
3.8 • L'Asie, premier acheteur des produits polynésiens

L'Asie demeure le premier client de la Polynésie française en 2009, en termes de valeur, essentiellement acheteur de produits perliers. Le continent européen, second client, importe de l'huile de coprah, des produits de la pêche et de la vanille. Le continent américain achète essentiellement les produits perliers et du noni. Enfin les pays océaniques achètent principalement des produits de la pêche. Hong Kong, le Japon, les États-Unis et la France se partagent 90 % des exportations, en valeur.

Exportations locales par continent

en valeur

en volume



Sources : Service des Douanes, ISPF



Dans un contexte international où la demande est encore en baisse, le secteur de la perliculture en Polynésie française est dans une situation difficile en 2009, avec un prix de la perle faible qui ne correspond plus à un produit de luxe. Les exportateurs ont profité de la suspension du DSPE pour écouler leurs stocks importants de perles cumulés depuis plusieurs années, au détriment de la qualité. Les volumes exportés ont explosé en 2009, tandis que la valeur diminue encore pour revenir à un niveau jamais enregistré depuis 1993. Les ventes d'ouvrages en perles sont laissées de côté depuis la suspension de la DSPE ; la baisse amorcée au dernier trimestre 2008 se confirme, et les exportations sont en chute libre en 2009, ne représentant plus que 3 % des exports de produits perliers (13 % en 2008).

Même si les surfaces lagunaires ouvertes à la perliculture sont en baisse en 2009, elles sont aujourd'hui plus nombreuses qu'en 2005, tout comme les greffeurs étrangers, tandis que les effectifs salariés correspondants diminuent, tout comme le chiffre d'affaires, et les exportations dont les recettes sont très en deçà des capacités du secteur.

1 • La production

Début 2009, le nombre d'îles et atolls abritant une activité de perliculture est toujours de 27 îles. Cela concerne 571 concessions maritimes (-13 % en un an), pour une surface totale de 8 360 hectares (-18 %). La surface moyenne des concessions diminue de 8 %, soit 18 hectares. à lui seul, l'archipel des Tuamotu regroupe 70 % des concessions (-10 points) et 80 % des surfaces, réparties sur 22 atolls. L'archipel des Gambier abrite 93 concessions (-2) pour une surface totale de 1 225 hectares (17 % des concessions).

La grande majorité des fermes sont des exploitations familiales de petite taille, qui ne représentent que 20 % de part de marché, tandis qu'une quinzaine d'entreprises, à gros volume de production, représentent 60 % de part de marché.

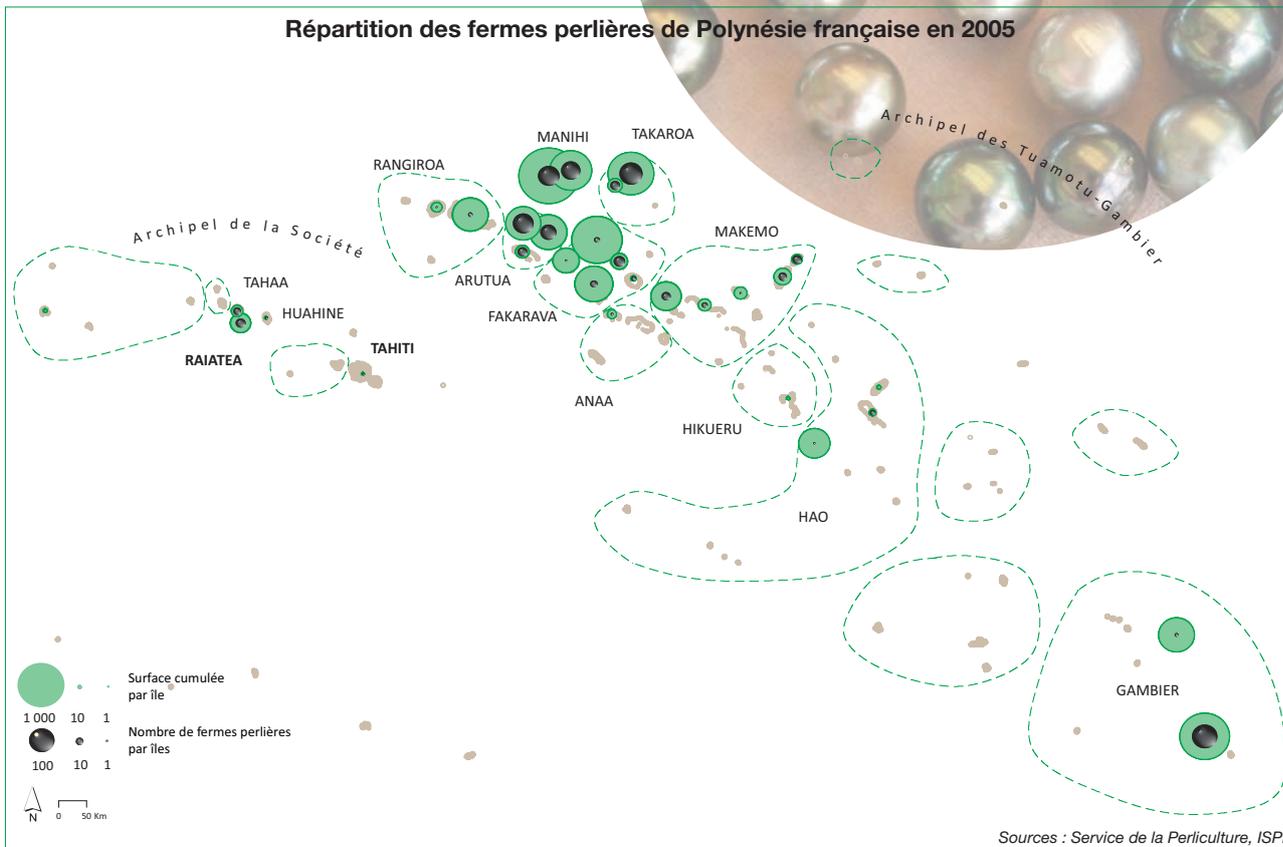
Dans le cadre du plan de relance de la perliculture, il est prévu la mise en place d'un « numerus clausus » par île, déterminant un quota de production de perles en fonction de la superficie maximale exploitée par la concession.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, une carte professionnelle de producteur d'huîtres perlières et/ou de producteur de perles de culture de Tahiti est obligatoire pour pratiquer l'activité de perliculture. Fin 2009, le service de la perliculture dénombre 460 producteurs d'huîtres perlières et 460 producteurs de perles de culture brutes (respectivement -14 % et -10 % sur un an).

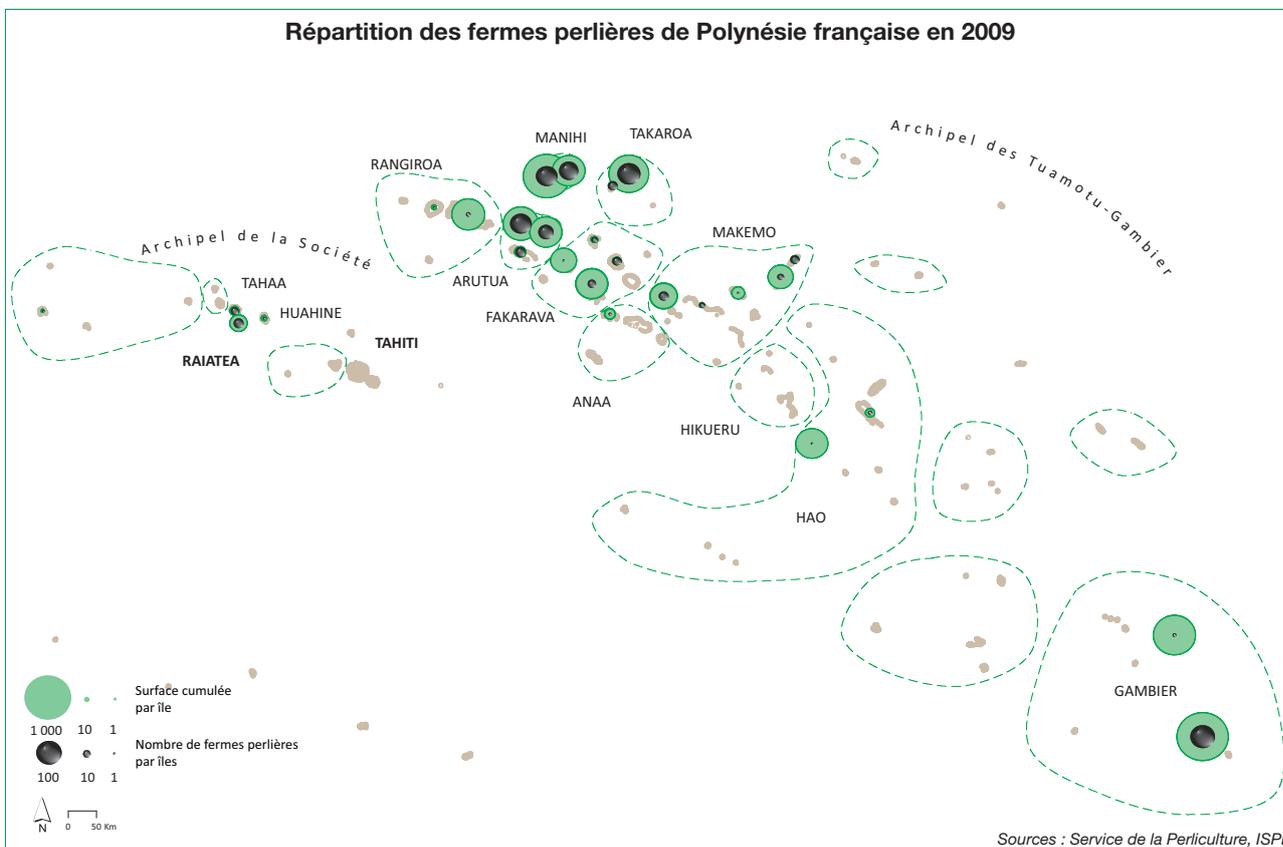
En 2009, les importations de nucleus augmentent de 3 %, soit 20,6 tonnes, légèrement moins que la moyenne de ces cinq dernières années (25 tonnes). 99 % des nucleus importés sont en nacre. Le reste est en corail. Dans le cadre du plan de relance de la perliculture, la mise en place prévue d'un « numerus clausus » impliquera la création d'une structure unique de distribution de nucleus.



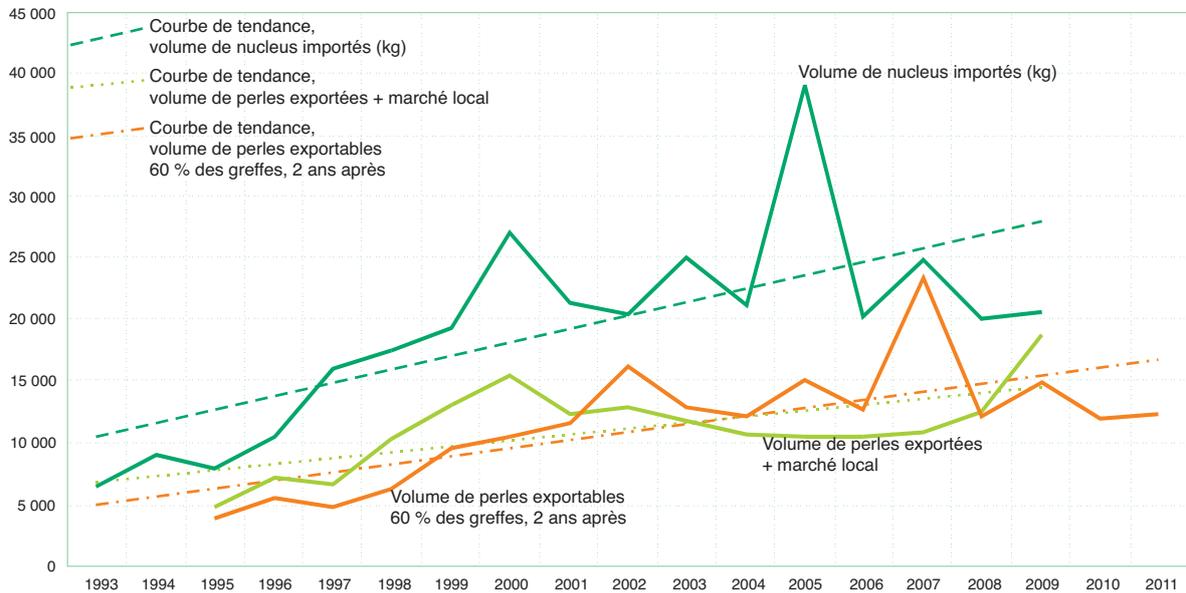
Répartition des fermes perlières de Polynésie française en 2005



Répartition des fermes perlières de Polynésie française en 2009



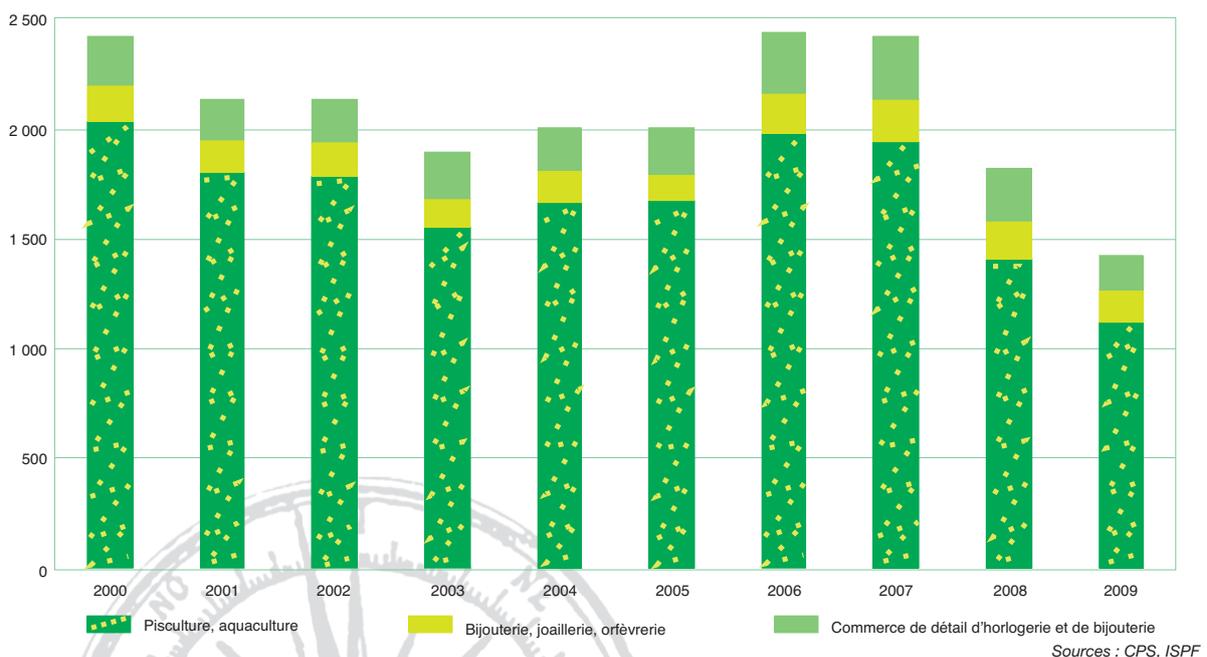
Importations de nucleus et exportations de perles



Concernant l'emploi, en décembre 2009, les activités de la « pisciculture, aquaculture » comptent 1 124 salariés (dont l'essentiel est issu de l'aquaculture), soit une baisse de 20 % par rapport à 2008.

Il existe d'autres activités liées à la perliculture, comme les industries de la « bijouterie, joaillerie » dont les effectifs diminuent de 17 %, et les « commerces de détail d'horlogerie et de bijouterie » (-33 %).

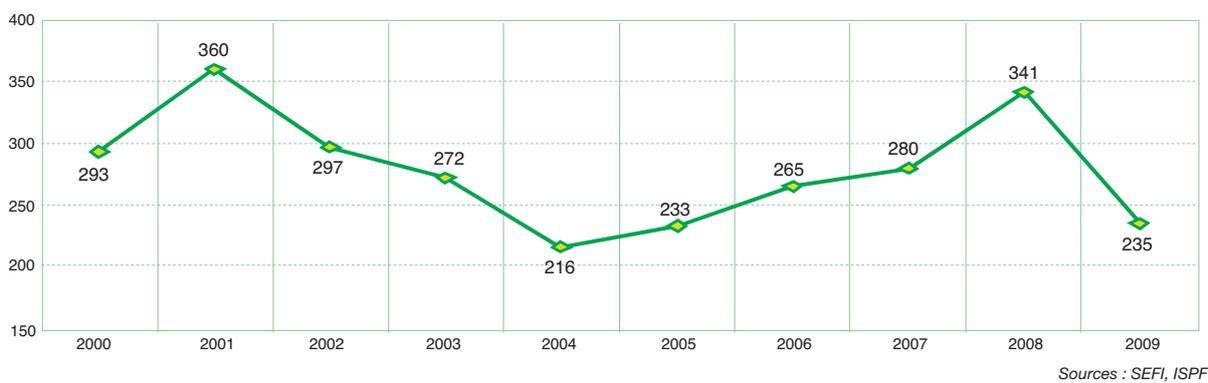
Effectifs salariés déclarés à la CPS concernant les activités liées à la perliculture



Selon le dernier recensement de la population, le nombre de personnes vivant des activités de pêche, aquaculture s'élevait à 3 700 personnes en 2007.

En 2009 le SEFI a délivré 694 autorisations de travail à des étrangers, dont 235 dans le secteur de la pêche, aquaculture. Ce secteur reste le plus concerné en raison du recours à des greffeurs, et ce malgré la crise que traverse la perliculture. Ce sont principalement des ressortissants chinois qui exercent en qualité de greffeur dans le secteur de la perliculture. En quelques années, grâce à leur excellent rapport prestation/coût, ils ont pris la place des greffeurs japonais qui ont quasiment disparu du secteur.

Nombre d'autorisations de travail de greffeurs de perles accordées à des étrangers par le SEFI



Conclusion

Sur la dernière décennie, on peut distinguer 3 phases quant à l'évolution des indicateurs de production du secteur :

- Avant 2004

Le recensement du secteur perlicole effectué entre 2001 et 2003 a permis de réguler le secteur en diminuant les surfaces exploitées, le nombre de producteurs et donc les effectifs salariés y compris les greffeurs étrangers. L'objectif étant de redresser le chiffre d'affaires du secteur en chute libre (dont les recettes à l'export).

- De 2004 à 2008

Les effectifs vont rapidement repartir à la hausse (dès 2004), suivront ensuite les cartes de producteur et les greffeurs étrangers dont le nombre ré-augmente à partir de 2005. Ce n'est qu'en 2006 que les surfaces exploitées repartent à la hausse. Le chiffre d'affaires va lui aussi augmenter en 2006, puis en 2007. Les recettes à l'export, qui ré-augmentent dès 2004, resteront quasiment stables jusqu'en 2007.

- Après 2008

La reprise du chiffre d'affaires du secteur n'aura été que de courte durée puisqu'il repart en baisse en 2008, tout comme les exportations et les effectifs salariés. Le réajustement se fait donc au niveau de la production, avec une baisse des greffeurs, des cartes de producteurs et des surfaces.

2 • La pré-commercialisation

2.1 • Des contrôles de plus en plus nombreux

Dans le cadre de la restructuration du secteur entamée en 2001, un contrôle de la qualité des perles est effectué par le Service de la Perliculture.

En 2009, 11,4 millions de perles ont été contrôlées (+43 %), correspondant à un poids total de 17,4 tonnes (+37 %). Le poids moyen des perles contrôlées est stable depuis 3 ans à 1,52 gramme la perle. Quant au nombre de perles détruites par le Service de la perliculture, il augmente de 13 % soit 270 kg.

Fin 2009 a été créée la Maison de la Perle, un EPIC (établissement Public à caractère Industriel et Commercial) dont les missions, avant celle de la commercialisation, seraient le contrôle des perles, le tri, leur labellisation par des experts agréés, et la délivrance d'un certificat classifiant la production et garantissant une valeur au lot expertisé.

2.2 • Les entreprises franches

En 2009 on dénombrait 8 entreprises franches, soit une de moins qu'en 2008. Ce type d'entreprise a été créé en 2004 afin de permettre à certains exportateurs d'être affranchis du DSPE. Le principe est le suivant : ces entreprises importent le matériel nécessaire pour créer des bijoux à partir de perles de Tahiti qui doivent obligatoirement avoir été percées et montées pour pouvoir être exportées, sans payer de DSPE. L'objectif était aussi d'apporter de la valeur ajoutée au produit en créant de vrais bijoux. Malheureusement peu d'entreprises ont joué le jeu, la plupart se contentant de percer et d'enfiler des perles de moyenne qualité.

2.3 • Les cartes de négociant sur une légère tendance à la baisse

Depuis janvier 1999, les négociants doivent aussi disposer d'une carte professionnelle assurant leurs compétences ; elle s'obtient à l'issue d'un examen professionnel portant entre autres sur le commerce, le droit, et complété par une épreuve de tri des perles. Cette carte est assortie de garanties bancaires qui protègent les transactions. Le nombre de négociants est en baisse depuis plusieurs années. En 2009, une seule nouvelle carte a été attribuée, pour 3 résiliations, ramenant à 30 le nombre de cartes de négociant actives (-2).

2.4 • La promotion en panne

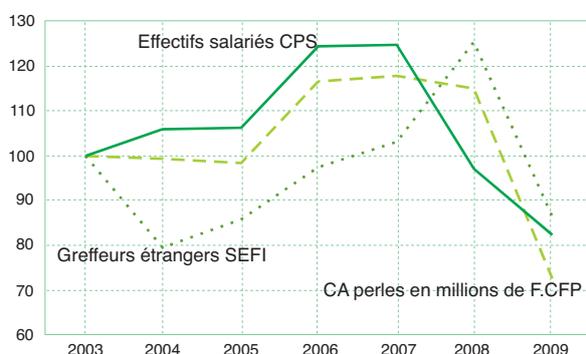
La perliculture polynésienne se caractérise par une grande majorité de petits producteurs, qui ont choisi d'organiser la promotion au sein d'un groupement d'intérêt économique (GIE). Mais avec le ralentissement des exportations de perles et surtout des recettes liées au DSPE, le principal G.I.E., Perles de Tahiti, a commencé à rencontrer des problèmes de financement. Après quinze ans d'existence, la suppression de la taxe de 200 F.CFP par gramme de perle exportée sonne le glas du Groupement d'intérêt économique qui servait la promotion de la perle polynésienne dans le monde ; le GIE Perles de Tahiti a ainsi été placé en liquidation judiciaire début 2009, et dissout début 2010.

C'est ainsi que dans la transition, de 2008 à 2009, sans réelle stratégie de promotion et de commercialisation, la surproduction s'est amplifiée

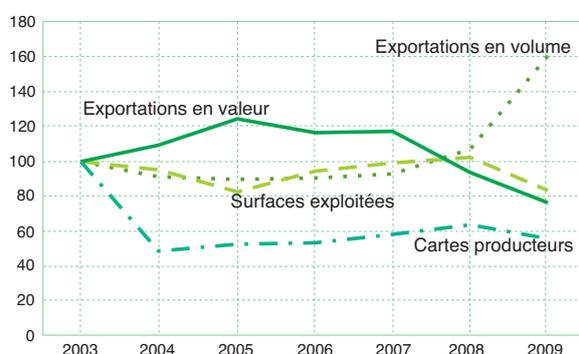
entraînant une baisse des prix. Au lieu d'adopter des stratégies différenciées sur différents marchés-cibles, comme le faisait le GIE, les professionnels ont privilégié le vecteur de la vente aux enchères. Et ceci, en abandonnant progressivement le marché traditionnel et historique de la perle, à savoir le Japon, au profit de la nouvelle principale place de négoce, Hong Kong.

Une nouvelle fiscalité est prévue pour financer la promotion du secteur : la Contribution à l'Organisation de la Perliculture (COP) de 50 F.CFP/perle.

Principaux indicateurs du secteur de la perliculture



Indices base 100 en 2003



Source : ISPF

3 • La commercialisation

3.1 • Les ventes aux enchères

Jusqu'en 2007, le groupement d'intérêt économique (G.I.E.) organisait chaque année des ventes aux enchères en Polynésie française (en général 3), mais aussi à Shanghai et Hong Kong depuis 2006. Les ventes aux enchères de Tahiti ayant pour objectif de fournir des perles aux acheteurs locaux et étrangers, ceux qui ne peuvent pas participer aux ventes aux enchères internationales de perles de Tahiti (5 à Hong Kong tout au long de l'année, 2 à Kobe au Japon). Les exploitations plus importantes commercialisent plus facilement leur production à l'extérieur, elles ont l'assise financière suffisante pour organiser leurs propres ventes sur les marchés internationaux. Selon l'état du marché et la conjoncture favorable ou non, le circuit de commercialisation des perles privilégie soit les traditionnelles ventes aux enchères, soit l'achat direct dans les fermes perlicoles. Depuis quelques années, les ventes aux enchères se font plus rares, et ont un succès mitigé. Les perles de culture de Tahiti sont plus fréquemment vendues par contrats privés entre les producteurs et les négociants.

En 2007, une seule vente aux enchères a été organisée à Tahiti, et n'a pas eu les résultats escomptés ; le GIE a préféré limiter les ventes afin de préserver le prix moyen de la perle au gramme. En 2008, l'unique vente aux enchères organisée a permis de vendre 75 % des 230 000 perles présentées, avec un prix moyen en hausse de 23 % par rapport à la dernière vente (soit 1 600 F.CFP).

En 2009, seules des ventes aux enchères à Hong Kong ont été organisées, donnant plus de pouvoir aux acheteurs asiatiques. En outre, l'essentiel du chiffre d'affaires du secteur se fait à l'étranger.

3.2 • Le chiffre d'affaires du secteur (déclaré en Polynésie française)

En 2009, le chiffre d'affaires des entreprises du secteur perlicole soumis à la TVA s'élève à 191 millions de F.CFP¹ soit une baisse de 13 %. Si l'on inclut les industries et commerces de l'horlogerie, bijouterie, le chiffre d'affaires s'élève alors à 4 milliards de F.CFP en 2009, soit une baisse de 37 %. Le chiffre d'affaires des industries diminue de 46 %, et le plus conséquent, celui des commerces (63 % du total) diminue de 28 %.

Les ventes aux enchères ayant toutes été organisées à Hong Kong en 2009, la majorité du chiffre d'affaires de ce secteur s'est faite hors du territoire.

3.3 • Les exportations

En 2009, les exportations de produits perliers ont rapporté 7,9 milliards de F.CFP à la Polynésie française, soit une baisse de 19 % par rapport à 2008. Les recettes reviennent ainsi à leurs niveaux de 1993. Parallèlement, les volumes correspondants sont en hausse de 50 %, ce qui a pour effet de faire à nouveau baisser le prix au gramme, à 480 F.CFP (contre 890 F.CFP en 2008).

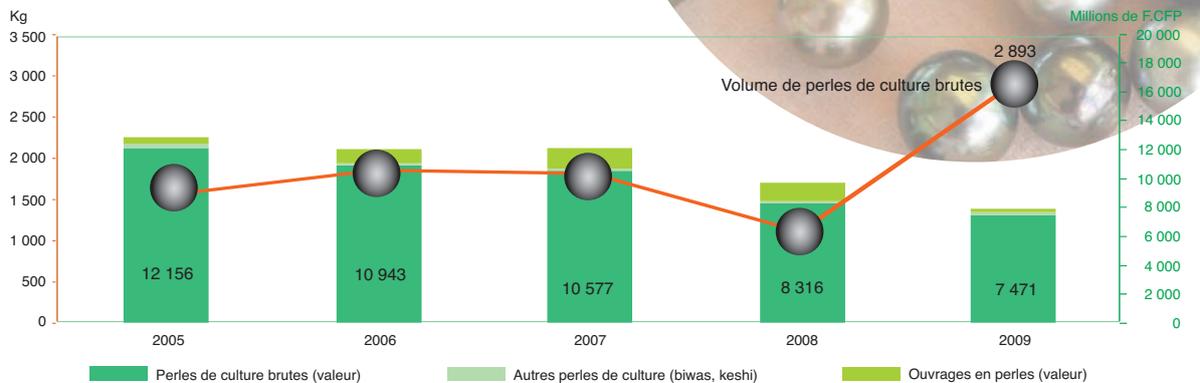
Les exportations de produits perliers sont réparties en trois catégories ; les perles de culture brutes représentent plus de 90 % des recettes à l'export, les ouvrages en perles environ 3 %, et les autres perles (keishis, biwas, etc.) de 1 à 3 %. Après 2004 et la création des entreprises franches, les exportations d'ouvrages en perle ont pris plus d'importance, représentant jusqu'à 13 % des exportations en 2008 (86 % pour les perles de culture brutes). Mais la suspension du DSPE en 2008 a renversé la tendance et marqué la fin de l'essor des ouvrages en perles (3 % des exportations de produits perliers, et 95 % pour la perle de culture brute).

• Les perles de culture brutes

Les résultats de la perle de culture brute à l'exportation enregistrent de tristes records en 2009. Les recettes diminuent à 7,5 milliards de F.CFP (-10 %), tandis que le volume exporté atteint 15 tonnes (+68 %), des niveaux jamais enregistrés. Ces tendances inverses et extrêmes font plonger le prix de la perle au gramme à 490 F.CFP (-46 %). Le nombre de perles exportées augmente lui aussi à un niveau élevé (9,8 millions, +80 %), faisant chuter le prix de la perle à 760 F.CFP. Mais cette baisse de prix est essentiellement due à une baisse de la qualité des perles ; le poids par perle diminue (-6 % à 1,56 gramme), et les perles de catégorie C et D étaient plus nombreuses cette année, selon les contrôles effectués par le service de la perliculture, qui précise que la demande de petites perles de basse qualité existe à l'étranger. Trop de perles et de trop faible qualité conjugué à la quasi-absence de promotion sur le produit, ont conduit à un effondrement du cours en 2009. En outre, si les volumes ont tant augmenté, c'est aussi parce que les contrôles douaniers ont été plus nombreux.

¹ : ce chiffre est bien inférieur aux recettes perlicoles à l'export du fait de nombreux systèmes fiscaux différents touchant les perliculteurs, les chiffre d'affaires soumis à la TVA n'étant que l'un d'entre eux.

Exportations de produits perliers

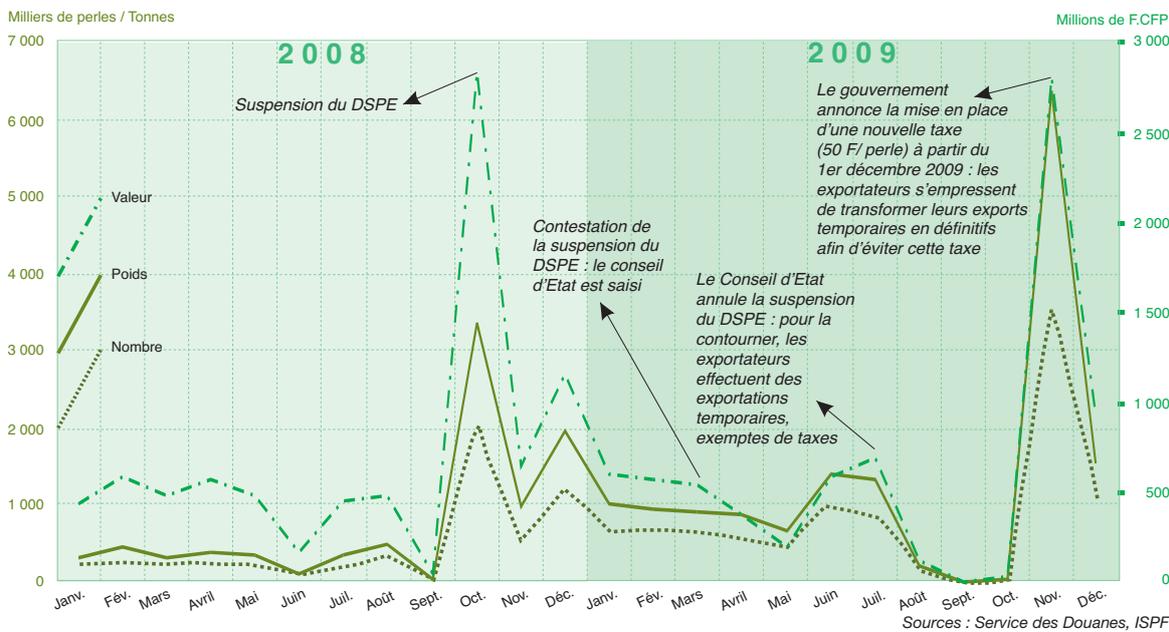


Sources : Service des Douanes, ISPF

En 2009, les exportations de perles de culture brutes ont évolué en fonction des décisions politiques sur la remise en place ou non de la taxe à l'export. Les annonces du gouvernement ont influencé le comportement des exportateurs, mais au final, aucune fiscalité à l'export n'a été remise en place avant le 1^{er} décembre 2009.

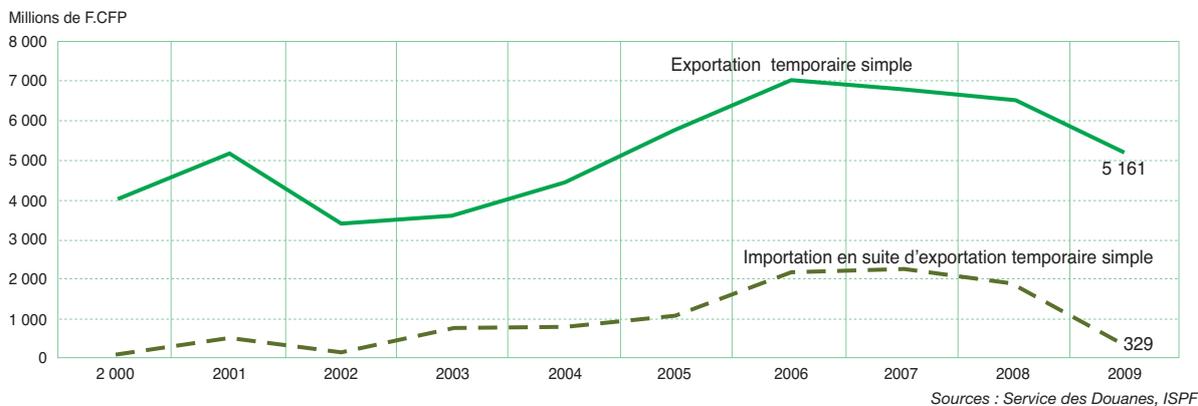
- Les ouvrages en perles

Exportations de perles de culture brutes



Sources : Service des Douanes, ISPF

Exportations temporaires et réimportations



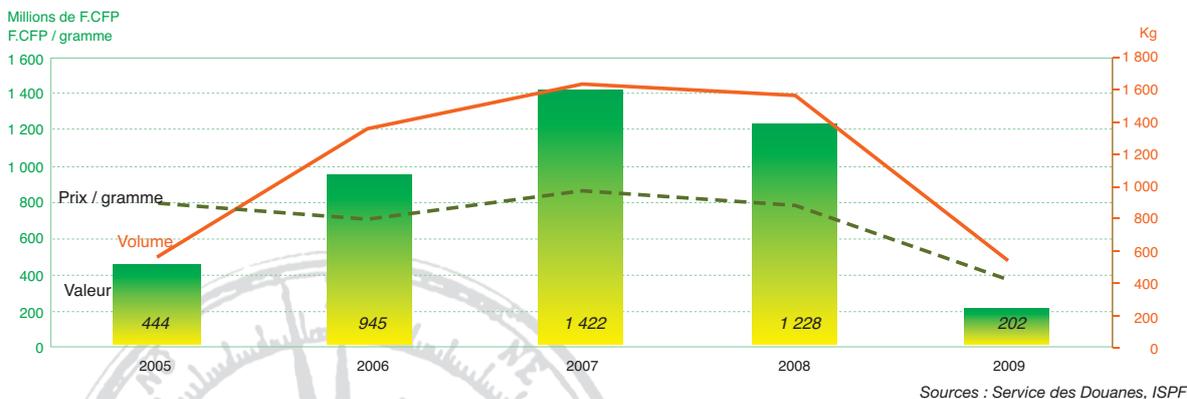
Le marché des ouvrages en perles avait fortement progressé à partir de 2004 lors de la création des entreprises franches, dont le but était d'éviter le DSPE grâce à des perles percées et montées. Jusqu'en 2004 ce marché ne représentait que 1 % des exportations de produits perliers, puis a progressé pour atteindre 13 % en 2008, et retomber à 3 % en 2009.

Depuis la suspension du DSPE au 1^{er} octobre 2008, les exportateurs ont déserté ce marché dont les recettes diminuent de 90 % par rapport à 2008. Sans le DSPE, la vente de perles brutes non montées est plus rentable avec un prix au gramme plus élevé (377 F.CFP/gramme pour les ouvrages en 2009, soit une baisse de 50 %).

3.4 • Les Taxes DSPE/COP

La promotion de la production des perles de Tahiti sur l'ensemble des marchés internationaux est financée directement par le GIE Perles de Tahiti, depuis 1993, grâce au fonds fiscal du DSPE (Droit Spécifique sur les Perles

Exportations d'ouvrages en perles



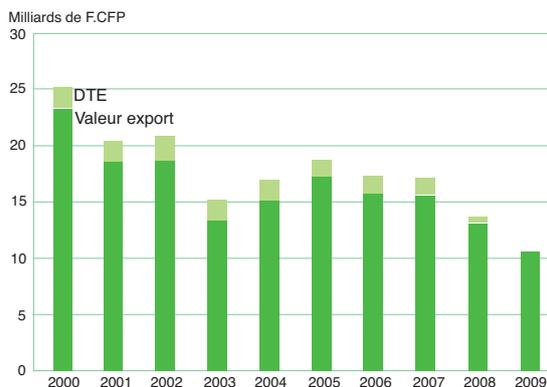


Exportées). Son montant a été réactualisé depuis 2001 à 200 F.CFP le gramme, et dont 80 F.CFP sont affectés à la promotion perlière. Cette taxe spécifique aux perles de culture est acquittée par le producteur et le négociant. Elle a été suspendue le 1^{er} octobre 2008, dans l'optique de relancer les exportations ; en 1999, elle représentait 8 % des recettes des exportateurs, contre 22 % en 2008, du fait de la baisse continue du prix moyen au gramme. L'année 2009 a été marquée par de nombreux rebondissements concernant la remise en place ou non de cette taxe, voire de sa modification. Le conseil d'état a finalement décidé d'annuler sa suspension en juillet 2009, sans pour autant prévoir un remboursement rétroactif par les exportateurs. Le DSPE est donc rétabli à partir de juillet à fin novembre 2009. Puis une nouvelle taxe a été mise en place à compter du 1^{er} décembre 2009, à raison de 50 F.CFP/perle brute exportée.

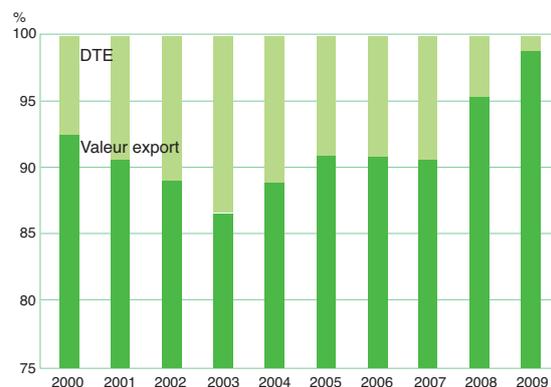
Une nouvelle formule de cette taxe est prévue pour 2010 (Contribution à l'Organisation de la Perliculture – COP).

La quasi absence de fiscalité à l'export en 2009 a mis un terme à l'existence du principal G.I.E., Perles de Tahiti, déjà en proie à des difficultés financières.

Recettes du DSPE et des produits perliers à l'export depuis 10 ans



Part des recettes du DSPE dans l'ensemble des recettes des produits perliers à l'export depuis 10 ans

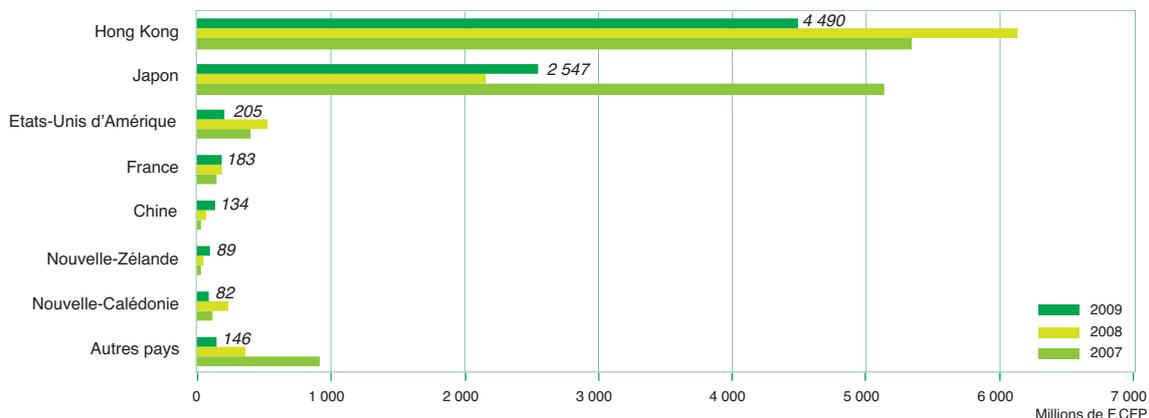


Sources : Service des Douanes, ISPF

3.5 • Par pays destinataire

Depuis 2006, les professionnels de la perle privilégient les ventes aux enchères, et ce sont les négociants basés à Hong Kong qui dictent le marché. Depuis 2006, le marché traditionnel japonais est délaissé au profit de Hong Kong qui depuis représente de 50 à 60 % de nos exports de produits perliers. Ces derniers ont même réussi à habituer les clients internationaux (Japonais, Américains, Européens, Australiens...) à venir s'approvisionner chez eux. Hong Kong demeure donc le premier acheteur de produits perliers malgré une baisse de 27 % par rapport à 2008, tandis que le Japon – second marché – est en hausse de 18 %. Faute de promotion, le marché américain est en retrait de 61 % (plus orienté vers la bijouterie), mais demeure en troisième position. La France (-1 %) revient en quatrième position, qu'elle avait perdue en 2007 et 2008 suite aux achats importants de la Nouvelle-Calédonie (-65 %) en 2009. On remarquera la hausse importante de achats chinois (+120 %), et néo-zélandais (+90 %). Toutefois, les perles brutes à destination de la Chine ne coûtent que 420 F.CFP/gramme (contre 500 F.CFP en moyenne), et ne pèsent que 0,77 gramme (contre 1,6 gramme en moyenne) ; il existe bel et bien une demande étrangère pour les petites perles de qualité inférieure.

Exportations de produits perliers - principaux pays destinataires



Source : Service de la Perculture

4 • La Recherche et développement, veille sanitaire*

* : source et rédaction par le Service de la Perculture

4.1 • Recherche et développement

La recherche en perliculture s'organise autour de trois axes principaux :

- La pérennisation de la perliculture ;
- L'amélioration de la rentabilité des exploitations ;
- La prévention des risques sanitaires et écologiques.

En 2009, trois programmes de recherche associés et complémentaires illustrent ces différents thèmes :



1. Le groupement de recherche pour l'amélioration de la qualité des perles de culture de Polynésie française (GDR ADEQUA) officialisé par une convention cadre avec le Pays (service de la perliculture) fin décembre 2007. Les recherches ont débuté en 2008 pour une période de 4 ans. Il regroupe les efforts et les compétences d'une dizaine de laboratoires en Polynésie et en métropole autour de 6 actions dont l'influence est jugée essentielle pour l'amélioration de la qualité des perles de culture de Tahiti (les facteurs externes, le nucléus, le greffon, le sac perlier, la perle et la sélection des donneuses de greffons).

2. Le programme « Ressource génétique de la perliculture Polynésienne (REGENPERL) » a été présenté pour un financement État-Collectivité (Délégation à la recherche) le 1^{er} décembre 2008. Il répond à la thématique « Biodiversité terrestre et marine, outil du développement de la Polynésie française », et regroupe trois laboratoires en Polynésie française et un au Canada. L'objectif de ce programme est d'évaluer l'impact de la perliculture sur les populations sauvages de Pintadines (huîtres perlières) en termes de variabilité génétique. Mais aussi de répondre à des questions sur l'origine des naissains collectés dans nos atolls afin de préserver les populations de géniteur et finalement, pour proposer des solutions de préservation en améliorant le collectage, en optimisant les techniques d'élevage en écloserie et en conservant le patrimoine génétique d'huîtres perlières jugées intéressantes.

3. L'activité de recherche financée par le Fonds européen de développement (FED), dans le cadre du programme « Professionnalisation et pérennisation de la perliculture », consiste à analyser les interactions entre les huîtres perlières et leur environnement hydro-climatique. Elle se décline en trois activités de recherche (courantologie et climatologie – sources de nourriture – croissance, reproduction et larves) partagées entre 15 laboratoires et 30 chercheurs. Ces activités devraient permettre de proposer aux perliculteurs de mieux caractériser l'écosystème et d'envisager le développement d'outils et de méthodes permettant d'optimiser les stratégies de collectage avec le développement de modèles de croissance et de transport des larves de *Pinctada margaritifera*. Ces travaux permettront la mise en place d'un réseau de suivi des cohortes larvaires et du collectage afin de prévoir les secteurs et les périodes de collecte.

4.2 • Activités sanitaires

Treize missions de veille sanitaire ont été menées, permettant de suivre onze exploitations perlicoles et d'estimer le taux d'infection des huîtres sauvages des îles du groupe Actéons. L'effort analytique a été d'environ huit cents diagnostics histologiques. Il a conforté les connaissances épidémiologiques relatives aux agents infectieux présents chez les bivalves de Polynésie française.

Deux alertes sanitaires ont eu lieu sans qu'il soit possible d'intervenir rapidement. L'ensemble des éléments exposés dans le rapport annuel 2008 et les récentes situations d'urgence rendent le projet d'évolution de surveillance sanitaire indispensable pour 2010. Des simulations seront menées sur le terrain, selon la nouvelle stratégie, dès que les moyens nécessaires au lancement du futur réseau auront été alloués.

- **Évolution du réseau d'épidémio-surveillance**

Passage de la veille sanitaire ciblée à la gestion des risques sanitaires.

Suite à la publication de l'arrêté n° 1 752/CM du 4 décembre 2008 relatif à la surveillance sanitaire étendue à l'ensemble des zones de production d'huîtres et de perles, ont été effectués : un courrier nominatif à tous les perliculteurs, l'affichage d'un poster aux assises de la recherche, la préparation d'une rubrique sanitaire sur le site web du service, la sensibilisation des formateurs du FED et un exposé / débat lors des journées de restitution de la recherche aux perliculteurs.

Une collaboration étroite avec le département QAAV du SDR a permis de finaliser le projet de loi du Pays instituant la commission de lutte contre les épidémies animales, préalable à l'inscription des maladies des huîtres à déclaration obligatoire au titre de la police sanitaire. Une veille sanitaire internationale a été mise en place ainsi que la restitution des résultats trimestriels aux instances sanitaires internationales (N.A.C.A., O.I.E.), via le SDR.

- **Production d'huîtres à l'écloserie de Rangiroa**

La maîtrise de la production larvaire a été obtenue grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire incluant l'emploi d'antibiotiques particuliers, sous la responsabilité du vétérinaire du service de la perliculture. Cette solution est provisoire et doit déboucher sur l'adoption d'un système ouvert sans adjonction de substances chimiques. Par ailleurs, afin de répondre aux normes de la médecine du travail, un réaménagement du laboratoire de l'écloserie et de son fonctionnement a été décidé, dans lequel des manipulations de produits chimiques s'effectuent quotidiennement.





En 2009, la réorganisation de la filière a permis l'amélioration de l'effort de pêche et des rendements, en particulier sur les campagnes de poisson frais, a permis d'augmenter la production, ainsi que les recettes des produits de la pêche à l'export. Le constat est le même pour les produits congelés, mais dans une moindre mesure ; l'effort de pêche pour les campagnes en congelé a augmenté mais demeure en deçà des capacités de la flotte.

1 • Activité du secteur

1.1 • Pêche côtière : une bonne année avec des rendements et une production en hausse

La flotte de pêche côtière est composée de poti marara (en bois ou en fibre de verre, de 6 à 8 mètres), et de bonitiers (en bois, de 10 à 13 mètres).

Après avoir stagné entre 2000 et 2006, la croissance du nombre de poti marara actifs a repris depuis, pour atteindre 313 unités actives en 2009 (+22 sur un an, +213 en 20 ans).

Parallèlement, le nombre de bonitiers actifs est stable sur un an, à 47 unités. Au total, la pêche côtière comprend 360 unités actives en 2009 sur les 518 licences existantes¹. L'effort de pêche est en hausse en 2009 avec 9 % de sorties en plus pour l'ensemble de la flotte. Cette hausse résulte uniquement de l'augmentation des sorties de poti marara (+11 %), les bonitiers ayant diminué leurs sorties (-7 %).

Au final l'ensemble de la flotte a augmenté ses rendements (+16 %). Chaque sortie de poti marara, a ramené 5,4 % de produits en plus qu'en 2008. Pour les bonitiers la hausse est plus importante (+25 %), compensant, la baisse du nombre de leurs sorties.

Les rendements semblent n'avoir augmenté que dans l'archipel de la Société, grâce à l'augmentation du taux de capture de la bonite, et du thon à nageoires jaunes ; les données étant incomplètes pour les Marquises et les Tuamotu-Gambier, il est toutefois difficile de l'affirmer. L'année 2009 n'a en revanche pas été bonne pour les captures de mahi-mahi.

La production globale augmente de 12 % sur un an. Pour les poti marara, la hausse est de 12 %, et pour les bonitiers de 11 %.

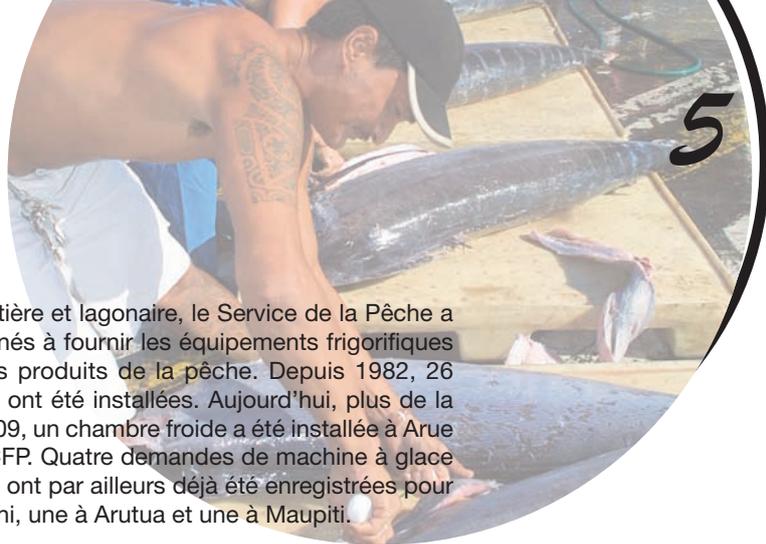
1.2 • Politique de soutien de la filière

Depuis 1981, le Service de la Pêche maintient un parc permanent de Dispositifs de concentration de poissons (DCP) ancrés afin de soutenir l'activité de la flotte côtière professionnelle.

Aux Îles Du Vent, les captures réalisées par les pêcheurs professionnels sur DCP représenteraient au minimum entre 25 et 35 % de la production des poti marara.

En 2009, 12 nouveaux DCP ont été ancrés pour un coût de 10,5 millions F.CFP. Dans le même temps, 7 DCP ont rompu leurs amarres ou coulé, si bien qu'en fin d'année le parc de DCP ne comprenait plus que 26 DCP en place. Plusieurs essais techniques en cours devraient permettre d'augmenter la résistance des mouillages et le Service de la Pêche a engagé depuis cinq ans des recherches avec de nouveaux matériaux moins sensibles aux agressions diverses sur les parties hautes des lignes d'ancrage.

¹ : Le service de la pêche qui collecte ces informations précise que, malgré son caractère obligatoire, la déclaration d'activité et de capture semble assez aléatoire : la moitié des licenciés n'ont déclaré aucune activité en 2009, sans pour autant demander la suspension ou l'annulation de leur licence.... Ce problème est particulièrement notable dans les archipels où le service de la pêche n'est pas présent.



Pour soutenir les secteurs de la pêche côtière et lagonaire, le Service de la Pêche a mis en place différents programmes destinés à fournir les équipements frigorifiques nécessaires à la bonne conservation des produits de la pêche. Depuis 1982, 26 chambres froides et 51 machines à glace ont été installées. Aujourd'hui, plus de la moitié de ce matériel est à réformer. En 2009, une chambre froide a été installée à Arue pour un montant de près de 4 millions F.CFP. Quatre demandes de machine à glace d'une production quotidienne d'une tonne ont par ailleurs déjà été enregistrées pour l'année 2010 : une à Ua Huka, une à Manihi, une à Arutua et une à Maupiti.

Les formations diplômantes initiées en 2003 ont perduré en 2009 afin de poursuivre la régularisation des titres professionnels des pêcheurs côtiers et lagonaire et de consolider leurs connaissances techniques. En 2009, deux sessions de formation au permis côtier ont été réalisées à l'initiative du Service de la Pêche : une à Tahiti (Vairao) et une à Makemo pour un total de 42 inscrits et un coût total de 1,1 million de F.CFP.

Il y a eu également une session de formation au CACEP (Certificat d'Aptitude à la Conduite des Embarcations de Pêche) réalisée sur Tahiti pour un total de 41 participants. Le coût de ces formations s'est élevé à 3 millions de F.CFP.

1.3 • Pêche hauturière : une réorganisation des campagnes de pêche qui porte ses fruits

La flottille hauturière globale est stable sur un an, avec 33 thoniers de pêche fraîche (-1), et 35 thoniers mixtes et congélateurs (+1), soit 68 navires. Cette stabilité résulte de l'arrêt d'activité de 6 navires, tandis que 6 autres, inactifs en 2008, sont repartis en campagne de pêche en 2009.

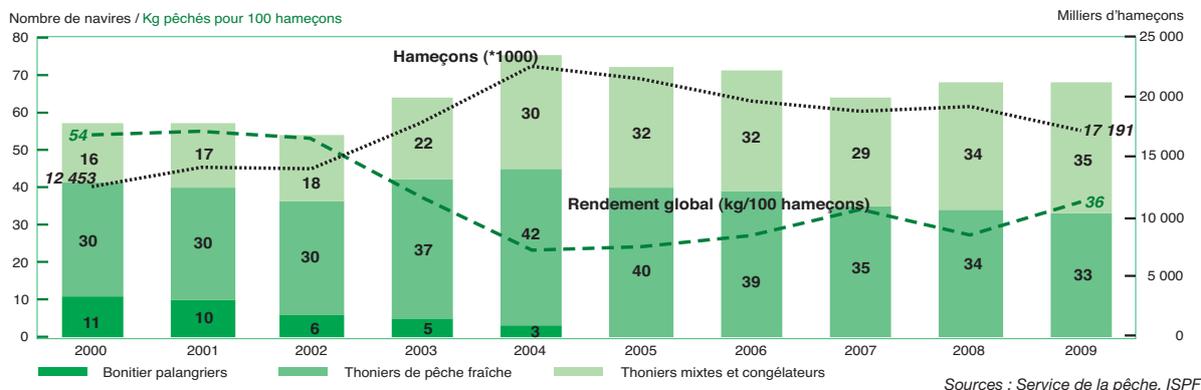
En 2009, les thoniers congélateurs ont diminué le nombre de leurs sorties en mer (-50 %), mais chaque sortie a été plus longue (19 jours de mer/sortie contre 12 en 2008), et le nombre de hameçons lâchés à chaque sortie augmente de 50 %. La production est en hausse de 30 % sur un an (3 000 tonnes), traduisant de meilleurs rendements ; ils augmentent de 38 % avec 37 Kg pêchés/100 hameçons (27 en 2008).

Les thoniers de pêche fraîche ont quant à eux choisi d'augmenter leurs sorties (+120 %) mais le nombre de jours de mer par sortie diminue (11 contre 20 en 2008), ainsi que les lâchers par sortie (-46 %) et les hameçons par lâcher (-25 %). Au final la production est en hausse de 10 % (2 700 tonnes), traduisant ici aussi de meilleurs rendements (+22 %, 34 Kg/100 hameçons contre 27 en 2008).

Cette meilleure gestion des sorties en mer a permis de mieux réguler l'approvisionnement du marché local et de l'export. L'objectif à terme étant aussi de maintenir les prix d'achat aux bateaux et donc, accroître la rentabilité des entreprises.

Les captures hauturières sont essentiellement du thon germon (+16 %), du thon à nageoires jaunes (+60 %), et du thon obèse (+20 %), dans des proportions équivalentes à la moyenne des dix dernières années. Viennent ensuite le marlin bleu, le thazard et le marlin rayé dont les prises sont en baisse en 2009.

Évolution de la flotte palangrière active et de son rendement depuis 10 ans

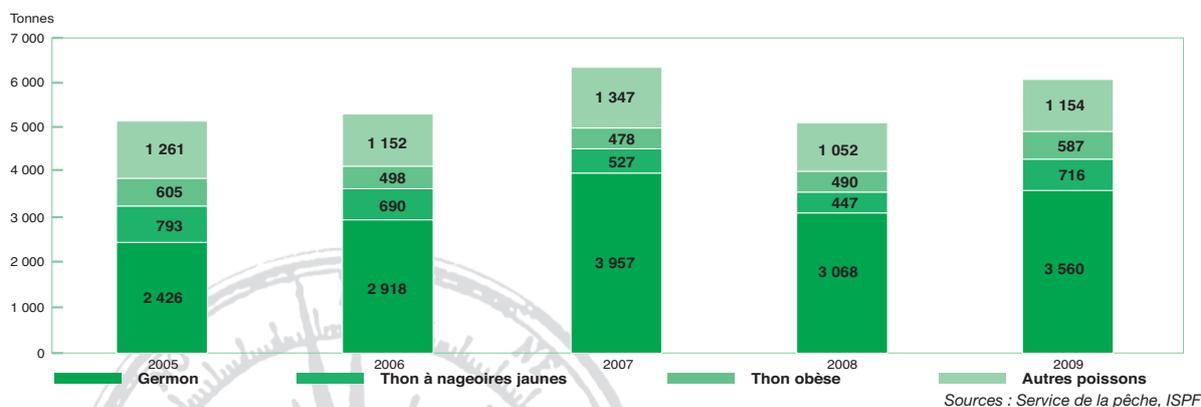


Évolution de l'effort de pêche entre 2009 et 2008

Variation 2009 / 2008	Thoniers de pêche fraîche	Thoniers mixtes et congélateurs	Total
	%	%	%
Navires actifs	-2,9	2,9	0,0
Marées (sorties)	120,5	-50,5	2,9
Jours de mer	25,2	-20,2	-0,2
Lâchers	18,5	-26,4	-6,6
Hameçons posés	-11,1	-10,0	-10,5
Production	19,5	18,5	19,0
Jours de Mer/sortie	-43,2	61,2	-3,1
Lâchers/sortie	-46,3	48,8	-9,3
Hameçons/Lâcher	-24,9	22,3	-4,2
Rendement (Kg/100 hameçons)	22,0	37,6	29,6

Sources : Service de la Pêche, ISPF

Prise de la pêche hauturière





La **zone de pêche** s'est légèrement réduite par rapport à 2008. Les thoniers de pêche fraîche pêchent essentiellement au Nord-Ouest et au Sud-Est de Tahiti dans un rayon de 400 miles nautiques. Quant aux thoniers congélateurs, seulement 40 % de leur production a été pêchée au-delà des 400 miles nautiques, traduisant un déplacement de leur zone de pêche (habituellement située aux Tuamotu centre) vers l'Ouest.

Malgré une reprise sensible de la production en congelé, ce type de conservation reste minoritaire, ne représentant que 12 % de la production commerciale ; 80 % des prises des thoniers mixtes et congélateurs sont ramenées en réfrigéré (frais). Les 8 % restants sont des espèces non commerciales telles que le uravena, le lancier, ou encore le voilier.

2 • Les exportations

Après une année 2008 difficile pour la pêche à l'export, la légère reprise des exportations de poisson constatée en 2006 et 2007 se confirme en 2009. Les exportations de produits de la pêche ont doublé sur un an, aussi bien en valeur (535 millions de F.CFP) qu'en volume (830 tonnes), revenant aux niveaux de 2007. Ce sont les bons résultats des ventes de produits réfrigérés (3ème meilleur résultat depuis 1993) qui ont permis cette augmentation, récompensant l'effort de pêche en hausse pour les produits frais. Les exportations de produits congelés augmentent aussi, mais sont encore loin de retrouver leurs niveaux du début des années 2000, quand le secteur se portait bien, et sont même en deçà de la moyenne de ces 5 dernières années. Ces résultats moroses sont essentiellement corrélés au niveau de notre production car les exportations restent pénalisées par un prix mondial inférieur aux prix des marchés locaux.

Le thon germon est la principale espèce exportée, suivi de loin par les deux thons à chair rouge. Les autres espèces sont relativement anecdotiques.

2.1 • Par pays de conservation

Tous les types de conservation sont en hausse en 2009 ; en valeur le poisson **frais** exporté augmente de 110 %, le poisson **congelé** de 68 % et celui **transformé** de 874 %. Les variations en volume sont du même ordre. Seul le prix unitaire du poisson congelé diminue, à 450 F.CFP/Kg (-6 %). Le prix des produits réfrigérés augmente de 6 % à 790 F.CFP/Kg, et celui des produits transformés, de 15 % à 1 720 F.CFP/Kg.

Les efforts de pêche fournis par les thoniers de pêche fraîche ont porté leurs fruits en termes de recettes. En revanche, les thoniers congélateurs ont ramené beaucoup de produits frais, pénalisant la filière du congelé.

2.2 • Par type de préparation

En 2009, les poissons entiers redeviennent le premier mode de préparation à l'export, place qu'ils avaient perdue en 2005, avec le ralentissement des exportations vers les états-Unis. Cette préparation représente 53 % des exports de produits de la pêche, grâce à la hausse des achats américains qui ont quasiment triplé sur un an, mais surtout aux très gros achats français qui ont acheté 21 % des exports de ce type ; avec 57 millions de F.CFP d'achats de poissons entiers, la France enregistre son plus gros achat jamais observé pour ce type de préparation. Les ventes aux Samoa américaines repartent elles aussi à la hausse (x 2,6 sur un an).

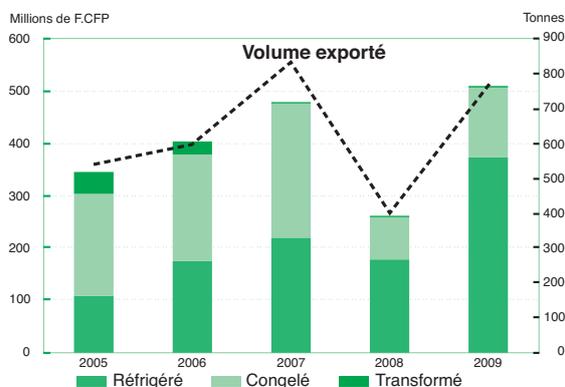
Les exportations de **filets**, 45 % de la valeur des exportations (contre 68 % en 2008), sont en hausse de 30 % grâce à la France qui achète la quasi-totalité des filets. L'Espagne, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, le Chili, et le Japon se sont partagé le reste (8 %) en 2009.

La **chair** de poisson (pas d'export en 2008) représente 2 % des exports en 2009 et est envoyée intégralement en France, en congelé.

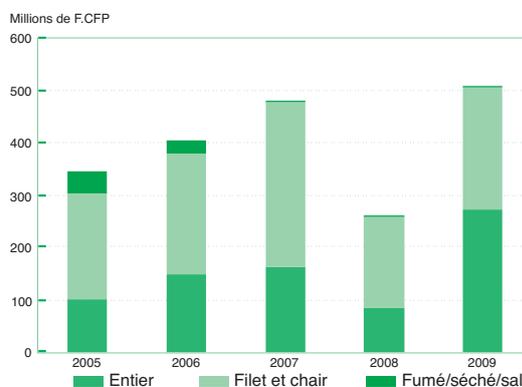
Enfin les exportations de poissons **fumés** qui ne représentent que 1 % des ventes ont été multipliées par dix en un an, grâce la France (60 % des achats) et aux États-Unis (40 %). Il s'agit essentiellement de marlin bleu et de thon germon à part quasi égale.

Exportations de poissons (hors poissons vivants et crustacés)

par type de conservation



par type de conservation



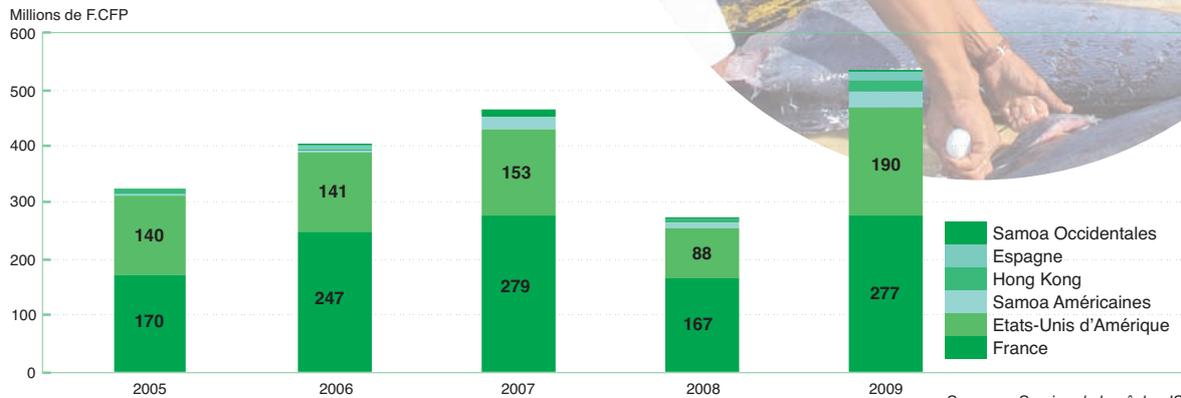
Sources : Service de la pêche, ISPF

2.3 • Par pays destinataire

La France métropolitaine et les États-Unis se partagent toujours la grande majorité des exportations de poisson, la France achetant essentiellement des filets, et les États-Unis du poisson entier. La France demeure le premier importateur de nos produits de la pêche depuis 2005, année où elle surpasse les exportations vers les USA. Contrairement à ces derniers, les achats de la France n'ont jamais vraiment chuté depuis l'essor du secteur il y a 10 ans. En moyenne sur les 10 dernières années, les exports de poissons vers la métropole ont rapporté 250 millions par an. En 2009, les recettes sont de 277 millions de F.CFP (+66 % sur un an, +110 millions de F.CFP) ; la France a effectué son plus gros achat de poissons entiers (et congelés), pour un montant supérieur à ceux de l'année 2000. En revanche, les achats américains sont plus aléatoires ; ils ont très vite atteint des sommets (plus de 200 millions de F.CFP dès 1997), pour culminer à 750 millions de F.CFP en 2001. Mais la chute a été rapide ensuite, pour atteindre seulement 87 millions de F.CFP en 2008. En 2009, les recettes en provenance des USA s'améliorent à 190 millions de F.CFP (+117 %, +102 millions de F.CFP), mais sont encore loin des années fastes.



Exportations de poissons par destinataire



Le champ de l'analyse des entreprises est restreint aux secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (ICS) dans le but d'une appréhension plus économique du monde des entreprises ; en 2009 ce champ ICS représente 39 % du parc d'entreprises polynésiennes ; les 61 % restant étant constitué par le secteur public (administration), les associations, le secteur primaire et autres sociétés civiles.

L'année 2009 connaît une augmentation sensible des radiations comparativement aux réactivations et créations d'entreprises.

Pour la première fois le nombre de créations d'entreprises a été inférieur au nombre de radiations : 2 155 créations pour 2 274 radiations soit 119 de pertes nettes. Parallèlement, le nombre d'entreprises personnelles ayant repris une activité après une cessation ou radiation s'élève à 724 unités et augmente d'autant le nombre des créations. Ceci démontre une grande rotation des activités dans le temps et un fort dynamisme.

Le secteur tertiaire reste majoritaire et représente 69 % du parc des entreprises ; l'essentiel des mouvements s'y concentre avec 75 % des créations et 66 % des radiations.

Structurellement on observe les mêmes tendances que les années antérieures à savoir la prédominance du secteur tertiaire, une majorité de petites entreprises et une forte concentration sur les Îles Du Vent.

1 • Le dynamisme des services hors commerce

De part sa diversité d'activités et sa flexibilité structurelle, c'est le secteur qui enregistre le taux d'inscription le plus élevé avec 50 % du total des créations ; c'est le poste des « services collectifs, sociaux et personnels » qui est le plus dynamique avec 28 % des inscriptions du secteur devant « l'immobilier, locations et services aux entreprises » (27 %), « l'éducation » (14 %) et la « santé et action sociale » (13 %). Les créations dans les « hôtels et restaurants » diminuent cette année avec 9 % des créations contre 11 % en 2008.

2 • L'omniprésence du commerce

À lui seul le commerce totalise 25 % de l'ensemble des créations ; le « commerce de détail et réparation d'articles domestiques » revient en première position cette année avec 56 % des unités créées suivi du « commerce de gros et intermédiaires du commerce » avec 34 % des créations. Le « commerce et réparation automobile » augmente légèrement sa part avec 9 % des créations. Structurellement le poste « vente à domicile » est le plus dynamique avec 130 unités créées.

3 • Et des foyers traditionnels

Parmi les autres secteurs, l'industrie se caractérise par une grande stabilité et représente 11 % des créations totales. C'est notamment les industries alimentaires qui comptent le plus de créations avec 35 % sur l'ensemble du secteur suivies de la « fabrication de meubles et industries diverses » avec 28 %. C'est encore le poste



des « autres activités manufacturières » (activité du petit artisanat) qui dynamise les créations avec un taux de création de 45 %.

C'est essentiellement l'activité des plats préparés qui tire à la hausse le nombre des créations en totalisant 46 unités en 2009.

La construction représente cette année 14 % des créations, soit une baisse de 4 points par rapport à 2008 et reste un bastion de l'activité sur le territoire. Ce sont surtout les petits travaux de finition et la construction de maisons et bâtiments qui dominent la profession avec respectivement 47 % et 27 % des unités créées soit une augmentation pour les premiers de 9 points et une diminution pour les seconds de 5 points par rapport à 2008.

Mouvements des entreprises

Unité :	Année 2008	Année 2009	Variation 2009 / 2008	
	nombre	nombre	nombre	%
Entreprises actives au 31 décembre	20 843	20 673	-170	-0,8
Entreprises créées durant l'année	2 077	2 155	78	3,7
Entreprises radiées durant l'année	1 950	2 274	324	16,6
Entreprises réinscrites durant l'année	703	724	21	2,9

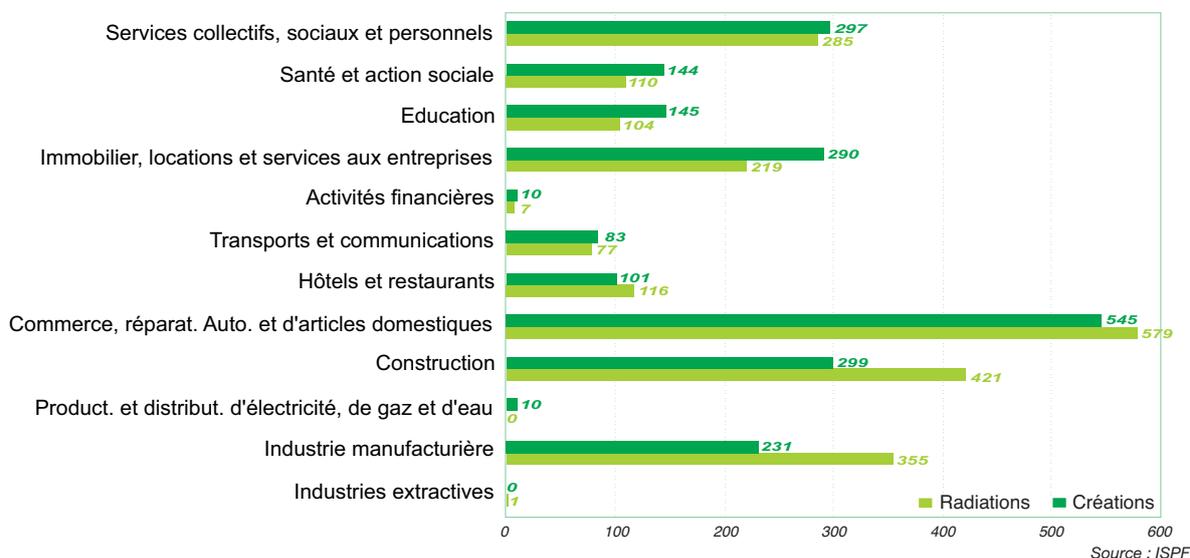
Source : ISPF

4 • Une forte rotation du parc

En 2009, les radiations augmentent sensiblement. D'une manière générale, on observe que les secteurs les plus porteurs de créations sont aussi ceux où les radiations sont les plus nombreuses et d'autre part ces radiations concernent surtout des activités de nature temporaire ou sans grande qualification. Par ordre d'importance et par secteur, on trouve les services (hors commerce) avec 40 % des radiations, les postes « services collectifs, sociaux et personnels » et « l'immobilier, locations et services aux entreprises » comptabilisent respectivement 31 % et 24 % des radiations du secteur. Le commerce représente 25 % des radiations totales dont 21 % relèvent du poste « vente à domicile » où l'on trouve notamment les représentants de commerce. La construction suit la tendance avec 19 % des radiations ; elle connaît un fort taux de radiation dans le poste des « petits travaux de finition » (45 %) et dans la « construction de maisons et bâtiments » (24 %). Enfin l'industrie comptabilise 16 % des radiations totales soit autant qu'en 2008, l'activité des plats préparés cumulant 22 % des radiations du secteur. Toutefois ces radiations ne représentent que 11 % du parc des entreprises productives mais sont pour la première fois supérieures au nombre de créations pures. Le taux de création d'entreprises s'établit à 10 %. Ces derniers chiffres restent structurellement stables depuis plusieurs années.

Sur les 2 155 entreprises créées durant l'année 2009, 166 unités ont cessé leur activité au 31 décembre dont : 38 % dans les services, 40 % dans le commerce avec une forte proportion de la vente à domicile, 14 % dans la construction et 8 % dans l'industrie. Le commerce a bien moins résisté avec une hausse de 10 points comparativement à 2008.

Créations et radiations des entreprises en Polynésie française en 2009



5 • Papeete pôle d'attraction

Le stock d'entreprises du champ ICS inscrites au Répertoire des entreprises s'élève à 20 673 unités au 31 décembre 2009 soit une diminution de 0,8 % sur un an. Les entreprises polynésiennes restent fortement concentrées sur les Îles Du Vent qui regroupent 79 % des entités productives. La répartition des entreprises est structurellement la même que l'an passé.

Papeete demeure le principal pôle d'implantation, puisque 28 % des entreprises des Îles Du Vent y ont leur siège social. On trouve en second lieu Punaauia (14 %) et en troisième Faaa (11 %). Géographiquement, 58 % des entreprises du territoire relevant des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services se situent entre Mahina et Paea ; les entreprises cherchant à se rapprocher au maximum de la capitale afin de bénéficier d'un marché plus large et d'infrastructures plus développées.

Les Îles Sous-Le-Vent accueillent 12 % des entreprises. Elles sont majoritaires dans le secteur du « commerce, réparations automobile et d'articles domestiques ». Les Tuamotu-Gambier regroupent 5 % des entreprises, les activités de pêche et de periculture n'étant pas comptabilisées, c'est le commerce qui devient l'activité dominante. Les Marquises avec 3 % du parc des entreprises se démarquent par une activité plus portée sur l'industrie. Les Australes sans le secteur primaire ne rassemblent plus que 1 % des entreprises du champ ICS essentiellement dans le commerce.

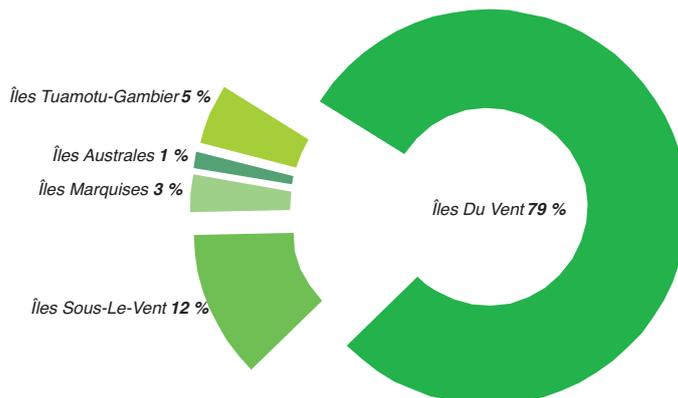
6 • Une majorité d'entreprises individuelles

La majorité des entreprises du territoire sont de petite taille : 89 % d'entre elles se composent de une à deux personnes. Elles sont constituées essentiellement (79 %) par des entrepreneurs individuels. Cette forme juridique a l'avantage de simplifier les démarches administratives et d'être immédiatement opérationnelle.



Les sociétés commerciales les plus représentées sont les SARL (Sociétés à Responsabilité Limitée) avec 2 411 unités, puis les EURL (Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée) avec 803 unités et les SNC (Sociétés en Nom Collectif) avec 498 unités.

Répartition géographique des entreprises en Polynésie française en 2009

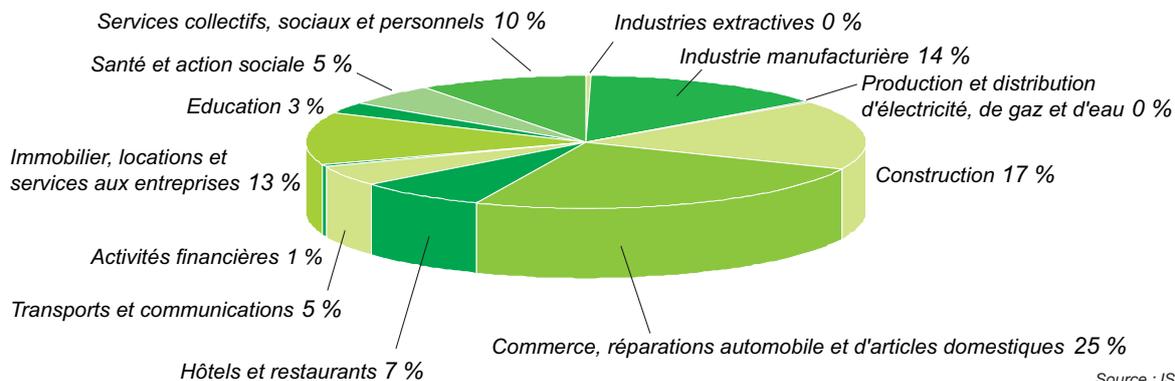


Source : ISPF

7 • Un secteur tertiaire dominant

69 % des entreprises polynésiennes du champ ICS sont concentrées dans le secteur tertiaire qui regroupe à la fois le commerce (25 % de l'ensemble des entreprises), les services collectifs, personnels et aux entreprises, les transports et communications, l'hôtellerie restauration, l'immobilier, les activités financières, l'éducation, la santé. Ce large panel d'activités favorise cette concentration d'entreprises. Elles sont moins nombreuses dans l'industrie qui compte 14 % des entreprises, l'absence de ressources naturelles pénalise son développement. Le secteur de la construction reste stable avec 17 % du parc d'entreprises.

Répartition des entreprises par secteur d'activité en Polynésie française en 2009



Source : ISPF

Le bâtiment et les travaux publics représentent 5 % du Produit Intérieur Brut du Pays. Ils regroupent 9 % de l'emploi salarié, 17 % des entreprises du secteur marchand, et un tiers du chiffre d'affaires global des entreprises.

L'année 2009 affiche un léger retour de la demande publique avec la mise en œuvre de projets prévus dans le cadre du plan de relance. Ce regain de demande est toutefois largement insuffisant pour insuffler un vrai élan dynamique à l'ensemble du secteur et agir positivement sur l'emploi et le chiffre d'affaires des entreprises.

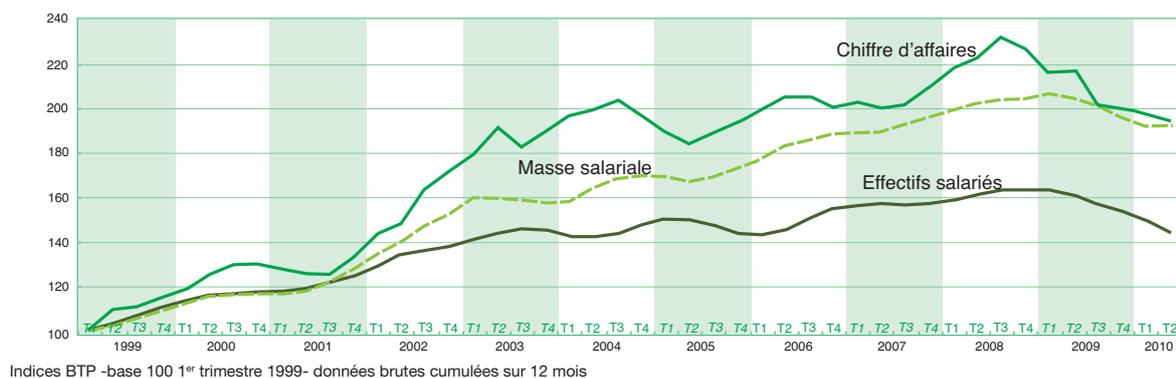
1 • Évolution globale du secteur

1.1 • Chiffre d'affaires en baisse

En 2009, le chiffre d'affaires du secteur de la construction s'élève à 51 milliards de F.CFP, soit une baisse de 9 % sur un an. L'année avait plutôt bien commencé avec des résultats stables au premier trimestre en glissement annuel, mais la baisse a été très marquée au second trimestre avec un retrait du chiffre d'affaires de 26 % sur un an (soit 11 milliards de F.CFP). Le premier semestre s'inscrit ainsi en diminution de 14 % en glissement annuel. Au second semestre le retrait se poursuit, mais à un rythme plus lent (-4 % soit 28 milliards de F.CFP), et ce grâce à la légère relance de la commande publique, bénéfique pour les activités de travaux publics.

La baisse d'activité a particulièrement touché le second œuvre, qui perd 2,5 milliards de F.CFP de chiffre d'affaires (-14 %). Dans le gros œuvre, la baisse est de 1,3 milliard de F.CFP (-7 %) et dans les travaux publics de 1,1 milliard de F.CFP (-6 %).

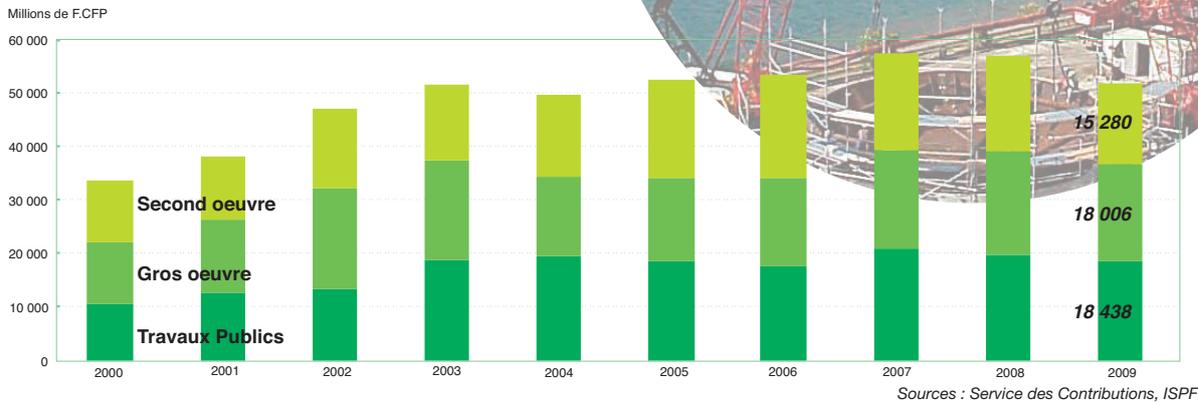
Chiffre d'affaires et effectifs salariés du BTP



Cette baisse du chiffre d'affaires s'est de plus effectuée dans un contexte d'augmentation des prix dans le BTP, qui ont progressé en moyenne de 5,6 %. Le chiffre d'affaires réel diminue ainsi de 14,6 %. Cette baisse globale des résultats dans le BTP s'est accompagnée d'une diminution du nombre d'entreprises assujetties à la TVA, pour la première fois depuis 1997. Elles sont ainsi 1 100 entreprises déclarantes au 31 décembre 2009, soit une baisse de 5 % sur un an. Parmi les entreprises ne déclarant plus de chiffre d'affaires, 40 % sont issues du second œuvre, 40 % du gros œuvre, et 20 % des travaux publics.



Chiffre d'affaires soumis à la TVA - secteur de la construction -



1.2 • Moins de créations d'entreprises

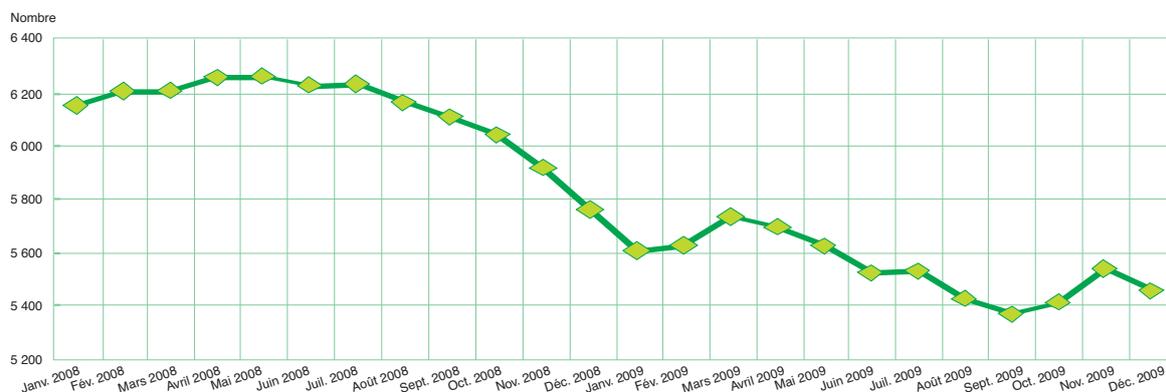
Comme dans la majorité des secteurs de l'économie polynésienne, le nombre d'entreprises employant moins de 3 salariés représente 89 % de l'ensemble des entreprises du BTP. 98 % comptent moins de 10 salariés.

En 2008, de nombreux demandeurs d'emploi avaient pallié le manque d'offres d'emploi salarié en créant leur propre activité, en particulier dans les activités du second œuvre. Fin 2009, 3 411 entreprises sont recensées actives dans le BTP, soit une baisse 10 % sur un an (-375 unités). Les « autres travaux de finition » et les activités de « construction de maisons individuelles » représentent chacune un quart de la baisse globale (-23 unités chacune). Les « activités de terrassement et travaux préparatoires » perdent 12 entreprises, les « travaux de menuiserie bois et PVC », les « travaux d'installation électrique » et les « travaux de revêtement des sols et des murs » perdent 10 unités chacune. En cette période de faible activité, le taux de rotation des entreprises du second œuvre demeure élevé.

1.3 • Emploi en baisse depuis juin 2008

Confrontées à une activité toujours en baisse et des carnets de commande peu fournis, les entreprises de la construction ont rationalisé leurs effectifs au maximum en 2009. Conséquences, le moindre sursaut d'activité nécessite l'embauche de personnel temporaire (CDD et intérimaires), ce que l'on constate en février, mars, octobre et novembre 2009. Ces hausses ont légèrement limité la baisse globale, de 5 % au terme de l'année, par rapport à 2008, soit 300 postes en moins, et un effectif global de 5 455 salariés.

Effectifs salariés du secteur de la construction



Effectifs salariés du BTP déclarés à la CPS au 31 décembre



Sources : CPS, ISPF

Les salariés des travaux publics sont les plus touchés par la baisse en 2009 et représentent 50 % du retrait global, soit 150 salariés en moins sur un an (-10 %). Le second œuvre perd 9 % de ses effectifs (-145 postes) soit 48 % de la baisse globale. Représentant près de la moitié des effectifs totaux, le gros œuvre est quasiment stable sur un an (-0,4 %, -10 postes). Comme en 2008, le gros œuvre est l'activité ayant le mieux préservé ses effectifs.

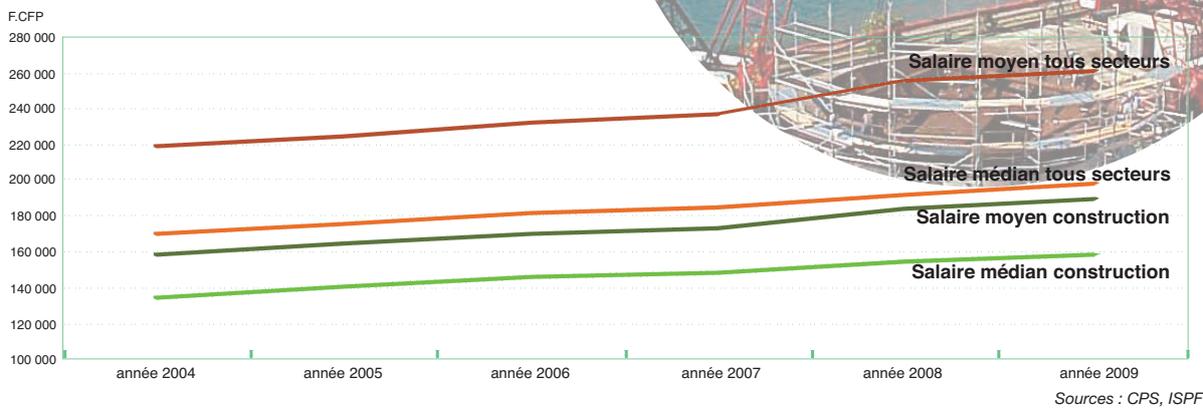
Le salaire moyen dans le BTP a évolué à la hausse en 2009 (+5 %, à 223 150 F.CFP) pour des raisons structurelles avec une réduction des effectifs occupant des postes à bas salaires (moins de 150 000 F.CFP), et le maintien des postes d'encadrement, faisant progresser mécaniquement le salaire moyen.

Le salaire moyen dans les travaux publics demeure le plus élevé, en progression de 9 % (257 400 F.CFP), et celui du gros œuvre, avec ses ouvriers peu qualifiés, reste le plus faible, en progression de 3,5 % (199 800 F.CFP). Dans le second œuvre, le salaire moyen progresse de 2,8 % à 225 850 F.CFP.

Le salaire moyen du secteur du BTP demeure nettement inférieur à celui de l'ensemble des secteurs avec un fort turn-over de la main d'œuvre, une moindre qualification, et donc une moindre rémunération. L'importance des contrats précaires et de l'embauche de journaliers payés au SMIG accentuent ce phénomène, surtout en période de crise, où le recours au contrat à durée déterminée devient plus fréquent.



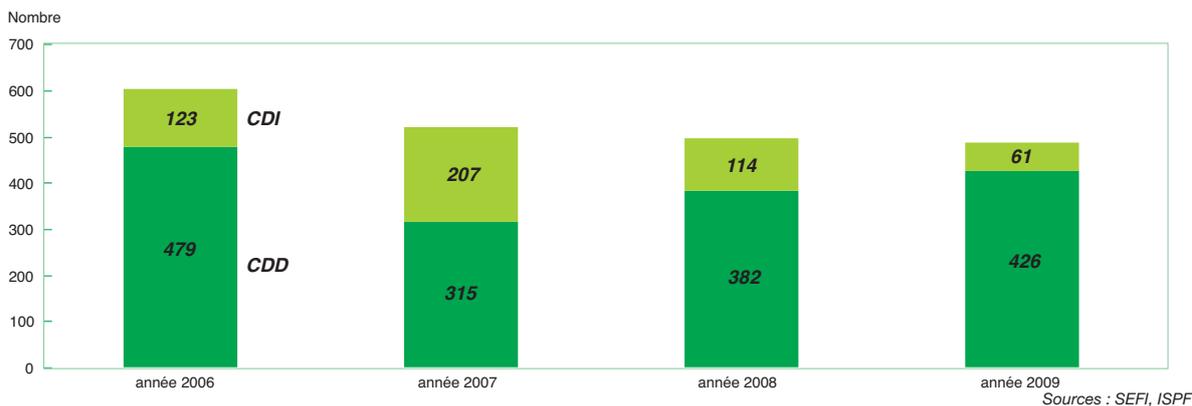
Salaire moyen et médian



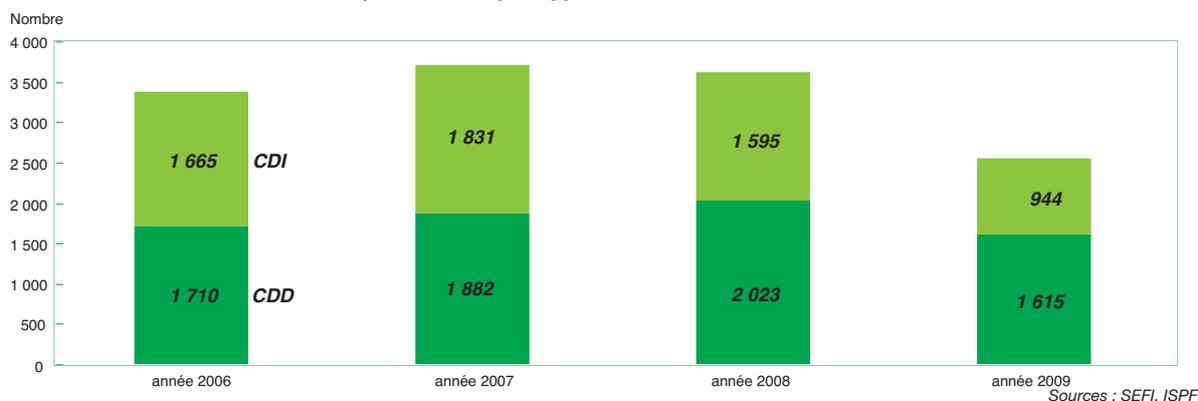
1.4 • Le marché du travail : une majorité d'offres en CDD

Sur le marché du travail, le nombre d'offres d'emploi est en baisse pour la troisième année consécutive ; avec 393 postes offerts (-21 %), bien loin des 800 offres par an observées entre 2001 et 2005. La part des offres en CDD a très fortement augmenté en 2009, confirmant le constat fait sur l'ensemble de l'économie ; l'incertitude quant à la conjoncture à venir incite les employeurs à n'embaucher que ponctuellement pour faire face à une hausse d'activité momentanée.

Offres d'emploi normal par type de contrat - secteur de la construction -



Offres d'emploi normal par type de contrat - Tous les secteurs -



1.5 • Importations de ciment et matériaux en baisse

En 2009, 210 000 tonnes de matériaux de construction ont été importées, soit une baisse de 22 % par rapport à 2008. La moitié du volume concerne les importations de ciment (-24 %). Toutes les importations de matériaux sont en baisse sauf les importations de bitume qui augmentent (+7 %) grâce à la hausse des travaux sur les infrastructures routières en 2009.

Importations de matériaux

	2005	2006	2007	2008	2009	Variation 2009/2008
<i>Unité :</i>	<i>milliers de tonnes</i>					<i>%</i>
Ciment	134,5	133,3	145,2	131,5	100,5	-24
Fer	39,3	34,3	37,3	38,2	26,5	-31
Bois	35,3	38,8	39,5	32,3	25,7	-20
Revêtements de sol	13,5	13,3	13,5	14,1	9,6	-32
Bitume	7,6	3,2	6,6	6,3	6,7	7
Éléments fabriqués en ciment	10,2	9,9	10,3	7,5	6,2	-17
Équipements en plastique et en caoutchouc	5,8	5,7	6,3	5,4	5,2	-4
Machines - outils	5,6	4,4	5,1	5,2	4,0	-23
Mastics et enduits	4,1	4,2	4,4	4,0	3,3	-17
Moteurs, pompes et transformateurs	3,0	2,9	2,9	3,2	2,7	-18
Dérivés pétroliers autres que carburants	3,2	3,3	3,5	2,8	2,5	-10
Équipements électriques et électroniques	2,8	2,4	2,4	2,9	2,0	-30
Produits espaces verts	2,4	2,6	2,6	2,3	1,9	-17
Aluminium	2,0	1,7	2,0	1,9	1,7	-9
Verre	1,9	1,8	2,2	1,9	1,7	-10
Peintures, vernis et colorants	1,7	1,8	2,1	1,9	1,7	-13
Tuyauterie plastique	1,7	1,5	1,8	1,6	1,6	-1
Matériaux minéraux	2,8	1,9	1,5	1,6	1,4	-11
Produits chimiques liquides	1,4	1,4	1,5	1,1	1,3	10
Autres	5,4	5,0	4,9	5,0	4,5	-9
Total général	283,9	273,3	295,6	270,7	210,6	-22

Sources : Service des Douanes, ISPF



1.6 • Index moyens BTP01 et TPP01

Après une nette hausse des coûts de production dans le BTP en 2008, cette tendance s'est confirmée en 2009 avec des index moyens BTP01 et TPP01 qui progressent respectivement de 5,6 % et 2,4 % sur un an. En 2008 cette hausse s'expliquait par celle du salaire minimum et des cours mondiaux des produits de base. En 2009, le salaire minimum est stable, et les cours mondiaux des produits de base sont orientés à la baisse. La hausse des coûts de production en 2009 pourrait être la conséquence d'une hausse des prix de ventes pour compenser la baisse des ventes.

1.7 • Investissement des entreprises (encours, crédits douteux...)

En 2009, le montant des crédits consentis aux entreprises (hors secteur BTP) par les banques locales augmente de 2 % (+5 % en moyenne sur les 5 dernières années), ce qui caractérise l'attentisme local, avec une nette progression des crédits douteux (+34 % contre +6 % sur les 5 dernières années).

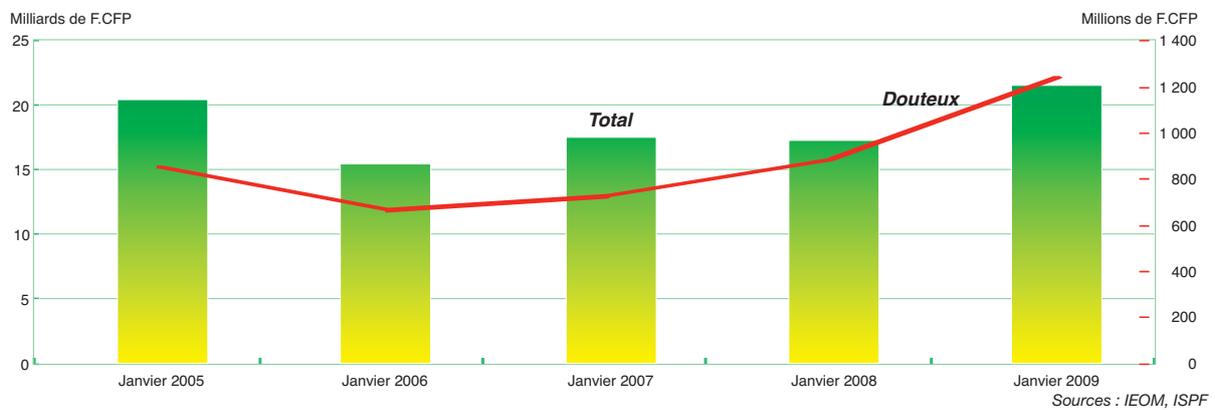
En revanche, un effort semble avoir été fait en direction des entreprises du BTP, puisque les crédits qui leurs ont été octroyés augmentent de 25 % (+3 % sur les cinq dernières années). Toutefois, le montant des crédits douteux dans ce secteur est en forte augmentation (+40 %, contre +12 % sur les cinq dernières années).

Encours de crédits consentis aux entreprises : BTP et autres secteurs

Décembre	BTP			Tous secteurs d'activité (excepté le BTP)		
	Douteux	Non douteux	Total	Douteux	Non douteux	Total
<i>Unité :</i>	<i>millions de F.C.F.P</i>					
2005	849	19 675	20 524	9 525	214 073	223 598
2006	663	14 827	15 491	7 286	220 576	227 862
2007	728	16 825	17 553	7 139	220 656	227 795
2008	881	16 414	17 295	8 915	245 686	254 601
2009	1 235	20 388	21 623	11 956	247 957	259 913

Source : Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM)

Encours de crédits consentis aux entreprises du BTP



2 • Redémarrage timide de la commande publique

Principal moteur de l'activité du BTP, la commande publique reste pénalisée par l'absence de projets structurants en Polynésie française.

L'année 2009 semble marquer une reprise de la commande publique, avec une hausse de 31 % des liquidations de la direction de l'équipement, soutenu par le plan de relance. Les constructions d'ouvrages maritimes et aéroportuaires augmentent de 14 %, s'établissant à un niveau supérieur à la moyenne des dix dernières années. Cela concerne les aérodromes de Hiva Oa et Ua Pou, l'embarcadère de Hiva Oa aux Marquises, et le quai de Moerai à Rurutu.

En revanche, les liquidations pour infrastructures routières et fluviales, divisées par deux entre 2000 et 2005, sont remontées à de bons niveaux en 2009 (+41 % sur un an), expliquant les trois quarts de la hausse des dépenses de l'équipement.

Enfin, les liquidations pour des constructions publiques de bâtiments sont en retrait depuis 2006 ou elles ont atteint un niveau 10 fois inférieur à celui de 2002. En 2009 encore, elles sont très inférieures à la moyenne des dix dernières années.

Répartition des liquidations de la direction de l'équipement

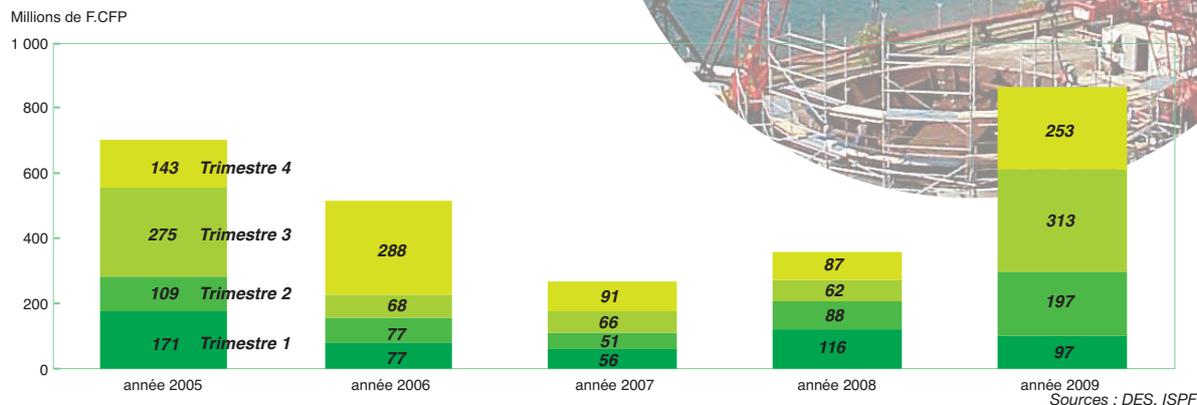
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne 10 ans
Unité : millions de F.C.F.P.											
Infrastructures routières et fluviales	9 022	8 395	7 423	7 043	5 174	4 935	4 962	6 939	5 031	7 117	6 604
Variation	29 %	-7 %	-12 %	-5 %	-27 %	-5 %	1 %	40 %	-27 %	41 %	
Ouvrages maritimes et aéroportuaires	2 683	2 773	1 999	2 836	3 790	3 416	2 906	4 302	3 314	3 792	3 181
Variation	-1 %	3 %	-28 %	42 %	34 %	-10 %	-15 %	48 %	-23 %	14 %	
Bâtiment : constructions publiques	2 222	4 403	5 506	3 075	1 185	1 007	591	535	469	663	1 965,6
Variation	30 %	98 %	25 %	-44 %	-61 %	-15 %	-41 %	-9 %	-12 %	41 %	
Total des liquidations DEQ	13 927	15 571	14 928	12 954	10 149	9 358	8 459	11 776	8 814	11 572	11 751
Variation totale	22 %	12 %	-4 %	-13 %	-22 %	-8 %	-10 %	39 %	-25 %	31 %	

Source : Direction de l'Équipement

Les dépenses liquidées pour des constructions scolaires repartent à la hausse pour atteindre le meilleur niveau de ces cinq dernières années (860 millions de F.C.F.P), mais demeurent encore en deçà de la moyenne des dix dernières années (1 000 millions de F.C.F.P).



Dépenses liquidées en constructions scolaires



Au final, le montant des marchés publics attribués aux entreprises en 2009 a été multiplié par deux pour atteindre 10,5 milliards de F.CFP, soit 164 marchés contre 88 en 2008.

3 • L'habitat social reprend des couleurs

Le nombre de logements sociaux délivrés repart à la hausse en 2009. Cette hausse est le seul fait de l'activité de l'OPH.

Logements sociaux - Nombre de Faire -

	2005	2006	2007	2008	2009	Variation	
						2009/2008	2009/2005
<i>Unité :</i>			<i>n o m b r e</i>			<i>%</i>	<i>%</i>
FDA	220	145	304	164	70	-57	-68
Australes	23	10	22	22	6	-73	-74
Îles Du Vent	-	2	-	-	-		
Îles Sous-Le-Vent	74	56	118	45	26	-42	-65
Îles Marquises	49	30	65	40	15	-63	-69
Îles Tuamotu Gambier	74	47	99	57	23	-60	-69
OPH	257	569	372	224	363	62	41
Habitat dispersé	130	469	322	182	213	17	64
Habitat groupé	127	100	50	42	150	257	18
Total	477	714	676	388	433	12	-9

Sources : FDA, OPH, ISPF

Logements sociaux - Coût TTC -

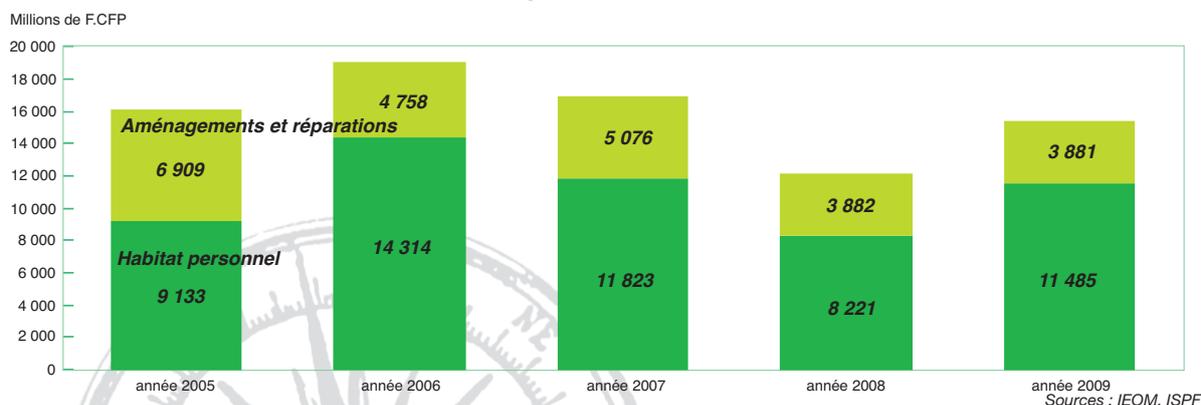
	2005	2006	2007	2008	2009	Variation	
						2009/2008	2009/2005
<i>Unité :</i>	<i>millions de F.C.F.P</i>					<i>%</i>	<i>%</i>
FDA	514	336	1 462	824	171	-79	-67
Australes	53	21	103	115	16	-86	-70
Îles Du Vent	-	5	-	-	-		
Îles Sous-Le-Vent	148	110	464	195	51	-74	-65
Îles Marquises	123	80	348	217	43	-80	-65
Îles Tuamotu Gambier	191	121	547	297	61	-79	-68
OPH	2 726	4 186	2 821	1 763	3 794	115	39
Habitat dispersé	811	3 077	2 142	1 217	1 424	17	76
Habitat groupé	1 915	1 109	679	546	2 370	334	24
Total	3 240	4 522	4 283	2 587	3 965	53	22

Sources : FDA, OPH, ISPF

4 • La demande des ménages revient timidement

En 2005, le Prêt à l'Amélioration de l'habitat Bonifié (PAB) donne une impulsion aux demandes de prêts pour aménagement et réparation. En 2006, le succès du Prêt à l'Habitat Personnel (PHB), mis en place de septembre 2005 à décembre 2006, a engendré une nette hausse des prêts à l'habitat. Après deux années de recul lié aux difficultés financières des ménages, et aux banques plus frileuses pour octroyer des prêts, ce type de prêt repart en hausse en 2009 (+27 %). Les banques ont accordé plus de prêts, pour des montants plus élevés. Le montant moyen des prêts à l'habitat augmente de 20 % (soit 15,9 millions de F.CFP) et de 6 % pour les prêts à l'aménagement (soit 4 milliards de F.CFP). En nombre, ces prêts augmentent respectivement de 38 % et 5 %. L'enveloppe globale prêtée par les banques s'élève donc à 11,5 milliards de F.CFP pour les prêts à l'habitat personnel (+40 %) et à 3,9 milliards de F.CFP pour les prêts pour aménagement (stables sur un an).

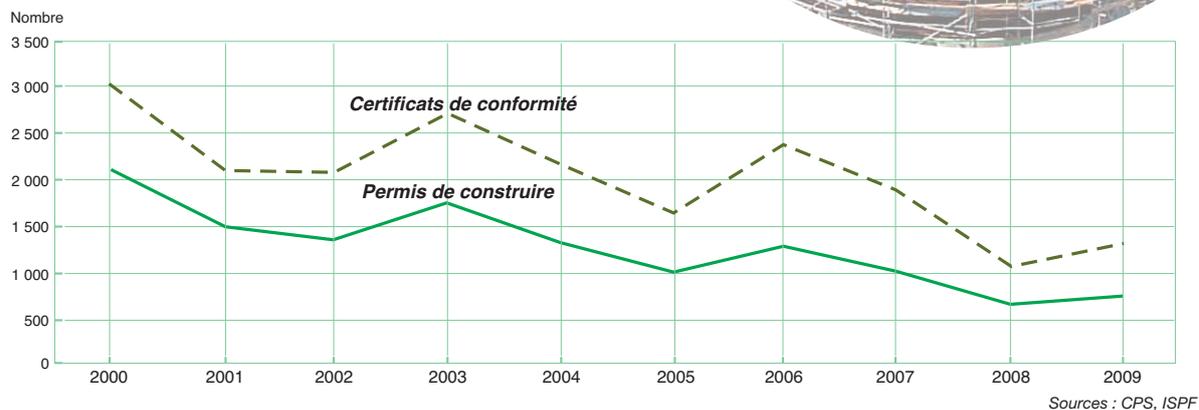
Prêts immobiliers accordés par les établissements de crédits locaux





Au cours de l'année 2009, 750 permis de construire ont été délivrés (+13,5 %), ainsi que 540 certificats de conformité (+35 %), dans les Îles Du Vent, hors Papeete.

Dix ans d'investissement privé - Permis de construire et Certificats de conformité



L'emploi salarié diminue pour la seconde année consécutive en 2009 (-2,7 %), tandis que les statistiques du marché du travail (SEFI) confirment cette conjoncture défavorable, avec des demandeurs d'emploi qui n'ont jamais été aussi nombreux, face à des offres d'emploi en baisse.

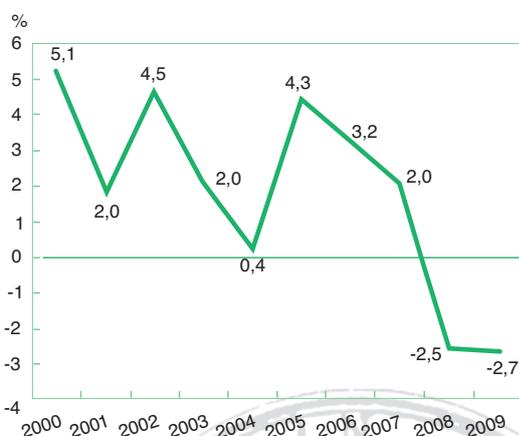
Fin 2009, la CPS (Caisse de Prévoyance Sociale) recense 66 100 emplois salariés, soit 1 800 emplois de moins sur un an. Le secteur tertiaire contribue à hauteur de 52 % à cette baisse, la construction à hauteur de 18 %, l'agriculture pour 17 % et l'industrie pour 13 %. En équivalent temps plein, le salaire moyen global progresse malgré tout de 3,3 %.

Sur le marché du travail, le SEFI a proposé 9 580 offres d'emploi de toutes natures (-7 % sur un an) à 22 600 demandeurs différents (+1 %) ayant fait 30 700 demandes d'emploi au cours de l'année (+4 %). Le nombre de demandes reste à 3 pour une offre de toute nature, mais augmente à 12 pour les offres d'emploi normal (contre 8 en 2008).

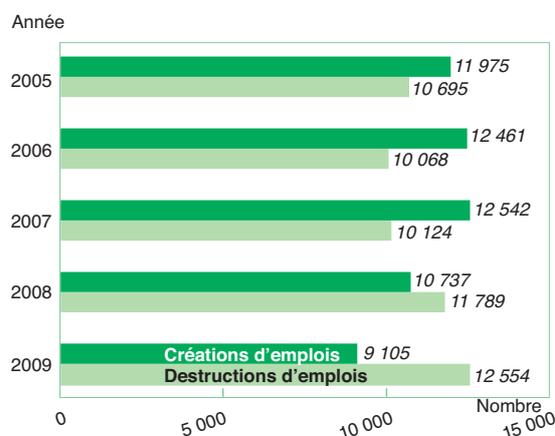
1 • Effectifs salariés : 1 800 postes en moins

Au 31 décembre 2009, 66 100 emplois salariés sont déclarés à la CPS, soit une baisse de 2,7 % sur un an (-1 810 postes). Après plusieurs années de ralentissement du rythme de progression des effectifs salariés, due en grande partie à l'essoufflement de la croissance économique, la Polynésie française enregistre sa deuxième année consécutive de baisse des effectifs salariés, après 20 ans de hausse. Cela s'explique par l'attentisme croissant des employeurs et des entreprises qui n'ont ouvert que 9 105 nouveaux postes en 2009 pour 12 554 postes fermés.

Évolution de l'emploi salarié déclaré à la CPS



Évolution du nombre de créations et destructions d'emplois



Sources : CPS, ISPF

1.1 • Évolution par secteur d'activité

Si en 2008 ce sont principalement les secteurs primaire et secondaire qui ont détruit des postes, c'est le tertiaire qui a le plus souffert en 2009.

Le secteur tertiaire – 80 % des emplois – est responsable de la moitié des pertes d'emploi en 2009, soit 940 postes en moins sur un an. Les commerces sont les plus touchés (14 % de la baisse soit -260 postes), suivis par les services aux entreprises (10 %, -176 postes) où les activités de l'intérim perdent 170 postes. Après avoir maintenu ses effectifs en 2008, les restaurants perdent 154 postes en 2009 (9 % de la baisse globale). Les services collectifs sociaux et personnels contribuent à hauteur de 7 % à la baisse globale, soit 127 postes en moins. Quelques secteurs d'activité ont réussi à créer des postes en 2009 comme la sécurité et le nettoyage (+74), les transports terrestres (+50 personnes) les activités récréatives, culturelles et sportives (+23), les postes et télécommunications (+22), l'enseignement supérieur (+18), ou encore les activités informatiques et les activités hospitalières (+12).

Après une année 2008 difficile, l'année 2009 n'a pas été meilleure pour le secteur de la construction – 8,2 % des emplois – qui contribue à hauteur de 18 % à la baisse

Effectifs salariés déclarés à la CPS

	au 31 décembre	Année 2009	Année 2008	Variation 2009 / 2008	
Unité :		nombre	nombre	nombre	%
Agriculture		1 958	2 259	-301	-13,3
Agriculture, chasse, sylviculture		769	794	-25	-3,1
Pêche, aquaculture		1 189	1 465	-276	-18,8
Industrie		5 316	5 554	-238	-4,3
Industries extractives		170	152	18	11,8
Industrie manufacturière		4 469	4 750	-281	-5,9
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau		677	652	25	3,8
Construction		5 433	5 759	-326	-5,7
Travaux publics		1 407	1 558	-151	-9,7
Gros œuvre		2 535	2 554	-19	-0,7
Second œuvre		1 491	1 647	-156	-9,5
Tertiaire		53 393	54 336	-943	-1,7
Commerce		9 977	10 237	-260	-2,5
Hôtels et restaurants		6 884	7 096	-212	-3,0
Hôtellerie		4 389	4 447	-58	-1,3
Restauration		2 495	2 649	-154	-5,8
Transports et communications		6 471	6 592	-121	-1,8
Activités financières		1 638	1 668	-30	-1,8
Immobilier, locations et services aux entreprises		4 915	5 098	-183	-3,6
Administration publique		14 885	14 875	10	0,1
Éducation		632	618	14	2,3
Santé et action sociale		3 559	3 550	9	0,3
Services collectifs, sociaux et personnels		3 057	3 184	-127	-4,0
Services domestiques		1 375	1 418	-43	-3,0
Total général		66 100	67 908	-1 808	-2,7

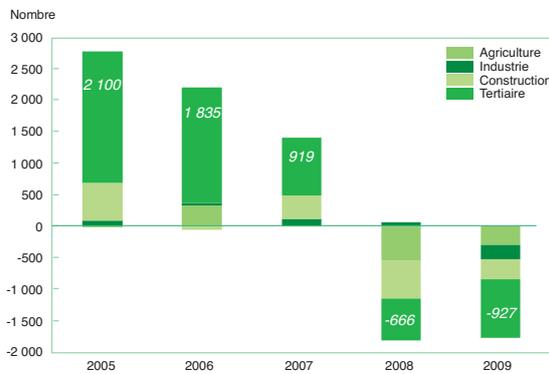
Sources : CPS, ISPF

globale. Les activités du second œuvre et des travaux publics sont les plus touchées perdant chacune 150 postes sur un an. Le gros œuvre (47 % de l'emploi BTP) perd 20 postes.

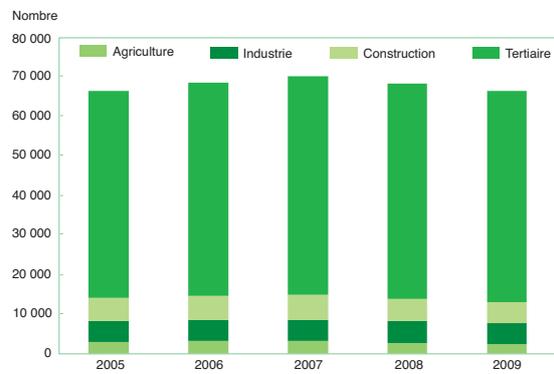
L'agriculture a perdu 300 postes en 2009 après les 600 détruits en 2008. Cela représente 17 % de la baisse globale, induit directement par les pertes dans la pisciculture, aquaculture (-285 postes).

C'est encore l'industrie qui s'en sort le mieux ; après avoir augmenté ses effectifs en 2008, ce secteur perd 240 postes (13 % de la baisse), uniquement dus aux pertes des industries manufacturières (-280 postes). Les autres activités de l'industrie augmentent leurs effectifs de 43 personnes.

Contribution à la création d'emploi par grand secteur (NAF4)



Évolution de l'emploi salarié par grand secteur (NAF4)



Sources : CPS, ISPF

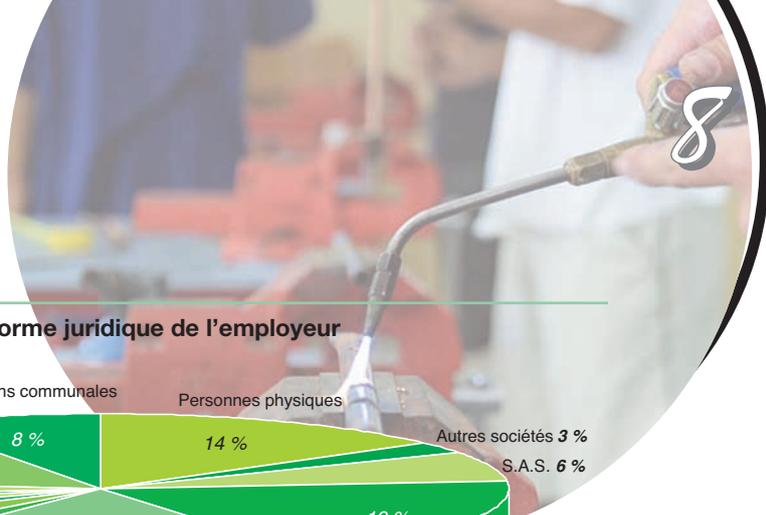
1.2 Évolution du secteur privé et du secteur public

Le secteur privé (73 % de l'emploi salarié) est le principal responsable des pertes d'emploi en 2009. Plus précisément le tertiaire regroupe 54 % des emplois détruits (-1 000 postes), la construction 17 %, l'agriculture 16 % et l'industrie 13 %.

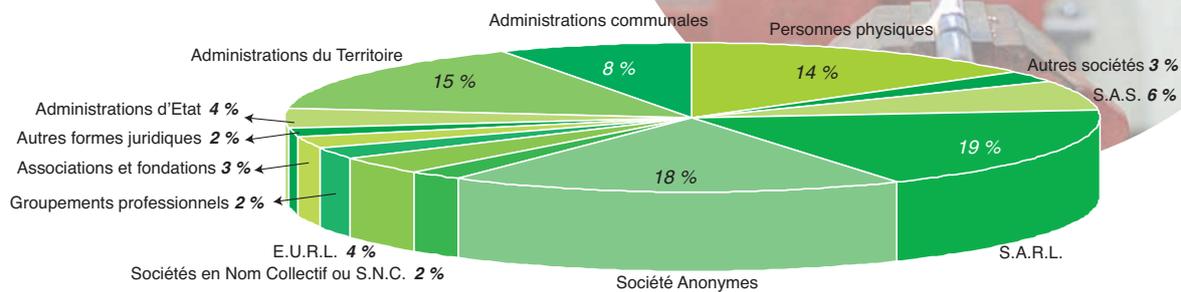
Le secteur public (27 % de l'emploi salarié) affiche un bilan positif avec 74 postes supplémentaires en 2009 (+0,4 %). Seules les administrations d'état diminuent leurs effectifs (-74 postes), tandis que les administrations territoriales et communales augmentent leurs postes (respectivement +120 et +28).

2 • La structure des effectifs salariés

Les personnes physiques ont supprimé 670 postes en 2009 après les 700 de 2008, soit 37 % des pertes, suivies par les S.A.R.L. qui perdent 514 postes (28 %). Pour la troisième année consécutive, les Sociétés Anonymes ont réduit leurs effectifs (-460) soit un total de 2 000 postes en moins en 3 ans. Parallèlement, les Sociétés Anonymes Simplifiées ont contribué à la création d'emploi, à hauteur de 280 postes en 2009 ; cette forme juridique compte 4 125 postes au 31 décembre 2009. Cette évolution est le fait de modifications de statut des entreprises qui voient dans les S.A.S. une forme juridique plus attrayante.



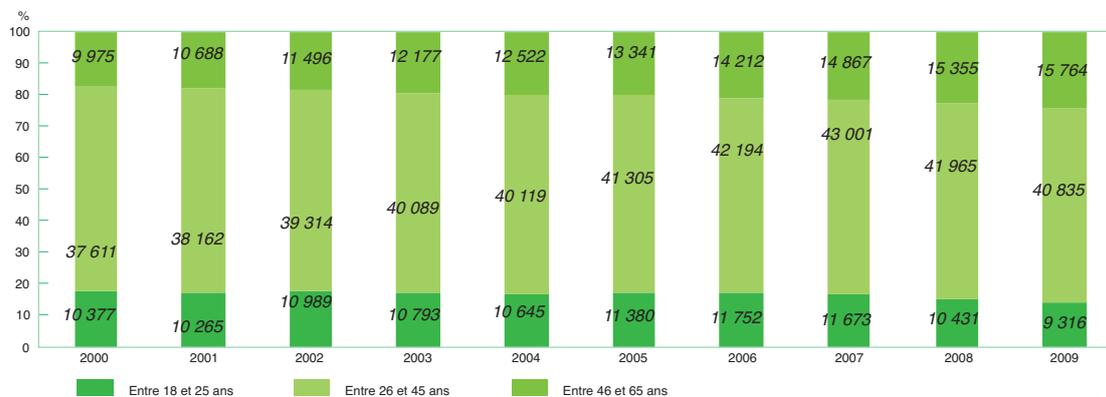
Répartition des effectifs par forme juridique de l'employeur



Sources : CPS, ISPF

Dans l'ensemble, la structure des emplois salariés reste inchangée avec 57 % d'hommes, la majorité des salariés ayant entre 26 et 45 ans (62 %), et 89 % déclarés aux Îles Du Vent. Dans un contexte économique difficile, où les embauches se font plus rares et où les petits salaires sont les premiers à être débauchés, la tendance est au vieillissement des salariés ; la part des moins de 35 ans tend à diminuer, tandis que celle des plus de 35 ans progresse au fil des ans.

Structure des effectifs salariés par tranche d'âge



Sources : SEFI, ISPF

3 • Les bas salaires victimes de la crise

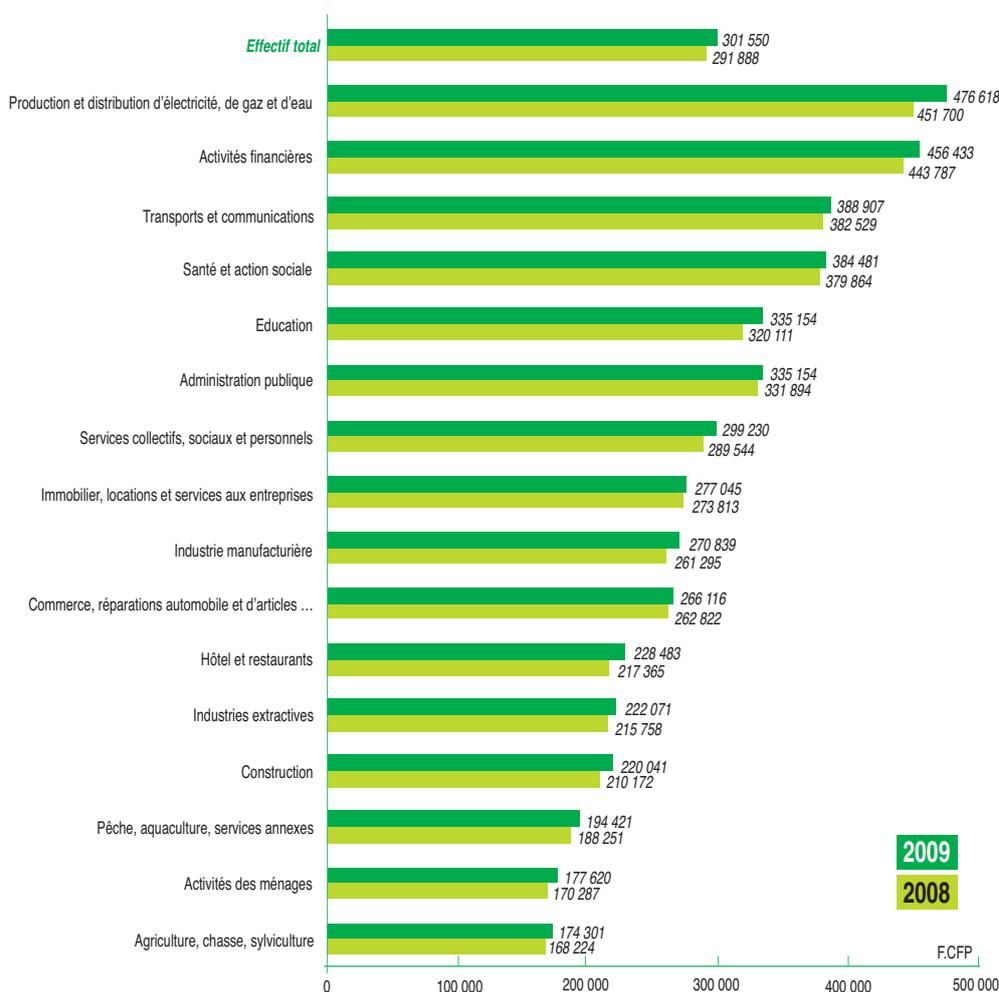
En 2009, la masse salariale du RGS (Régime Général des Salariés) est pour la première fois en retrait sur un an. Elle s'élève à 207 milliards de F.CFP fin 2009, soit une baisse de 1 % par rapport à 2008. Pourtant, le salaire moyen (en équivalent temps plein) continue quant à lui d'augmenter, à 301 500 F.CFP (+3,3 % en 2009). Combinées à la baisse des effectifs, ces évolutions montrent que ce sont des postes à bas salaires (moins de 151 000 F.CFP par mois) qui ont été supprimés. Ces derniers représentent 28 % des emplois en 2009. Le SMIG n'a pas augmenté en 2009.

La répartition par quartile des rémunérations salariées se distribue de la façon suivante : le premier quartile des emplois salariés perçoit un salaire mensuel moyen

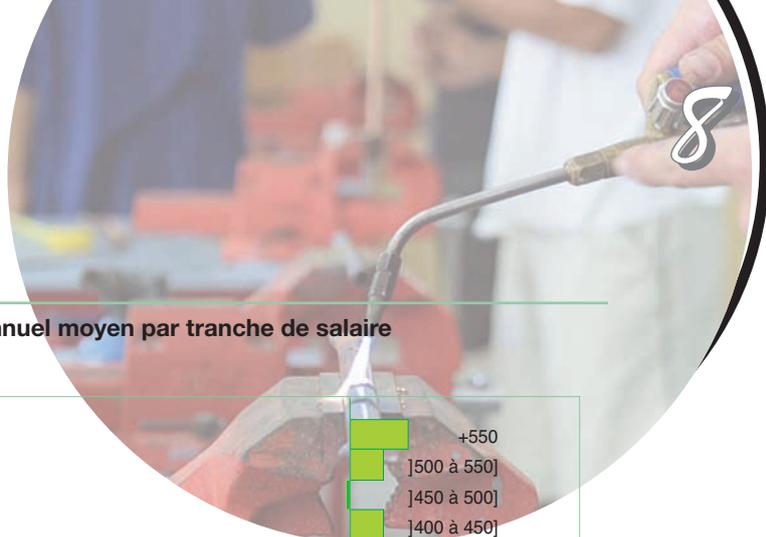
en équivalent temps plein inférieur à 161 200 F.CFP. Ensuite, 25 % reçoivent entre 161 200 F.CFP et 211 800 F.CFP, cette dernière valeur étant la médiane. Le troisième quartile concerne les emplois salariés dont la rémunération se situe entre 211 800 F.CFP et 343 300 F.CFP. Enfin, 25 % gagnent plus de 343 300 F.CFP par mois.

Les postes supprimés en 2009 étant essentiellement inférieurs à 151 000 F.CFP, le salaire médian augmente nettement (+3,8 %) tout comme le premier et le dernier quartile (+3,3 % et +3,2 %).

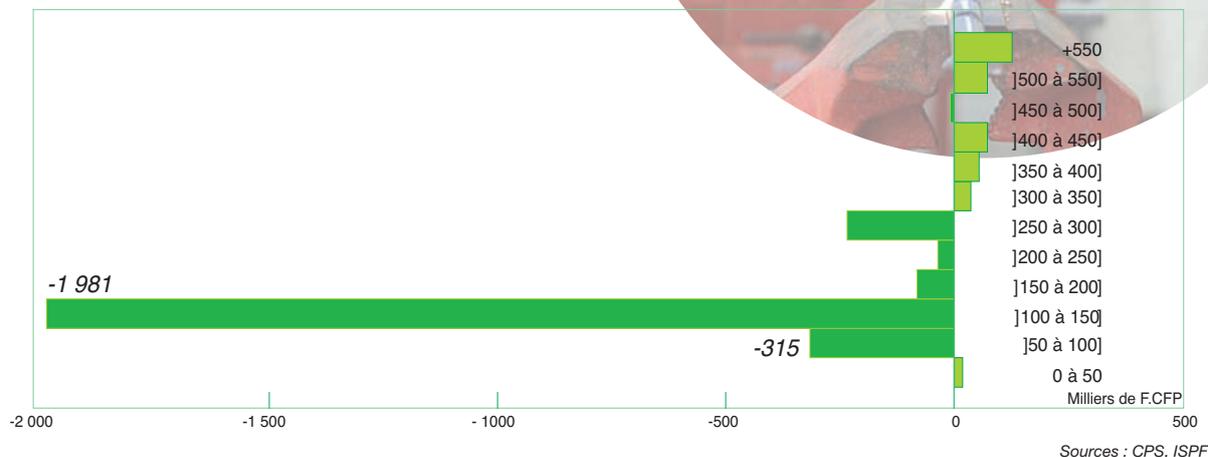
Salaire moyen (équivalent temps plein) par secteur d'activité



Sources : CPS, ISPF



Évolution du nombre d'emplois annuel moyen par tranche de salaire

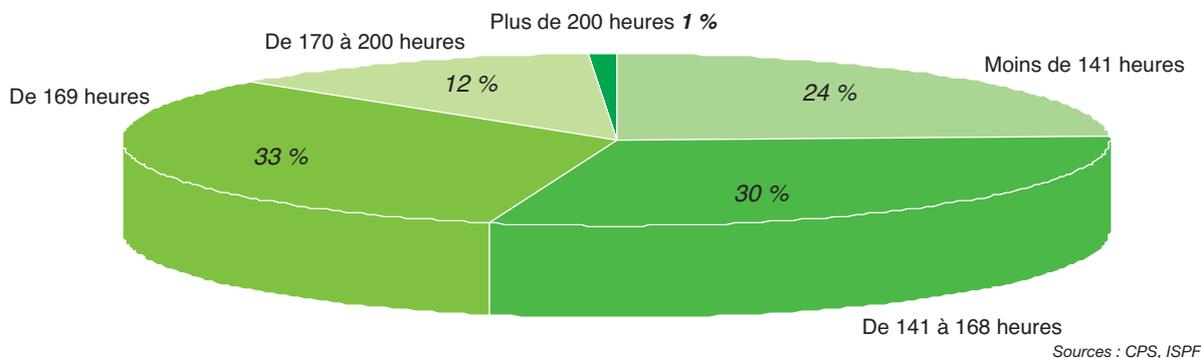


4 • La durée moyenne du travail salarié

En 2009, l'ensemble des salariés a effectué 116 millions d'heures de travail, soit une baisse de 4,3 %. Ce total d'heures est comparable à 57 200 emplois en équivalent temps plein (-4,3 %).

Les difficultés économiques que traversent les entreprises les ont poussées à revoir le temps de travail de leurs salariés en 2009. La durée moyenne mensuelle du travail diminue à 146,9 heures (-1 %) ; conjuguée à la baisse encore plus prononcée des effectifs (-2,7 %), cela traduit un scénario inverse à 2008 : utilisation moins intense des heures supplémentaires, augmentation des contrats à petits volumes horaires (CDD, extra...).

Durée mensuelle de travail des salariés déclarés à la CPS



Durée moyenne mensuelle du travail

Secteurs d'activités	2009	2008	2007	2006	2005
<i>Unité :</i>					<i>Heures</i>
Agriculture	127,6	140,5	144,7	144,6	144,5
Agriculture, chasse, sylviculture	130,9	134,6	135,9	134,0	136,2
Pêche, aquaculture	125,5	143,1	148,2	148,9	147,9
Industrie	158,5	159,5	159,2	158,3	159,4
Industries extractives	151,6	152,2	152,0	149,6	150,2
Industrie manufacturière	157,1	158,4	158,2	157,4	158,6
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	170,0	170,3	169,2	168,4	169,6
Construction	145,3	148,0	146,7	146,8	146,7
Tertiaire	146,6	147,6	147,2	147,6	148,0
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	155,0	155,6	155,3	155,2	155,8
Hôtels et restaurants	137,9	141,6	141,4	140,3	139,7
Transports et communications	145,0	145,8	144,9	145,1	149,5
Activités financières	160,9	161,1	160,6	160,7	161,7
Immobilier, locations et services aux entreprises	133,4	134,3	133,6	134,3	134,2
Administration publique	157,6	158,6	157,8	159,1	158,4
Éducation	134,1	133,2	131,0	139,2	143,9
Santé et action sociale	150,2	150,7	151,9	151,0	151,4
Services collectifs, sociaux et personnels	136,8	136,8	136,6	137,7	136,4
Services domestiques	63,7	63,6	62,8	64,4	65,1
Total	146,9	148,3	148,0	148,2	148,7

Sources : CPS, ISPF

5 • L'emploi non salarié

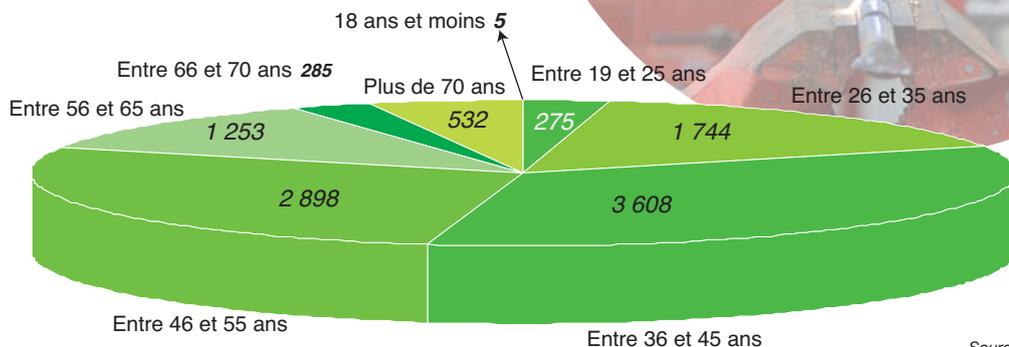
Au 31 décembre 2009, 10 600 personnes sont déclarées au Régime des Non Salariés à la CPS, soit la seconde baisse annuelle consécutive (-0,8 %).

Le travail non salarié déclaré demeure majoritairement masculin (64 % d'hommes), le tiers a entre 36 et 45 ans, et 57 % ont une activité dans le tertiaire.

Les patentés du secteur de l'agriculture et de l'industrie diminuent pour la seconde année consécutive (-4,6 % et -3,7 %). La construction enregistre sa première année de recul (-2,8 %), tandis que les effectifs du tertiaire demeurent en légère hausse sur un an (+0,3 %).



Non salariés déclarés à la CPS au 31 décembre 2009



Sources : CPS, ISPF

6 • Le personnel d'État en Polynésie française

Le personnel d'état en Polynésie française (incluant le personnel enseignant du primaire et secondaire)

	2005	2006	2007	2008	2009 ⁽³⁾
<i>Unité :</i>					<i>nombre</i>
Forces armées (1)	2 432	2 455	2 485	2 217	2 290
Personnel civil (2)	9 334	9 351	9 503	8 873	8 995
Total	11 766	11 806	11 988	11 090	11 285

(1) Militaires uniquement
 (2) Y compris personnels civils des Forces armées
 (3) Chiffres provisoires - y compris les auxiliaires de l'enseignement

Source : Haut Commissariat de la République en Polynésie Française

En 2009, le personnel d'état présent en Polynésie française augmente de 1,8 % sur un an, soit 11 285 personnes, dont 80 % de personnel civil.

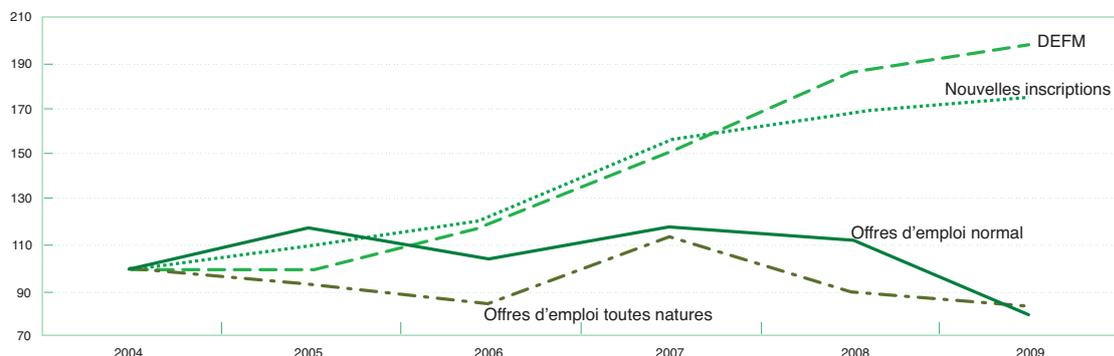
7 • Marché du travail : moins d'offres, plus de demandes

La baisse de l'emploi s'accorde avec des indicateurs du marché du travail, mal orientés. Les demandeurs d'emploi sont de plus en plus nombreux, face à des offres d'emploi en baisse.

7.1 • Les demandes

En moyenne en 2009, 8 260 personnes étaient en recherche d'emploi à chaque fin de mois (+6,6 % sur un an). Ce stock est alimenté tout au long de l'année par les nouvelles inscriptions qui continuent de croître ; en 2009, le SEFI a enregistré 30 375 inscriptions (+4,4 %) concernant 22 600 demandeurs différents (+1,4 %). Pourtant, le nombre de primo-demandeurs est en baisse de 15 %, signe que le stock est essentiellement alimenté par d'anciens demandeurs qui n'arrivent pas à sortir du non-emploi.

Indice sur l'évolution des offres et demandes d'emploi enregistrées au SEFI



Sources : SEFI, ISPF

Les caractéristiques des demandeurs évoluent peu : ce sont majoritairement des femmes, avec moins de deux ans d'expérience. En revanche, le niveau scolaire moyen a nettement progressé en 2009 puisque les demandeurs ayant un niveau scolaire inférieur ou égal au brevet des collèges sont désormais 37 % contre 49 % en 2008. Les titulaires d'un CAP/BEP continuent de progresser (+31 %), et les diplômés d'études supérieures inscrits au SEFI ont doublé sur un an, représentant désormais 14 % des demandeurs. Quant aux bacheliers à la recherche d'un emploi, ils augmentent de 11 % mais représentent toujours 20 % des demandes.

Le premier motif d'inscription est la recherche d'un emploi suite à la fin d'un contrat (25 %) en hausse de 11 % sur un an. 23 % des demandeurs s'inscrivent dans l'optique de suivre un stage de formation (+4 %), 19 % s'inscrivent pour reprendre une activité suite à une période inactive (+10 %), et 18 % font leur première demande d'emploi (+10 %). Quant aux inscrits suite à un licenciement économique, leur nombre a doublé sur un an (420 personnes en 2009).

Nouvelles inscriptions de demandeurs d'emploi au SEFI

	Année	2005	2006	2007	2008	2009	Variation	
							2009 / 2008	2009 / 2005
<i>Unité :</i>		<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>%</i>
Motif d'inscription		19 291	21 289	27 469	29 440	30 735	4	59
Fin de contrat / chantier / stage		4 653	5 298	6 425	7 067	7 814	11	68
Cherche à faire un stage								
de formation professionnelle		2 843	4 092	7 571	6 950	7 217	4	154
Reprise d'activité		1 832	3 461	4 723	5 249	5 797	10	216
Première demande d'emploi		5 925	4 737	4 116	5 060	5 580	10	-6
Travaille actuellement								
mais cherche un autre emploi		1 535	1 562	1 883	2 109	1 974	-6	29
Démission		1 171	1 236	1 002	861	829	-4	-29
Création d'entreprise		-	-	708	611	508	-17	-
Licenciement économique		256	275	258	270	418	55	63
Fin d'activité indépendante		320	481	566	1 003	378	-62	18
Licenciement pour autre motif		140	147	158	153	118	-23	-16
Autres		-	-	59	107	102	-5	-

Sources : SEFI, ISPF



Les autres motifs d'inscriptions sont en baisse du fait de la conjoncture peu propice à la prise de risque professionnel : travaille actuellement mais cherche un autre emploi (-6 %), licenciement pour autre motif (-23 %), démission (-4 %), fin d'activité indépendante (-62 %) et création d'entreprise (-17 %).

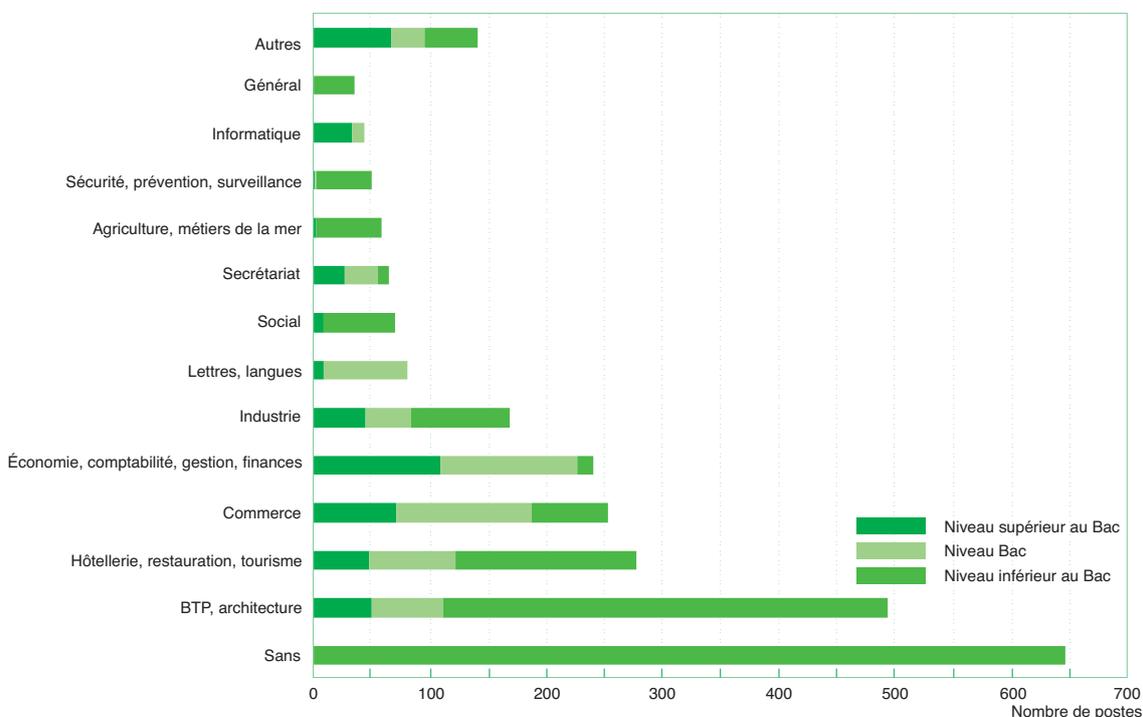
On notera une tendance lourde sur les cinq dernières années à la reprise d'activité (demandes multipliées par trois) et à la recherche d'un complément de formation professionnelle. La forte hausse des personnes venant s'inscrire suite à une fin de contrat confirme la prédominance des contrats temporaires. Les personnes en poste cherchant un autre emploi sont en hausse assez inattendue depuis 2007.

7.2 • Les offres

En 2009, 2 600 offres d'emploi normal ont été déposées au SEFI (-27 %), un niveau bien inférieur à la moyenne des dix dernières années (3 500).

Cette baisse touche essentiellement l'offre en travail peu qualifié : les offres d'emploi normal de niveau inférieur ou égal au baccalauréat sont en retrait, tandis que celles destinées aux diplômés d'études supérieures augmentent de 11 % et représentent 27 % des offres en 2009 (+3 points en 1 an, +10 points en 5 ans). Les offres s'adressant à des personnes sans diplôme ont diminué de moitié en 2009 et ne représentent plus que 18 % de l'offre normale, contre 25 % en 2008. Parmi les diplômés, les demandeurs les plus recherchés sont ceux ayant suivi une formation dans le domaine du BTP, architecture (19 %), de l'hôtellerie, restauration, tourisme (11 %), du commerce (10 %) ou de l'économie, comptabilité, gestion, finances (9 %).

Offres d'emploi normal en 2009 par domaine de formation requis par l'employeur



Sources : SEFI, ISPF

Le contexte économique incertain ne favorise pas la création de postes en CDI, qui sont en net retrait de 40 % sur un an, soit 940 contrats offerts contre en moyenne 1 500 les années précédentes. Les CDD diminuent moins fortement (-17 %) et représentent 61 % des offres d'emploi normal en 2009.

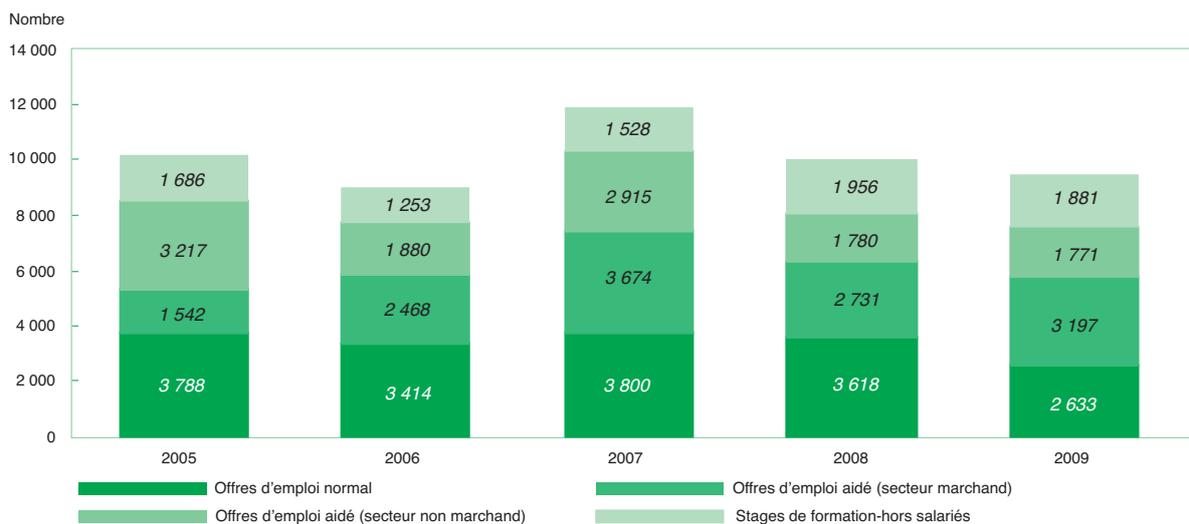
Les trois secteurs qui recrutent le plus sont toujours les hôtels et restaurants, les commerces et la construction qui regroupent chacun 15 % des offres. Les seules activités qui ont recruté plus qu'en 2008 sont les services collectifs sociaux et personnels grâce à des créations d'associations, et les services aux entreprises grâce à une recrudescence d'activité dans les agences de travail temporaire.

En revanche, les offres d'emploi aidé dans le secteur marchand (qui sont des contrats à durée déterminée) augmentent de 17 % sur un an (3 200 postes), signe que des besoins existent toujours dans les entreprises. Les offres de type contrat en entreprise sont en nette augmentation en 2009 (+33 %) à 1 060 postes offerts, soit 33 % des offres aidées (+3 points). Les offres de type stage en entreprise, qui représentent 64 % de l'offre d'emploi aidé (-16 points), sont elles aussi en hausse (+15 %) à 2 050 postes offerts. En revanche, les aides à la création d'entreprise ont eu moins de succès et sont en baisse de 31 %.

Les offres de formation professionnelle (hors formation pour salariés dont la gestion a été transférée à la CCISM depuis mi-2008) diminuent de 7 %, soit 1 880 places attribuées au cours de l'année. Les formations pour demandeurs diminuent de 26 % (1 020 places), tandis que les formations d'accompagnement pour les bénéficiaires de stages en entreprise, création d'entreprises ou encore pour les apprentis, augmentent de 50 % sur un an à 865 places.

Au total, le nombre d'offres d'emploi de toutes natures proposées par le SEFI en 2009 s'établit à 9 580 offres (-7 % sur un an), niveau inférieur à la moyenne des dix dernières années (11 630 offres).

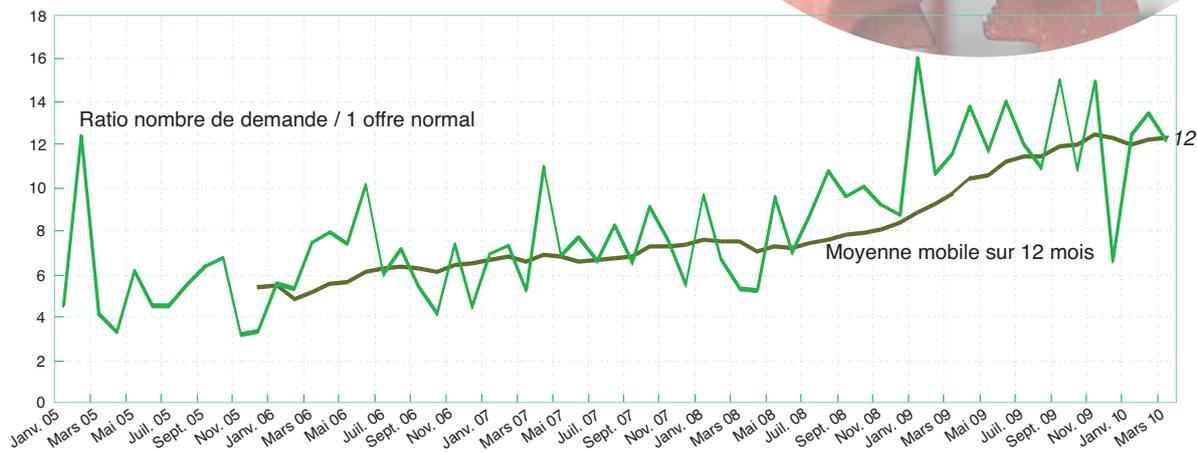
Les offres d'emploi de toutes natures





7.3 • Le ratio du nombre demande(s) pour une offre d'emploi normal²

**Ratio nombre de demande(s) pour 1 offre d'emploi normal
(différent du nombre moyen de postulants sur une offre)**



Sources : SEFI, ISPF

Le ratio varie en fonction du niveau scolaire et du domaine de formation ; avec un diplôme inférieur ou équivalent au brevet des collèges, on dénombre 19 demandes pour 1 offre de même type. Ce ratio tombe à 9 pour les CAP/BEP, à 11 pour les bacheliers pénalisés par leur manque de technicité par rapport à un BEP, et enfin à 5 pour les diplômes supérieurs.

Suivant le domaine de formation choisi, la concurrence est aussi plus ou moins rude. Les domaines de formation les plus proches de l'équilibre entre l'offre et la demande de travail sont ceux formant aux métiers du BTP et de la sécurité & surveillance (3 demandes pour 1 offre), du transport & logistique (4), de la coiffure & esthétique, du commerce et de l'enseignement (3), de l'hôtellerie, restauration, tourisme (6), de l'informatique et des langues (7), et enfin du Droit (8).

Les domaines où il y a plus de concurrence quel que soit le niveau scolaire est l'information & communication (29), avec jusqu'à 71 demandes pour une offre au niveau bac+3/4. Mais c'est souvent le niveau scolaire qui détermine les tensions : les titulaires d'un baccalauréat scientifique sont nombreux face à peu d'offres (277), tandis que ceux qui continuent leurs études en sciences sont seulement une dizaine face à une offre. Dans la santé, les bacheliers sont aussi pénalisés (153), tandis que les étudiants ne seront que 6 face à une offre.

En moyenne, tous niveaux et secteurs confondus, ce ratio s'élève à 12 demandes pour une offre, soit 4 de plus qu'en 2008 (+43 %).

² : différent du nombre de postulants sur une offre d'emploi normal. Ce ratio est un indicateur permettant d'appréhender les déséquilibres sur le marché du travail (trop de demandes, pas assez d'offres...). Ici l'analyse est faite par rapport aux offres d'emploi normal, qui sont des offres spontanées de la part des employeurs, reflétant ainsi au mieux l'état du marché du travail.

Les nouvelles offres d'emplois proposées par le SEFI

Année		2005	2006	2007	2008	2009
<i>Unité :</i>		<i>nombre</i>				
I. Offres d'emploi		5 330	5 882	7 474	6 349	5 830
dont	Offres d'emploi normal	3 788	3 414	3 800	3 618	2 633
	Offres d'emploi aidé (secteur marchand)	1 542	2 468	3 674	2 731	3 197
	dont : 1. Contrats en entreprise	549	767	730	829	1 058
	Offres CED	-	720	664	747	745
	Offres APP	27	28	12	11	9
	Offres CTH	33	19	54	71	36
	Offres CRE	-	-	-	-	268
	2. Stages en entreprise	993	1 448	2 580	1 779	2 054
	Offres CPIA	-	1 063	1 919	1 387	1 510
	Offres SIE	220	148	355	192	292
	Offres STH	180	237	306	200	252
	3. Aides à la création d'entreprise	-	253	364	123	85
	Offres ICRA	-	253	364	123	85
II. Offres de stage de formation		4 391	4 767	4 230	2 016	1 881
dont	Demandeurs	870	1 140	1 162	1 376	1 016
	Accompagnements (CPIA, CDL, STH, APP)	816	127	366	281	782
	Formation et Accompagnements ICRA	-	478	901	299	83
III. Offres d'insertion (secteur non marchand)		3 217	1 880	2 915	1 780	1 771
dont	Offres de stages CPIA	-	804	2 003	1 388	1 771
	Offres de stages CDL	1 011	1 076	912	392	0
Offres d'emploi de toutes natures (I+II+III)		12 938	12 529	14 619	10 145	9 482
Offres d'emploi de toutes natures - Hors Formation Salariés *		10 233	9 507	12 818	10 085	9 482

* : la gestion des stages de formation professionnelle pour les salariés a été transférée à la CCISM courant 2008

Sources : SEFI, ISPF

Offres d'emploi normal déposées au SEFI

Secteur d'activité NAF 17	Année		Variation 2009 / 2008	
	2009	2008	absolue	relative
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Immobilier, locations et services aux entreprises	450	361	89	24,7
Hôtels et restaurants	423	855	-432	-50,5
Construction	393	496	-103	-20,8
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	386	498	-112	-22,5
Services collectifs, sociaux et personnels	202	124	78	62,9
Industrie manufacturière	175	194	-19	-9,8
Pêche, aquaculture	150	364	-214	-58,8
Transports et communications	129	265	-136	-51,3
Services domestiques	85	98	-13	-13,3
Administration publique	65	89	-24	-27,0
Éducation	53	67	-14	-20,9
Santé et action sociale	45	61	-16	-26,2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	24	45	-21	-46,7
Activités financières	24	51	-27	-52,9
Industries extractives	16	15	1	6,7
Agriculture, chasse, sylviculture	13	35	-22	-62,9
Total	2 633	3 618	-985	-27,2

Sources : SEFI, ISPF



Prix à la consommation

2009

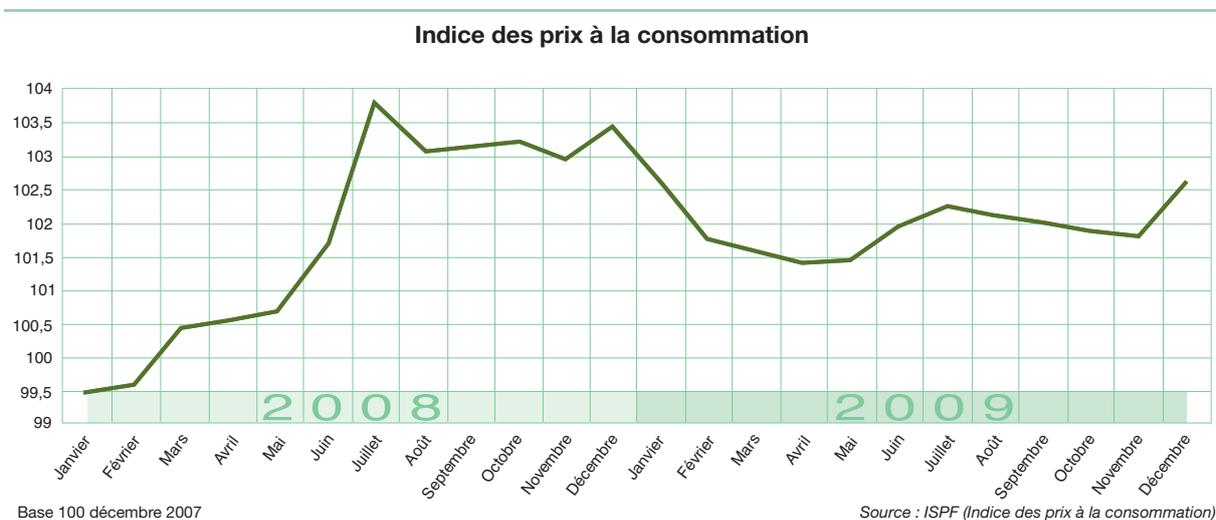
L'indice des prix à la consommation diminue de 0,8 % en 2009, après une année de forte inflation en 2008 (+3,4 %). Les évolutions sont contrastées en 2009 puisque sur les douze postes de consommation, la moitié est en hausse et l'autre en baisse. Les baisses de prix dans les transports et le logement ont particulièrement pesé dans cette tendance, aidées par la quasi-stabilité des prix du plus gros poste de dépenses des ménages, les produits alimentaires. S'y ajoutent les effets de la conjoncture internationale avec la forte baisse des prix des matières premières, en particulier des produits pétroliers.

1 • L'inflation ralentit en Polynésie française et dans le monde en 2009

1.1 • Taux annuel en décembre

Après une forte hausse des prix en 2008 (+3,4 %), l'année 2009 a vu les prix diminuer de 0,8 % entre décembre 2008 et 2009. L'année a pourtant connu deux périodes distinctes : une baisse des prix au cours du premier trimestre (initiée milieu 2008), puis les prix sont repartis à la hausse au cours du second trimestre, pour rester sur une tendance haussière jusqu'en fin d'année.

L'indice ouvrier en Polynésie française, enregistre une baisse annuelle plus marquée, du fait d'une pondération plus forte du poste des carburants dont les prix ont diminué en 2009.



Variation de l'indice des prix à la consommation au 31 décembre (Taux annuel en décembre)

	Année 2009	Année 2008
Unité :	%	%
Indice Général	-0,8	3,4
Indice Ouvrier	-1,1	3,8
Indice hors tabac	-0,8	3,5
Indice hors tabac et alcools	-0,9	3,5
Indice hors transport aérien international	-1,0	3,0

Source : ISPF



La plupart des pays ont connu une baisse des prix en 2009, voire un net mouvement de désinflation, excepté aux États-Unis. Au Japon, le fort recul des prix laisse craindre une nouvelle phase de déflation. Pour les autres pays partenaires commerciaux de la Polynésie française, on parlera de désinflation puisque sur un an les prix ont continué à augmenter par rapport à 2008, mais beaucoup moins vite que l'année précédente. Quant aux destinations touristiques concurrentes telles que Fidji, les Maldives ou encore les Seychelles, leurs prix ont progressé respectivement de +6,8 %, +7,3 % et +33 %.

Variation de l'indice des prix à la consommation (Taux annuel en décembre)

	Année 2009	Année 2008
<i>Unité :</i>	%	%
États-Unis	2,8	-0,1
Zone Euro	0,9	1,6
Chine	-0,7	1,2
Japon	-1,7	0,4
Australie	2,1	3,7
Nouvelle-Zélande	2,0	3,4
Fidji	6,8	6,6
France	1,0	1,2
Nouvelle-Calédonie	0,2	3,6
Guadeloupe	0,8	1,9
Martinique	0,6	0,8
Réunion	0,3	2,8
Guyane	-0,2	3,3
Polynésie française	-0,8	3,4

Sources : instituts statistiques nationaux, OCDE

1.2 • Taux moyen annuel

En Polynésie française, les prix moyens sur l'ensemble de l'année sont demeurés très légèrement supérieurs en 2009 (+0,1 %). Autrement dit, l'indice moyen des prix à la consommation en 2009 est supérieur à celui de 2008. Cette approche permet de mieux appréhender l'évolution du coût de la vie puisqu'il rend compte du niveau moyen des prix sur l'ensemble de l'année. à l'inverse de la Polynésie française, les États-Unis ont connu des prix en moyenne inférieurs à ceux de 2008, même si de décembre 2008 à décembre 2009 les prix ressortent en hausse.

Inflation moyenne annuelle

	Année 2009	Année 2008
<i>Unité :</i>	%	%
Indice Général	0,1	3,2
Indice Ouvrier	0,1	3,5
Indice hors tabac	0,1	2,6
Indice hors tabac et alcools	0,1	2,4
Indice hors transport aérien international	0,0	2,8

Source : ISPF (Indice des prix à la consommation)

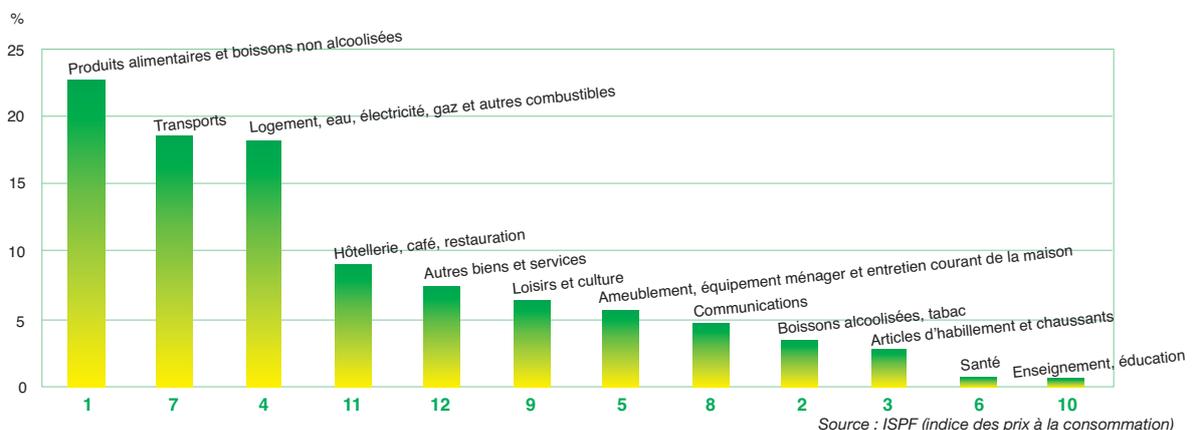
Indice des prix à la consommation (Taux moyen annuel)

	Année 2009	Année 2008
<i>Unité :</i>	%	%
États-Unis	-0,7	1,8
Zone Euro	0,3	3,3
Chine	-0,8	5,9
Japon	-1,4	1,4
Australie	1,9	3,7
Nouvelle-Zélande	2,2	3,9
Fidji	3,7	7,7
France	0,1	2,8
Nouvelle-Calédonie	0,9	2,9
Guadeloupe	0,2	2,4
Martinique	-0,3	2,8
Réunion	nd	2,9
Guyane	0,6	3,5
Polynésie française	0,1	3,2

Sources : instituts statistiques nationaux, OCDE

2 • Des évolutions de prix contrastées en 2009

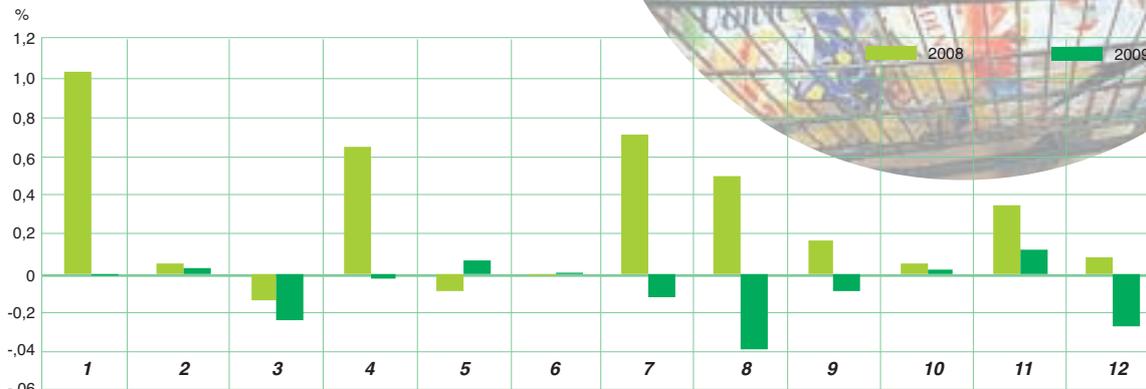
Poids des différents postes de dépenses des ménages



La tendance générale au recul des prix est due aux baisses dans le « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,1 %), et dans les « transports » (-0,6 %), combinées à la quasi-stabilité des prix du plus gros poste de dépenses des ménages, les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Le prix des « communications » est celui qui a relativement le plus diminué en 2009 (-7,9 %), suivi par les « articles d'habillement et articles chaussants » (-7,8 %).



Contributions à la variation sur l'indice général en 2008 et 2009



Les 12 classes de la nomenclature (COICOP)

- 01 Produits alimentaires et boissons non alcoolisées
- 02 Boissons alcoolisées, tabac
- 03 Articles d'habillement et articles chaussants
- 04 Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles

- 05 Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison
- 06 Santé
- 07 Transports
- 08 Communications

- 09 Loisirs et culture
- 10 Enseignement, éducation
- 11 Hôtellerie, cafés, restauration
- 12 Autres biens et services

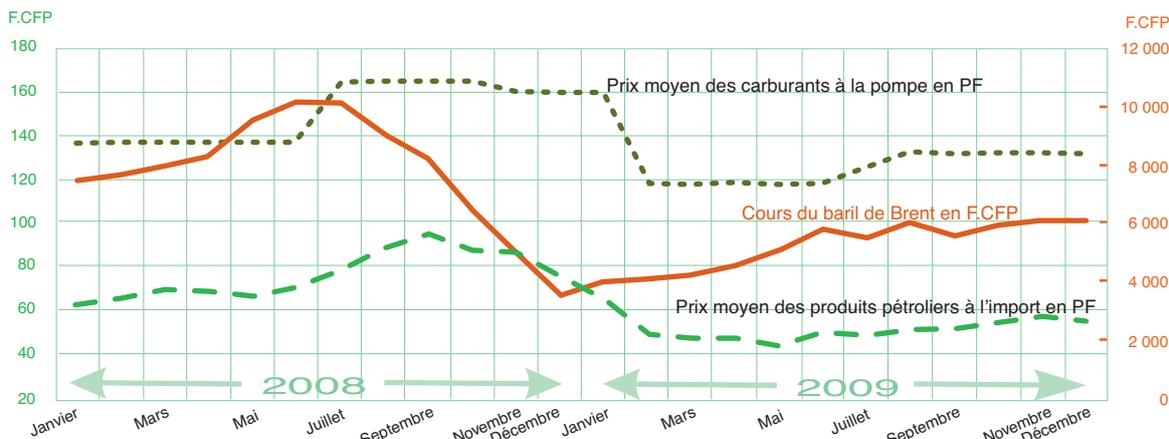
Source : ISPF (indice des prix à la consommation)

3 • Les baisses en détail

3.1 • Les transports

Les prix des « transports » (18,5 % du budget des ménages) ont diminué de 0,6 % sur douze mois, en liaison essentiellement avec la baisse des cours mondiaux des produits pétroliers (-35 %) ; les « carburants et lubrifiants pour les véhicules personnels » ont diminué de 7,3 %. Les prix de l'essence et du gazole ont été réajustés à quatre reprises en 2009, avec une première baisse en janvier, puis une seconde en février ramenant les tarifs à ceux de 2000 pour l'essence, et de 2005 pour le gazole. Les prix ont ensuite été revus à la hausse en juillet et août, sans pour autant

Le prix des produits pétroliers



Source : ISPF (indice des prix à la consommation)

compenser les baisses préalables. En moyenne sur l'année, les prix des carburants ont été 15 % inférieurs à ceux de 2008.

Dans cette même division, les « transports de voyageurs par air » augmentent de 2,3 % sur un an, tandis que les « transports de voyageurs par mer » diminuent de 1,1 %.

3.2 • Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles

De même, les tarifs des « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (18 % du budget) diminuent de 0,1 %, entraînés par la baisse de 2,5 % des prix de l'électricité, et de 5,1 % de prix du gaz. En février 2009, une nouvelle tranche de consommation a été créée (+400 kWh), tandis que les tarifs des trois autres tranches existantes ont baissé. Quant au gaz, la diminution du prix de la bouteille intervenue en début d'année n'a pas été compensée par la réévaluation de juillet.

La légère hausse des « loyers d'habitation » (+0,3 %) qui pèsent lourd dans le budget des ménages, et celle des services d'adduction d'eau et poubelles (respectivement +10 % et +11 %), ont quasiment annulé les autres baisses. Début 2009, certaines communes ont en effet augmenté le montant des charges communales.

3.3 • Autres biens et services

Les prix des « autres biens et services » (7,4 % du budget) diminuent de 3,4 % en 2009, principalement emmenés par la baisse des tarifs des assurances (-6,7 %) qui ont été révisés à la baisse en début d'année. Ce sont les « assurances liées à la santé » qui diminuent le plus (-9,7%). Les « assurances liées aux transports » diminuent de 7,1 % entraînées par la mauvaise santé du secteur automobile, celles liées au logement de 5,5 %. Les « autres assurances » ont quant à elles augmenté leurs tarifs de 1,5 %. Dans l'ensemble, les sociétés d'assurance connaissent une concurrence accrue ces dernières années, tirant les prix à la baisse.

Les tarifs des « soins personnels » (salons de coiffure et articles ou produits pour les soins personnels) augmentent de 2,2 %.

3.4 • Loisirs et culture

Les prix des « Loisirs et culture » (6,4 % du budget) diminuent de 1,3 % grâce aux baisses des « jeux, jouets et passe-temps » (-14 %) pour lesquels les commerces semblent ne pas avoir ré-augmenté les prix après les fêtes de fin d'année de 2008. Les prix des articles « jardins, plantes et fleurs » ont aussi impacté ce poste à la baisse (-1,3 %), tout comme les « services culturels » (-0,7 %), les « voyages à forfait » (-1,7 %), et l'ensemble des « équipements audiovisuels, photographiques et informatiques » (-5,6 %). En revanche, les « services récréatifs et culturels » augmentent de 0,2 %



emmenés par les « services sportifs et récréatifs » (+1,5 %). Enfin, l' « édition, presse, papeterie » a augmenté ses tarifs de 0,5 %.

3.5 • Le poste « communications »

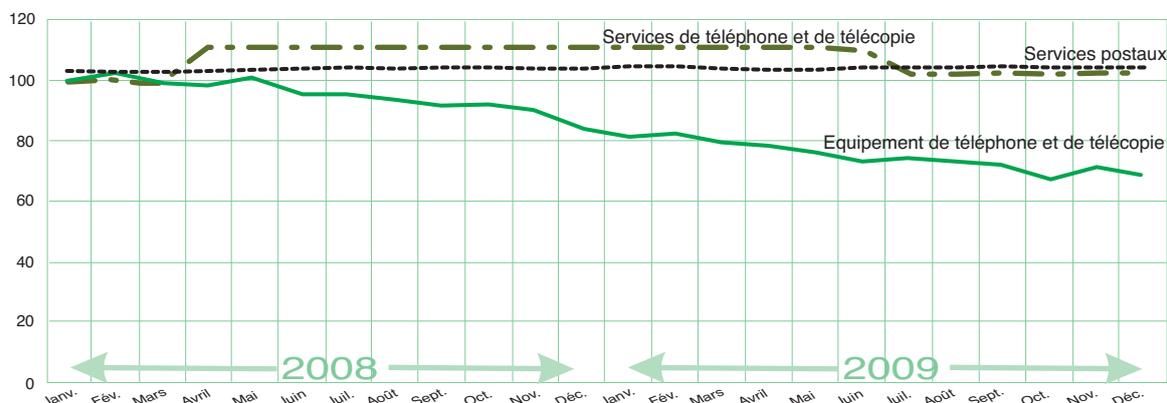
indices des prix des jeux, jouets et passe-temps



Source : ISPF (indice des prix à la consommation)

Le prix des « équipement et service de téléphone et télécopie » a diminué de 8,1 % en 2009, entraînant le poste « communications » (4,6 % du budget) à la baisse (-7,9 %). Les « équipements » ont comme d'habitude fortement diminué (-17,8 %), mais c'est la baisse inhabituelle des « services » (-7,9 %) qui a impacté l'ensemble du poste. La société Vini, fournisseur du réseau téléphonique, a en effet proposé de nouveaux contrats aux abonnés, leur procurant plus d'heures d'appel pour le même tarif.

Indices des tarifs des communications

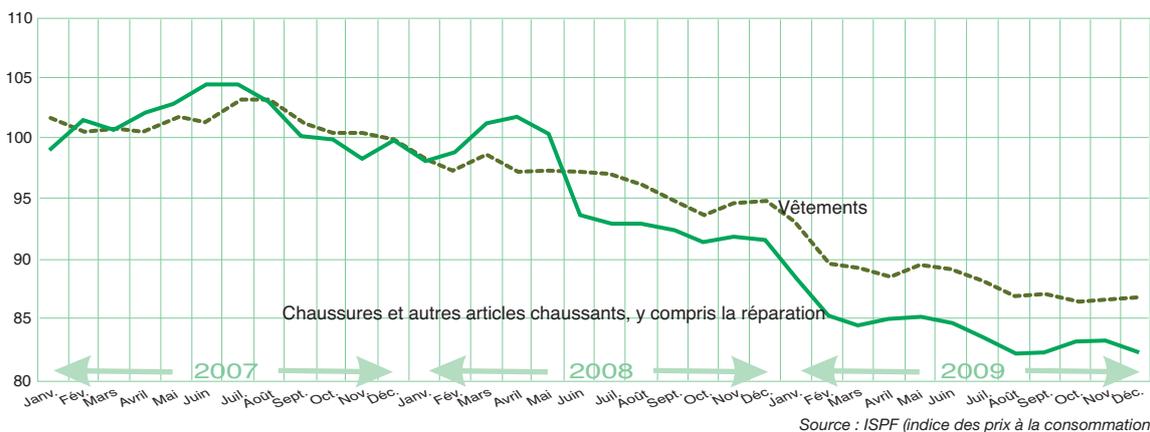


Source : ISPF (indice des prix à la consommation)

3.6 • Articles d'habillement et articles chaussants

Les « articles d'habillement et articles chaussants » (2,8 % du budget) ont connu une forte baisse en 2009 (-7,8 %) ; les « vêtements » diminuent de 8,4 %, et les chaussures de 10 %. De nombreuses braderies ont eu lieu en 2009 afin de relancer les ventes, la conjoncture n'étant pas favorable à la consommation. Ce secteur est soumis à une forte concurrence internationale, contribuant à maintenir les prix à un niveau bas, et même à les réduire surtout sur les produits de moyenne gamme et de qualité inférieure.

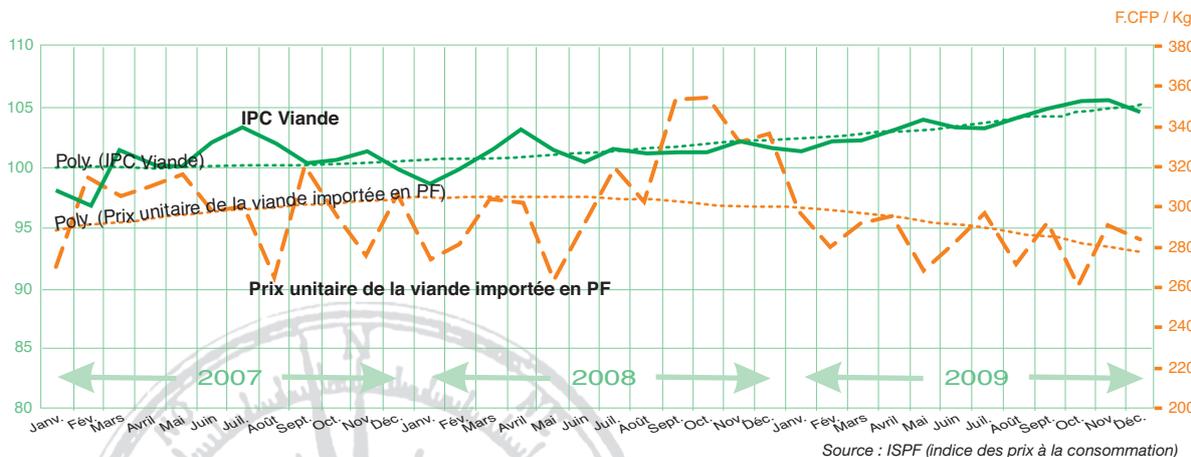
Indices des prix des vêtements et chaussures



4 • Les postes en hausse ...

La quasi-stabilité des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (22,5 % du budget des ménages) est principalement imputable aux hausses de la viande (+3 %), des « pains et céréales » (+0,9 %) et des « légumes » (+4,7 %). Les hausses les plus importantes se retrouvent sur la « viande de boucherie » (bœuf, veau et mouton, +4,1 %), et ce malgré la baisse du cours mondial de ces produits en

Évolutions du prix de la viande





2009 (-16 % pour le bœuf, -7 % pour le mouton), et la baisse du dollar néo-zélandais (-6 %).

Les prix des « pains et céréales » progressent de 0,9 %, entraînés par les pâtisseries et biscuits ; le cours mondial du sucre a augmenté de 42 % en 2009. En revanche, le prix des céréales est stable, tandis que leur cours mondial moyen diminue de 24 % en 2009.

Les prix des « légumes » augmentent de 4,7 %, suite à la hausse de 6,3 % des « légumes frais ».

Enfin les « laits, fromages et œufs » sont en légère hausse sur un an (+0,2 %). Ce sont les prix des fromages qui progressent le plus en 2009 (+7,2 %), tandis que le « lait frais et longue conservation » diminue de 3,8 %.

Les baisses touchent le poisson (-7,8 %), les « eaux minérales, boissons gazeuses et jus de fruits et de légumes » (-2,8 %) ainsi que des fruits (-4,8 %). Les « huiles et graisses » (-2,7 %) impactent moins le poste au niveau général. La baisse des prix du poisson (-7,8 %) s'explique par une hausse de l'offre, suite à l'augmentation du nombre et du rendement des pêcheries en 2009. Les prix des fruits fluctuent eux aussi en fonction de l'offre.

De manière générale, les prix des viandes, produits laitiers et ceux à base de céréales, sont affectés par l'évolution des cours au niveau mondial. à l'inverse, le poisson, les fruits, les légumes, essentiellement des produits locaux, varient en fonction de l'offre, de facteurs tels que les intempéries, et de l'organisation commerciale du secteur primaire.

La fluctuation des prix des produits alimentaires se répercute – avec un décalage de quelques mois – sur la division « *Hôtellerie, café, restauration* » (9 % du budget) dont les tarifs augmentent de 1,4 %, essentiellement suite à la hausse de 1,2 % des tarifs dans les restaurants et cafés. Les tarifs de cantine augmentent aussi (+3,2 %). La hausse des tarifs d'hébergement en hôtel (+0,8 %) semble être impactée par le coût des petits déjeuners.

L'ensemble des postes de la « *santé* » (7,3 % du budget) sont en hausse en 2009 (+1,3 %) ; le « matériel médical » de 0,5 %, les « services de consultation externe » de 2,1 %, et les « services hospitaliers » de 2,6 %. La hausse des « consultations médicales » de 1,8 % est celle qui impacte le plus ce poste.

Enfin, les tarifs dans l'« *enseignement, éducation* » (6,2 % du budget) augmentent de 4,1 % sur un an. Tous les postes affichent des hausses de prix : +3,1 % dans l'enseignement secondaire, +4,1 % dans l'enseignement maternel et primaire, +6,1 % dans l'enseignement post-secondaire non supérieur, et enfin +4,5 % dans l'enseignement supérieur. Ce sont les frais d'inscription de début d'année qui ont augmenté en septembre 2009.

Les prix du poste « *ameublement, équipements ménagers et entretien courant de la maison* » (5,6 % du budget) augmentent de 1,3 % en 2009 suite à la hausse des prix des « articles de ménages non durables » (+5,7 %). Cette hausse a été en partie compensée par la baisse des prix des « appareils ménagers » (-4,5 %), et des « meubles et articles d'ameublement » (-10,8 %). Ces produits subissent une forte pression à la baisse de leurs prix puisque ce sont soit des produits à forte contenance technologique soit des produits subissant une concurrence dynamique.

Les « *boissons alcoolisées, tabac* » (3,4 % du budget) augmentent de 1,4 %. Les boissons alcoolisées ont augmenté de 2,1 % tandis que le tabac est stable.

Note méthodologique

- Définitions :**
- Déflation
 - Désinflation
 - Taux d'inflation annuel moyen
 - Taux d'inflation annuel en glissement annuel (en décembre)

Une **déflation** est une baisse de l'indice des prix observée sur une période suffisamment longue (plusieurs trimestres). Le phénomène opposé, bien plus fréquent, est l'**inflation** (hausse des prix). La déflation ne doit pas être confondue avec la **désinflation** qui est un ralentissement de l'inflation, donc une diminution du taux d'inflation, c'est-à-dire que le niveau général des prix augmente moins vite.

Le **taux d'inflation annuel en décembre** correspond à la variation de l'indice des prix entre décembre d'une année, et décembre de l'année précédente. En revanche, le **taux d'inflation annuel moyen** correspond à la variation de l'indice des prix moyen pour une année donnée, par rapport à l'indice moyen pour l'année précédente.





Au 1^{er} janvier 2010, 267 000 personnes habitent en Polynésie française. Par rapport au 1^{er} janvier 2009, la population augmente de 3 100 personnes, soit +1,2 %. L'accroissement de la population est stable depuis 2004, tiré toujours par une structure par âge favorable à la natalité. Il est en revanche beaucoup plus faible qu'au cours des années 90 ; la croissance était alors de 1,9 % par an en moyenne.

Au cours de cette année, 4 551 personnes sont nées et 1 147 sont décédées. L'accroissement naturel, ou solde des naissances et des décès, est donc de 3 404 personnes. Sous l'hypothèse d'un prolongement de la tendance observée entre les deux recensements de 2002 et 2007, le déficit migratoire (-260 personnes) pèse peu sur le nombre d'habitants.

1 • Mortalité – Espérance de vie

En 2009, 1 147 personnes sont décédées. Ce nombre est stable. Il varie sur les dix dernières années entre un plus bas de 1 023 en 1999 et un plus haut de 1 239 en 2005.

L'espérance de vie à la naissance atteint 74,4 ans pour les hommes et 78,5 ans pour les femmes. Globalement la durée de vie moyenne augmente régulièrement, de 4,4 mois par an sur les 10 dernières années. Elle demeure inférieure à l'espérance de vie des hommes et des femmes observée en France métropolitaine (respectivement 77,8 et 84,5 ans en 2009).

Avec 25 décès d'enfants de moins d'un an, la mortalité infantile reste globalement stable (5,5 décès pour 1 000 naissances). Après avoir fortement diminué jusqu'en 2000, elle semble avoir atteint un palier qui demeure supérieur à celui de France métropolitaine (3,8 décès pour 1 000 naissances).

2 • Natalité – Fécondité

En 2009, 4 551 bébés sont nés en Polynésie française. Le nombre de naissances est stable depuis 2003, au dessus de 4 500 naissances par an. Ce maintien des naissances s'explique par l'augmentation de la population féminine de 15 à 49 ans alors que la fécondité globale se stabilise autour de 2,1 à 2,2 enfants par femme.

Le nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans augmente de 1,2 %, soit un rythme beaucoup plus faible que celui du début des années 2000 (+2,7 % en 2000).

L'indicateur conjoncturel de fécondité atteint 2,1 enfants par femme en 2009. Ce taux est quasiment stable depuis 2004, ce qui rompt avec la baisse régulière observée depuis des années. Entre 1984 et 2004, le taux de fécondité est passé de 3,8 enfants par femme à 2,2. La fécondité rejoint ainsi progressivement celle de la métropole où en 2009, l'indicateur conjoncturel de fécondité atteint 2 enfants par femme.

La fécondité continue de baisser chez les femmes âgées de 20 à 24 ans. Elle reste stable à un niveau élevé chez les très jeunes femmes âgées de moins de 20 ans. Elle augmente en revanche chez les qui sont plus âgées. Pour exemple, le nombre d'enfants pour 1 000 femmes âgées de 25 à 29 ans est passé de 145 en l'an 2000 à 120 en 2005, puis à 101 en 2009.

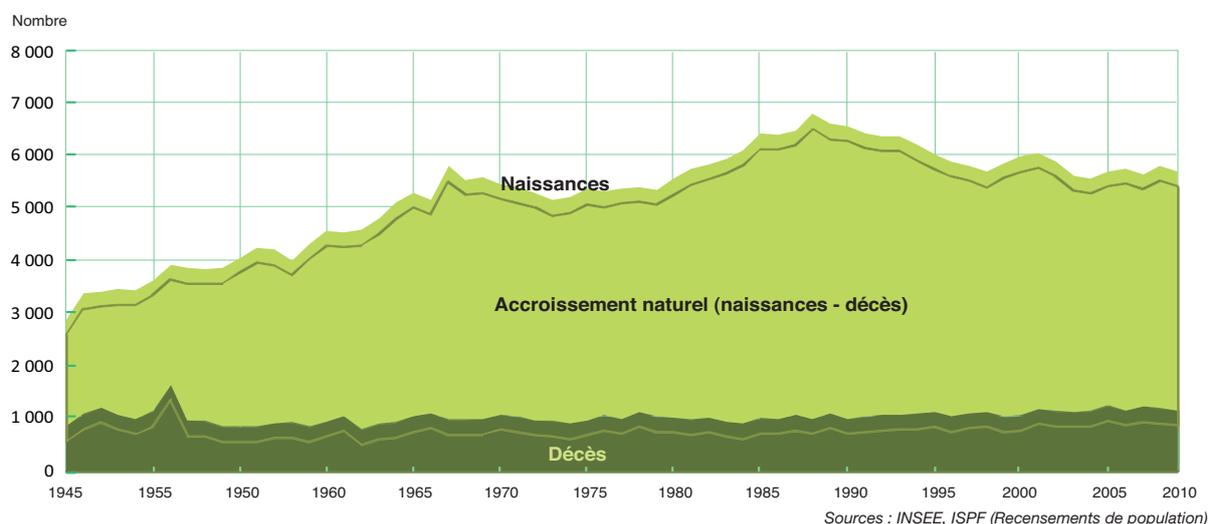
L'âge moyen à l'accouchement continue d'augmenter. Il est de 27,5 ans en 2009 contre 27 ans en 2000 et 26 ans en 1990.



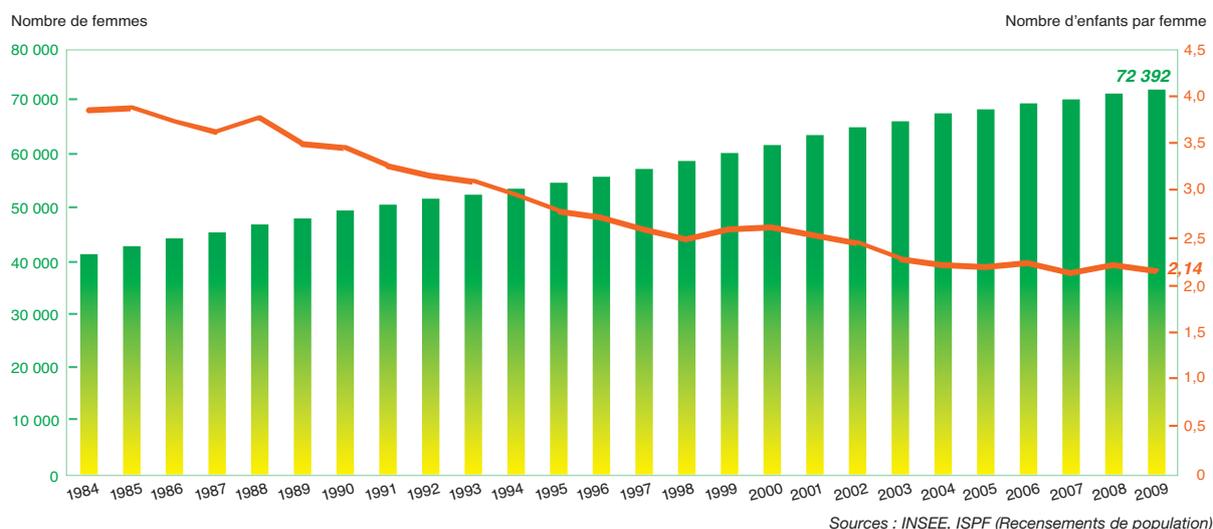
3 • Mariage - Nuptialité

1 054 mariages sont célébrés en 2009. Le taux de nuptialité est de 4 ‰. En baisse constante jusqu'à 2001, le nombre de mariages est stable depuis cette date. Le mariage intervient de plus en plus tard dans la vie des couples. En 2009, les femmes se marient à 33,3 ans en moyenne et les hommes à 37 ans, contre respectivement 31 et 35 ans en 1999.

Nombre de naissances et de décès en Polynésie française



Nombre d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans
(Indicateur conjoncturel de fécondité)



Sources

État civil : les statistiques sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Isfpf.

Recensement de la population : le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en Polynésie française et la connaissance de leurs principales caractéristiques (sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement). Depuis 1983, cinq recensements ont été réalisés en partenariat avec l'Insee. Le dernier recensement date du 20 août 2007.

Estimations annuelles de la population : elles ont pour objectif d'estimer la population de Polynésie française par sexe, âge au 1^{er} janvier de chaque année. Elles sont notamment utilisées pour le calcul des différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, quotients de mortalité, espérance de vie. Leur calcul repose sur une synthèse des résultats du recensement, des statistiques d'état civil sur les naissances et les décès et sur une hypothèse d'évolution des migrations depuis le dernier recensement.

Définitions

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

• Définitions relatives aux naissances

Naissance : toute naissance survenue en Polynésie française fait l'objet d'une déclaration à l'état civil. Les naissances sont localisées au lieu de résidence de la mère. Les statistiques sont limitées aux naissances de mères résidant en Polynésie française (99,96 % des naissances).

Indicateur conjoncturel de fécondité : somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il est équivalent au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes qui, tout au long de leur vie, auraient à chaque âge les taux de fécondité observés l'année considérée. L'évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité donne une mesure synthétique de l'évolution des taux de fécondité, indépendamment de la structure par âge de la population.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.



Taux de fécondité : le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge. Par extension, le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans sur l'année).

• Définitions relatives aux décès

Espérance de vie à la naissance : l'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne, autrement dit l'âge moyen au décès, d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. Elle est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x . Cette espérance représente, pour une année donnée, l'âge moyen au décès des individus d'une génération fictive d'âge x qui auraient, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là au même âge. Autrement dit, elle est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x (ou durée de survie moyenne à l'âge x), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Taux de mortalité : rapport des décès à la population moyenne.

Taux de mortinatalité : rapport des mortinaissances aux naissances totales (vivantes + mort-nés).

Taux de mortalité infantile : rapport des décès d'enfants âgés de moins d'un an aux naissances vivantes.

Taux de mortalité foeto-infantile : rapport des mortinaissances et des décès de moins d'un an aux naissances totales (vivantes + mort-nés).

Taux de mortalité néonatale précoce : rapport des décès d'enfants âgés de moins de 7 jours aux naissances vivantes.

Taux de mortalité périnatale : rapport des mortinaissances et des décès d'enfants âgés de moins de 7 jours aux naissances totales (vivantes + mort-nés).

Taux de mortalité néonatale : rapport des décès d'enfants âgés de moins de 28 jours aux naissances vivantes.

Taux de mortalité post-néonatale : rapport des décès d'enfants survenus entre le 28^{ème} et le 365^{ème} jour aux naissances vivantes.

• Définitions relatives aux mariages

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.



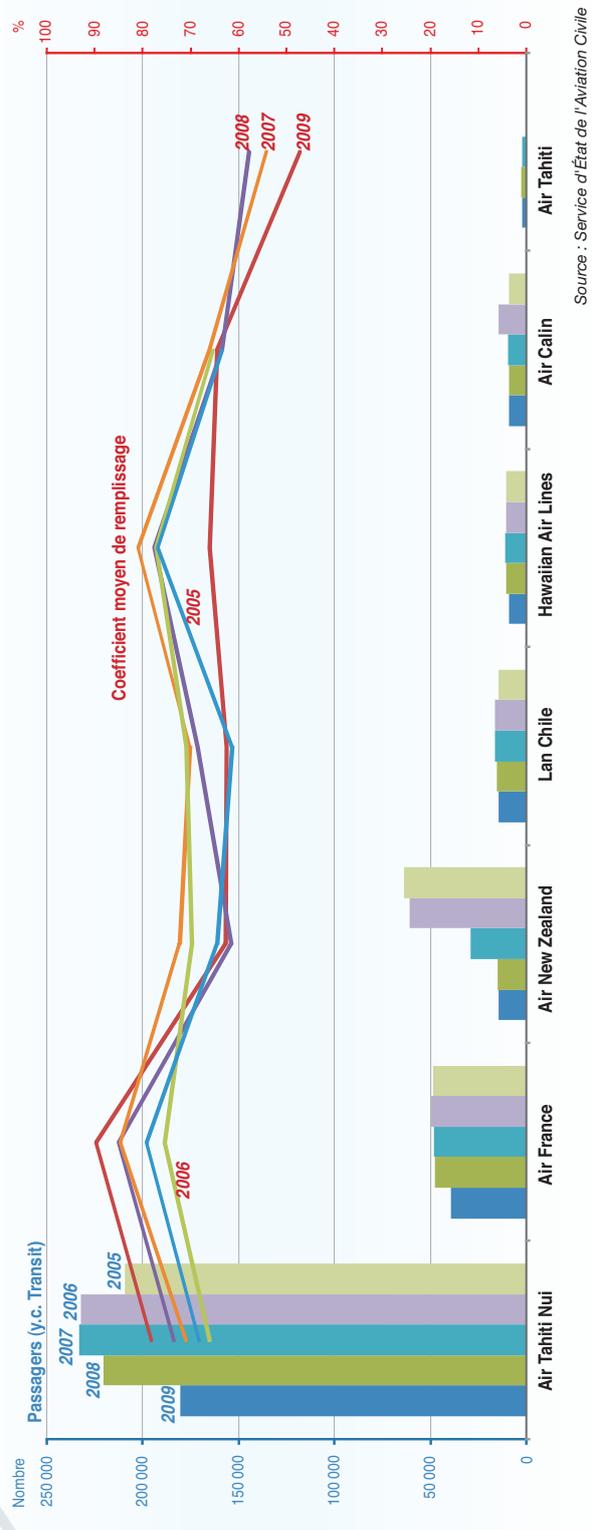
2- TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Trafic international de passagers (vols réguliers)

	Vols au départ de Tahiti-Faa'a			Sièges offerts			Passagers (y compris transit)			Coefficient moyen de remplissage			Part de marché		
	2009	2008	Variation 2009 / 2008	2009	2008	Variation 2009 / 2008	2009	2008	Variation 2009 / 2008	2009	2008	Variation 2009 / 2008	2009	2008	Variation 2009 / 2008
	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	%	%	%	%	%	%
Air Tahiti Nui	784	1 019	-23,1	230 819	299 707	-23,0	180 329	220 342	-18,2	78,1	73,5	6,3	67,1	68,6	-2,1
Air France	165	207	-20,3	43 821	56 327	-22,2	39 243	47 871	-18,0	89,6	85,0	5,4	14,6	14,9	-1,9
Air New Zealand	102	104	-1,9	22 932	24 587	-6,7	14 403	15 142	-4,9	62,8	61,6	1,9	5,4	4,7	13,8
Lan Chile	105	104	1,0	22 991	22 766	1,0	14 360	15 613	-8,0	62,5	68,6	-8,9	5,3	4,9	10,0
Hawaiian Airlines	52	52	0,0	13 547	13 545	0,0	8 953	10 498	-14,7	66,1	77,5	-14,7	3,3	3,3	2,0
Air Calin	52	53	-1,9	14 228	14 239	-0,1	9 158	9 040	1,3	64,4	63,5	1,4	3,4	2,8	21,2
Air Tahiti	83	81	2,5	4 558	4 792	-4,9	2 143	2 769	-22,6	47,0	57,8	-18,7	0,8	0,9	-7,4
Total	1 343	1 620	-17,1	352 896	435 963	-19,1	268 589	321 275	-16,4	76,0	73,7	3,1	100	100	-

Source : Service d'État de l'Aviation Civile

Trafic international de passagers par compagnie au départ de Tahiti-Faa'a (vols réguliers)



Source : Service d'État de l'Aviation Civile

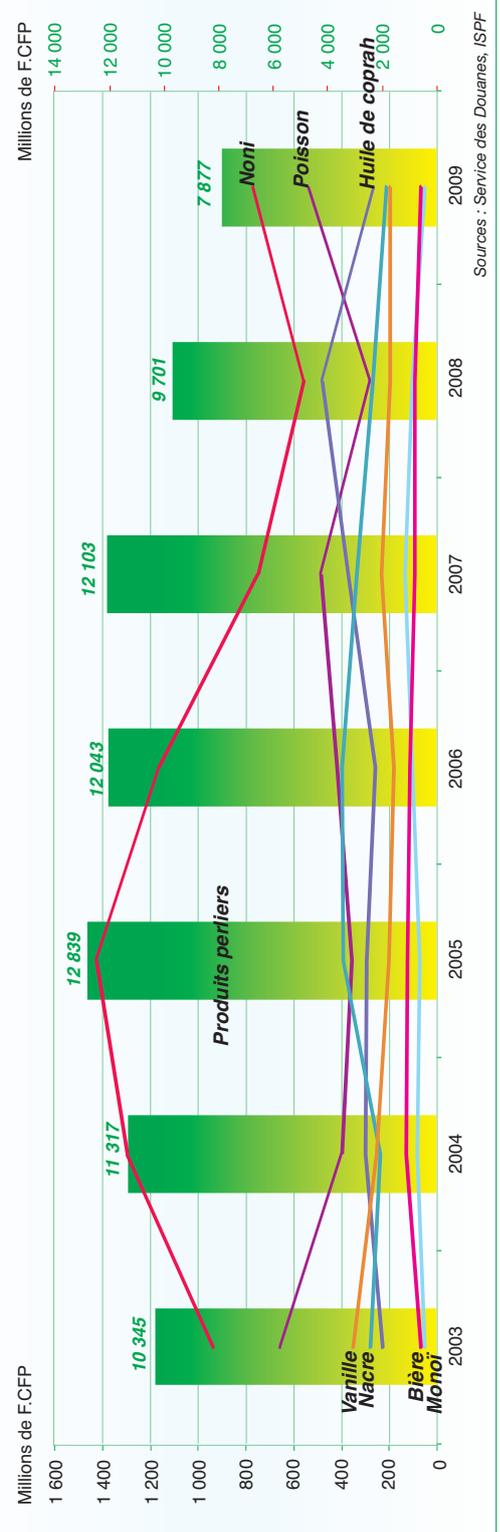
Exportations locales

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008	Part relative en 2009
	Millions de F.CFP							%	%
Total exportations locales	13 439	15 177	17 204	15 789	15 612	13 187	10 738	-19	100
Produits perlés	10 345	11 317	12 839	12 043	12 103	9 701	7 877	-19	73
dont perles de culture brutes	10 107	10 960	12 156	10 943	10 577	8 316	7 471	-10	70
dont ouvrages en perles	119	157	444	945	1 422	1 228	202	-84	2
Poissons	656	395	358	416	488	276	535	94	5
Nono	935	1 298	1 424	1 161	751	559	768	37	7
Huile de coprah	225	298	295	257	371	481	261	-46	2
Nacre	278	239	395	398	335	269	214	-21	2
Vanille	351	255	202	182	229	196	198	1	2
Monoi	52	82	73	102	136	103	50	-51	0
Bière	67	130	123	113	94	92	68	-26	1
Autres produits	529	1 163	1 498	1 118	1 104	1 510	768	-49	7
Total exportations locales	16 561	19 609	21 488	21 239	18 959	14 951	15 607	4	100
Produits perlés	10	9	9	9	9	11	16	50	0
dont perles de culture brutes	10	9	8	7	8	9	15	68	0
dont ouvrages en perles	0,1	0,2	0,7	1,5	1,7	1,6	0,5	-67	0
Poissons	1 210	778	588	635	857	440	828	88	5
Nono	4 150	6 042	6 955	4 208	2 578	1 924	2 634	37	17
Huile de coprah	5 022	5 366	5 703	5 262	5 640	5 094	4 793	-6	31
Nacre	1 943	1 827	2 878	2 410	2 200	1 891	1 850	-2	12
Vanille	12	8	10	9	11	9	11	19	0
Monoi	75	127	108	134	188	145	57	-61	0
Bière	442	793	711	636	552	539	390	-28	2
Autres produits	3 696	4 660	4 526	7 934	6 923	4 898	5 028	3	32

Unité : Tonnes

Sources : Service des Douanes, ISPF

Exportations locales

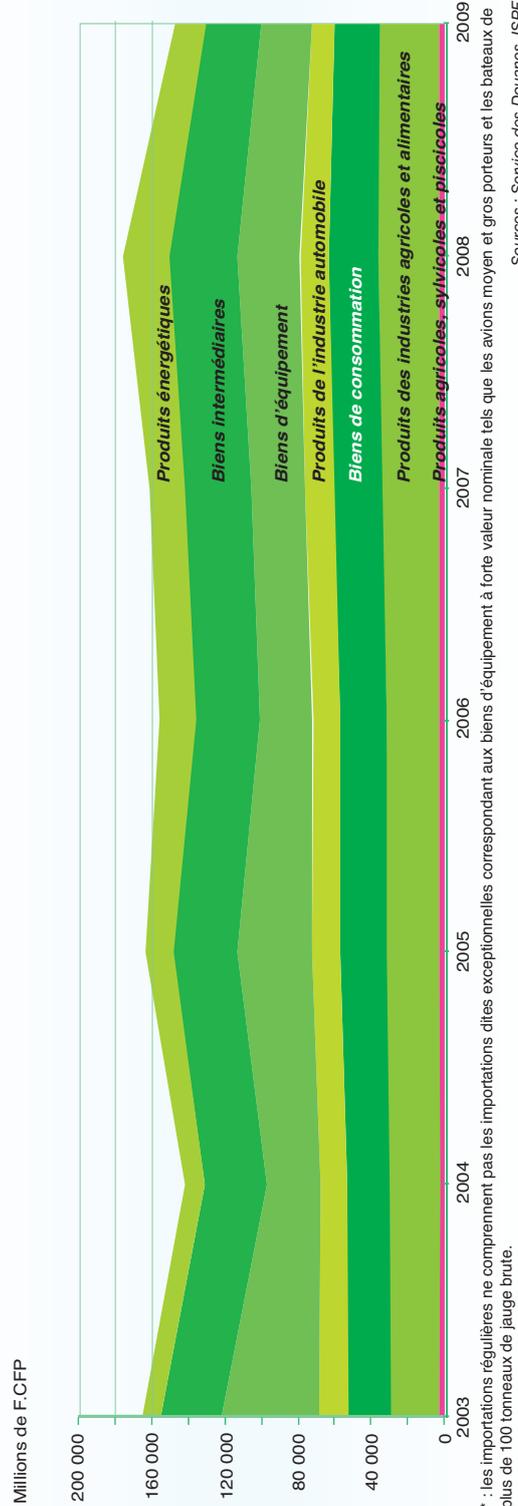


Importations régulières

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008	Part relative en 2009
	Millions de F.CFP							%	%
Total importations régulières	164 959	141 788	163 594	155 462	160 638	175 871	147 126	-16	100
Produits des industries agricoles et alimentaires	26 563	27 381	28 642	28 203	30 985	32 888	32 209	-2	22
Biens intermédiaires	33 440	34 098	35 736	35 769	36 969	37 635	31 417	-17	21
Biens d'équipement	53 006	29 157	40 651	28 306	29 000	34 299	27 335	-20	19
Biens de consommation non alimentaires	23 304	23 026	25 045	25 605	26 385	27 478	24 918	-9	17
Produits énergétiques	10 222	11 024	15 504	19 843	18 907	25 391	16 617	-35	11
Produits de l'industrie automobile	15 902	14 723	15 402	15 056	15 650	15 415	11 881	-23	8
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	2 521	2 378	2 614	2 680	2 742	2 766	2 749	-1	2
	Tonnes							%	%
Total importations régulières	859 325	876 933	874 627	849 277	892 864	867 002	774 460	-11	100
Produits énergétiques	312 085	313 107	334 059	330 301	338 302	333 489	320 530	-4	41
Biens intermédiaires	319 226	335 959	306 599	297 287	318 999	294 963	233 100	-21	30
Produits des industries agricoles et alimentaires	144 140	149 449	151 541	145 234	151 642	155 509	151 249	-3	20
Biens de consommation non alimentaires	24 322	25 528	26 905	25 762	28 050	28 027	24 754	-12	3
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	18 396	18 351	18 343	19 593	20 605	20 130	19 130	-5	2
Biens d'équipement	25 771	19 677	21 752	16 158	19 410	19 037	13 691	-28	2
Produits de l'industrie automobile	15 385	14 863	15 429	14 943	15 857	15 846	12 006	-24	2

Sources : Service des Douanes, ISPF

Importations régulières*



* : les importations régulières ne comprennent pas les importations dites exceptionnelles correspondant aux biens d'équipement à forte valeur nominale tels que les avions moyen et gros porteurs et les bateaux de plus de 100 tonnes de jauge brute.

Sources : Service des Douanes, ISPF

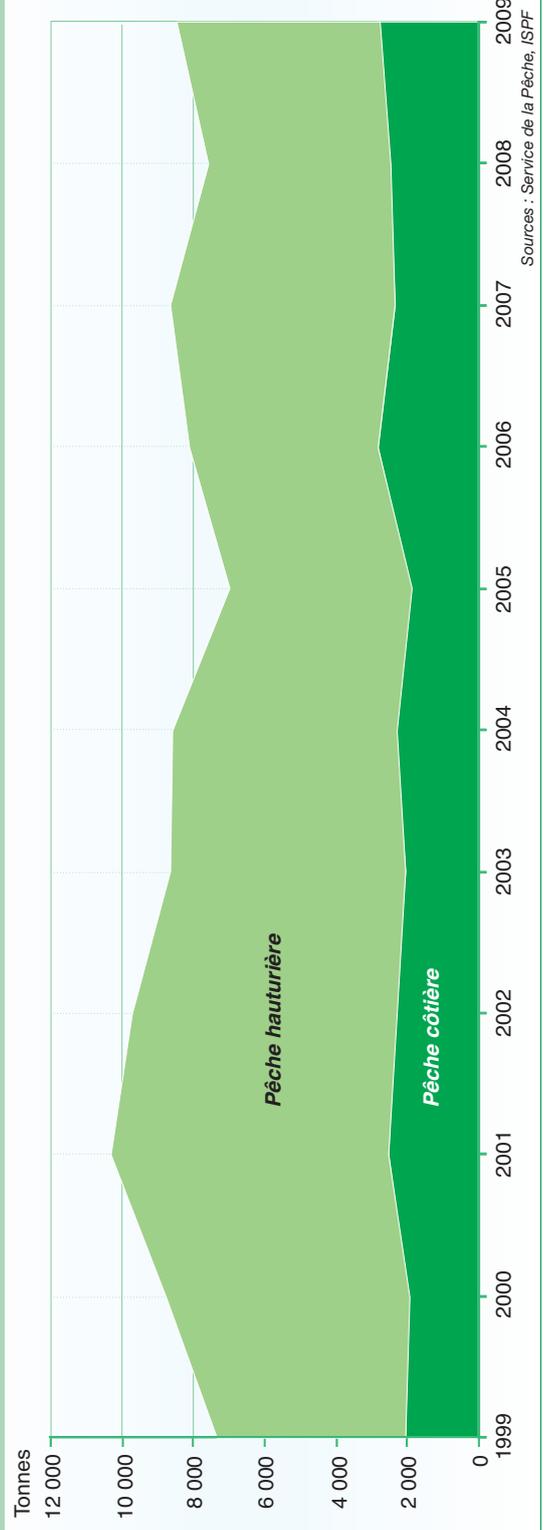
Pêche des professionnels polynésiens

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Flottille professionnelle active	373	400	367	346	353	368	358	398	394	406	428
Pêche côtière	316	343	310	292	289	293	283	327	330	338	360
Bonitiers	74	63	60	55	54	52	49	52	50	47	47
Poti marara	242	280	250	237	235	241	234	275	280	291	313
Pêche hauturière	57	57	57	54	64	75	75	71	64	68	68
Bonitiers palangriers	14	11	10	6	5	3	0	0	0	0	0
Thoniers de pêche fraîche	24	30	31	30	37	42	40	39	35	34	34
Thoniers mixtes	-	-	0	2	4	4	6	6	6	5	5
Thoniers congelateurs*	19	16	16	16	18	26	32	32	23	29	29
Production (poisds vifs)	7 336	8 761	10 317	9 703	8 646	8 573	6 968	8 068	8 641	7 537	8 433
Pêche côtière	2 033	1 924	2 506	2 301	2 035	2 294	1 883	2 810	2 332	2 480	2 773
Bonitiers	827	631	891	711	682	737	580	901	667	772	855
Poti marara	1 206	1 397	1 615	1 590	1 353	1 557	1 303	1 909	1 665	1 708	1 918
Pêche hauturière	5 303	6 837	7 811	7 401	6 611	6 279	5 085	5 258	6 309	5 057	5 660
Bonitiers palangriers	253	216	228	102	81	-	-	-	-	-	-
Thoniers de pêche fraîche	2 234	2 713	3 228	3 409	3 248	3 449	2 238	2 728	2 966	2 421	2 681
Thoniers mixtes	-	-	-	533	853	1 074	-	-	-	-	-
Thoniers congelateurs*	2 816	3 908	4 355	3 357	2 429	1 756	2 847	2 530	3 343	2 636	2 979

* : à partir de 2005, thoniers mixtes et congelateurs sont regroupés

Sources : Service de la Pêche, ISPF

Production des pêches côtière et hauturière depuis 1999

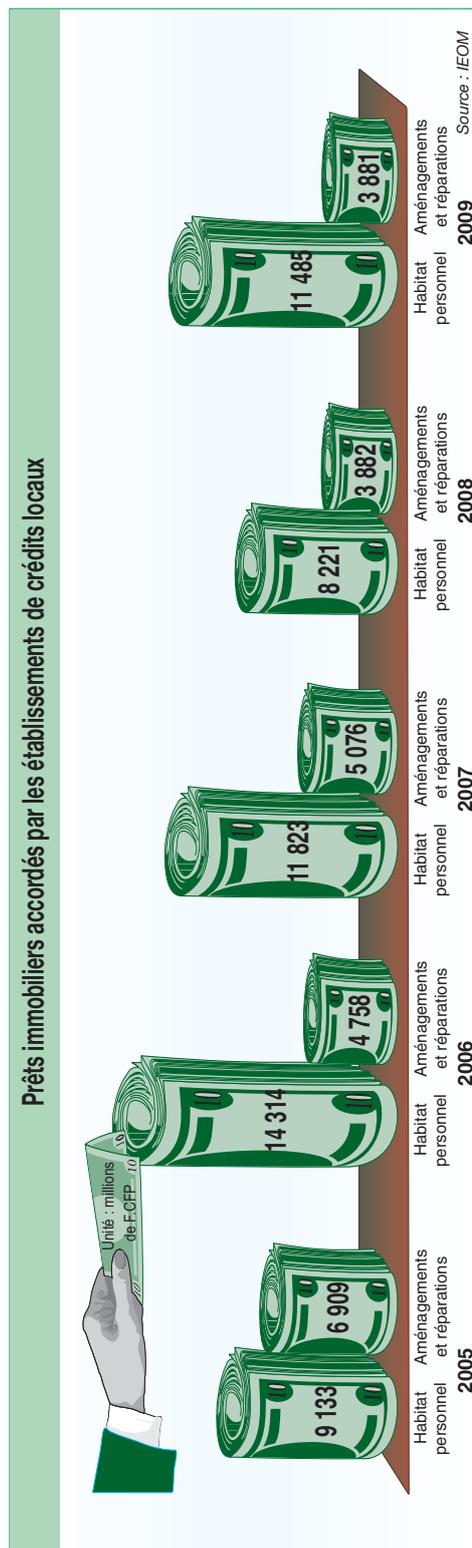


Sources : Service de la Pêche, ISPF

Prêts immobiliers accordés par les établissements de crédits locaux

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Unité : millions de F.C.F.P</i>								
Habitat personnel	9 684	8 695	8 559	9 133	14 314	11 823	8 221	11 485
Aménagements et réparations	2 618	2 827	2 168	6 909	4 758	5 076	3 882	3 881

Source : ICOM



Effectifs salariés déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

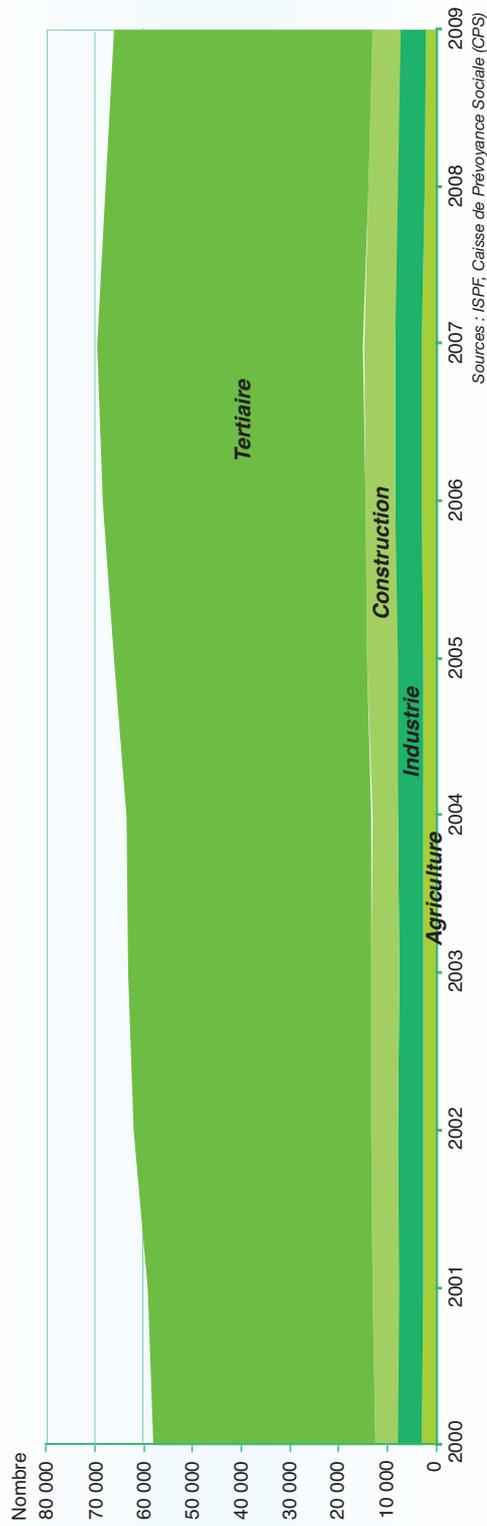
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Agriculture	2 525	2 335	2 445	2 499	2 823	2 817	2 259	1 958
Agriculture, chasse, sylviculture	673	710	728	739	787	805	794	769
Pêche, aquaculture, services annexes	1 852	1 625	1 717	1 760	2 036	2 012	1 465	1 189
Industrie	5 127	5 101	5 262	5 332	5 382	5 495	5 556	5 316
Industries extractives	149	150	158	180	156	164	152	170
Industrie manufacturière	4 496	4 463	4 608	4 631	4 689	4 728	4 752	4 469
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	482	488	496	521	537	603	652	677
Construction	5 508	5 736	5 269	6 048	5 985	6 358	5 759	5 433
Tertiaire	48 729	49 984	50 409	52 264	54 099	55 017	54 336	53 393
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	9 394	9 671	9 859	10 121	10 291	10 454	10 237	9 977
Hôtels et restaurants	6 211	6 507	6 695	6 762	7 340	7 320	7 096	6 884
Transports et communications	5 135	5 679	5 853	6 349	6 517	6 632	6 592	6 471
Activités financières	1 497	1 488	1 533	1 575	1 600	1 654	1 668	1 638
Immobilier, locations et services aux entreprises	4 116	4 452	4 393	4 509	4 710	4 934	5 098	4 915
Administration publique	14 683	14 288	14 080	14 496	15 142	15 335	14 875	14 885
Éducation	667	654	723	840	615	649	618	632
Santé et action sociale	2 890	3 068	3 115	3 227	3 356	3 433	3 550	3 559
Services collectifs, sociaux et personnels	2 814	2 839	2 818	2 983	3 146	3 272	3 184	3 057
Activités des ménages	1 322	1 338	1 340	1 402	1 382	1 334	1 418	1 375
Total des effectifs salariés déclarés à la CPS	61 889	63 156	63 385	66 143	68 289	69 687	67 910	66 100

Unité :

Nombre

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Effectifs salariés déclarés par secteur d'activité



Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

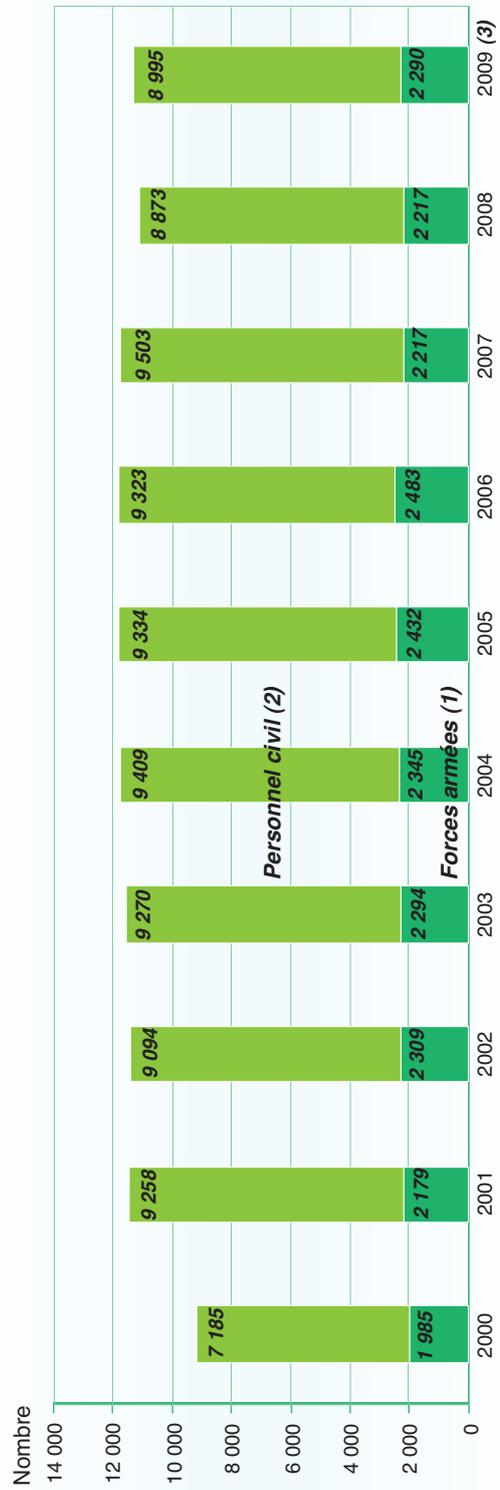
Salaire moyen* déclaré à la Caisse de Prévoyance Sociale

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Primaire	148 318	150 488	152 262	161 888	169 070	173 794	182 325	186 490
Agriculture, chasse, sylviculture	130 618	133 953	137 240	147 618	156 644	163 450	168 224	174 282
Pêche, aquaculture, services annexes	154 218	156 542	158 149	167 288	173 618	177 522	188 260	194 596
Industrie	227 733	240 066	244 842	247 903	258 647	262 767	282 608	296 542
Industries extractives	188 438	187 866	189 455	192 282	197 928	202 303	215 758	222 048
Industrie manufacturière	213 375	224 191	229 278	232 256	242 078	245 236	261 205	270 766
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	364 147	391 795	395 890	397 583	409 840	410 420	451 700	476 590
Construction	177 224	179 774	182 147	189 118	195 162	198 957	210 179	219 995
Tertiaire	250 690	258 676	263 459	268 301	278 835	285 362	307 512	314 682
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	209 210	217 500	221 668	226 863	235 398	239 855	262 883	266 130
Hôtels et restaurants	174 009	179 502	184 243	189 301	199 479	205 278	217 341	228 547
Transports et communications	290 100	301 106	308 236	317 465	332 809	343 258	382 524	389 280
Activités financières	356 583	371 630	377 454	391 238	403 834	403 730	443 903	456 433
Immobilier, locations et services aux entreprises	219 830	228 093	235 016	243 525	250 947	257 682	273 577	276 784
Administration publique	284 084	291 726	296 990	296 428	309 158	315 472	332 328	336 066
Éducation	269 577	277 891	282 380	283 610	286 405	308 243	320 142	336 164
Santé et action sociale	298 868	309 318	315 047	321 147	333 073	341 167	380 376	385 265
Services collectifs, sociaux et personnels	243 659	250 637	251 350	259 003	265 390	270 807	289 264	298 663
Activités des ménages	122 074	124 480	128 031	143 459	154 244	162 765	170 276	177 435
Salaire moyen global	237 700	246 049	250 290	255 388	265 226	271 055	291 975	301 762

* : salaire moyen calculé sur la base d'un équivalent temps plein

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Personnel d'État en Polynésie française (incluant le personnel enseignant du primaire et secondaire)



1 : Militaires uniquement
2 : Y compris personnels civils des Forcés
3 : Chiffres provisoires, y compris les auxiliaires de l'enseignement

Source : Haut Commissariat de la République en Polynésie française

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par grand secteur d'activité

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Au 31 décembre											
<i>Unité :</i>											
Agriculture	1 152	1 163	1 150	1 171	1 145	1 105	1 082	1 089	1 090	1 039	991
Industrie	1 272	1 252	1 250	1 362	1 380	1 396	1 375	1 378	1 359	1 308	1 259
Construction	933	998	1 070	1 225	1 286	1 256	1 295	1 336	1 372	1 400	1 361
Tertiaire	4 155	4 319	4 483	5 122	5 322	5 516	5 540	5 667	5 931	6 009	6 026
Indéterminé	1 021	1 072	1 078	1 153	1 115	1 109	1 088	1 050	980	925	963
Total	8 533	8 804	9 031	10 033	10 248	10 382	10 380	10 520	10 732	10 681	10 600
<i>Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)</i>											

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par grand secteur d'activité



Évolution des non salariés déclarés à la CPS par sexe

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Au 31 décembre											
<i>Unité :</i>											
Masculin	5 370	5 560	5 686	6 395	6 519	6 598	6 622	6 671	6 849	6 787	6 754
Féminin	3 163	3 244	3 345	3 638	3 729	3 784	3 758	3 849	3 883	3 821	3 846
Total	8 533	8 804	9 031	10 033	10 248	10 382	10 380	10 520	10 732	10 608	10 600
<i>Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)</i>											

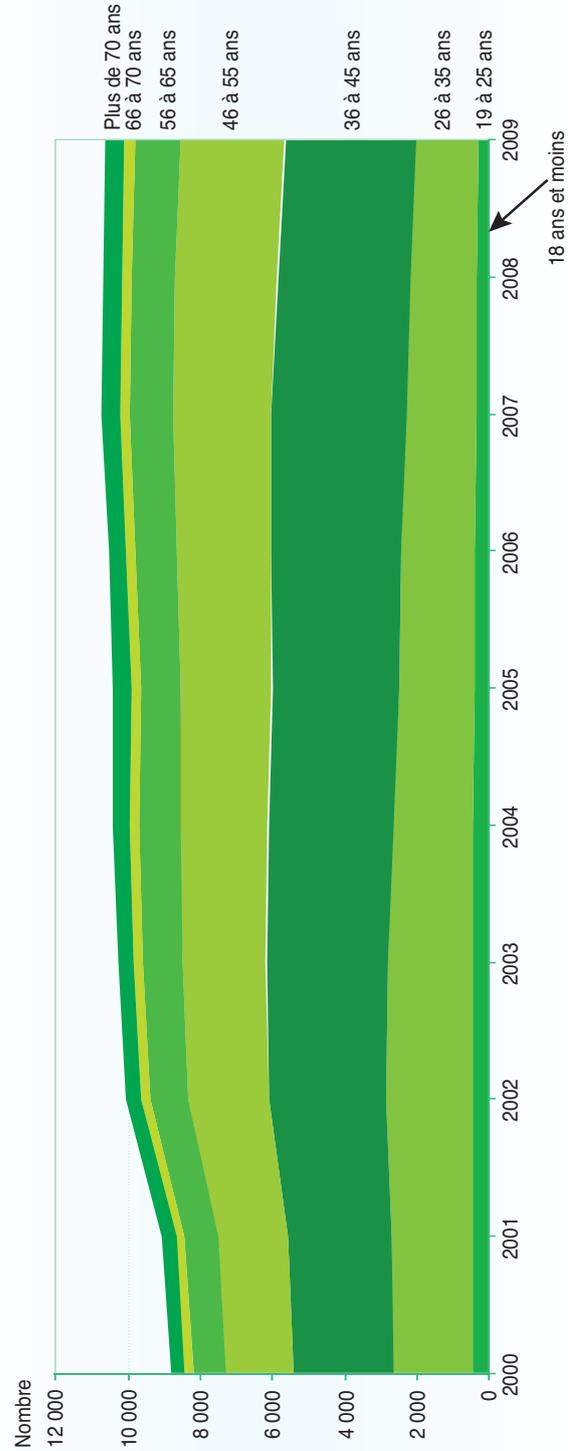
Évolution des non salariés déclarés à la CPS par tranche d'âge

Au 31 décembre	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Unité : Nombre</i>											
18 ans et moins	17	17	15	18	9	5	9	4	2	2	5
Entre 19 et 25 ans	418	418	420	417	417	396	349	341	325	295	275
Entre 26 et 35 ans	2 236	2 214	2 234	2 409	2 343	2 242	2 118	2 054	1 955	1 870	1 744
Entre 36 et 45 ans	2 599	2 738	2 864	3 221	3 385	3 438	3 505	3 609	3 735	3 671	3 608
Entre 46 et 55 ans	1 816	1 914	1 967	2 256	2 310	2 465	2 521	2 598	2 734	2 841	2 898
Entre 56 et 65 ans	855	882	903	1 032	1 085	1 101	1 137	1 168	1 203	1 197	1 253
Entre 66 et 70 ans	255	274	259	281	275	278	258	253	264	277	285
Plus de 70 ans	337	347	369	399	424	457	483	493	514	528	532
Total	8 533	8 804	9 031	10 033	10 248	10 382	10 380	10 520	10 732	10 681	10 600

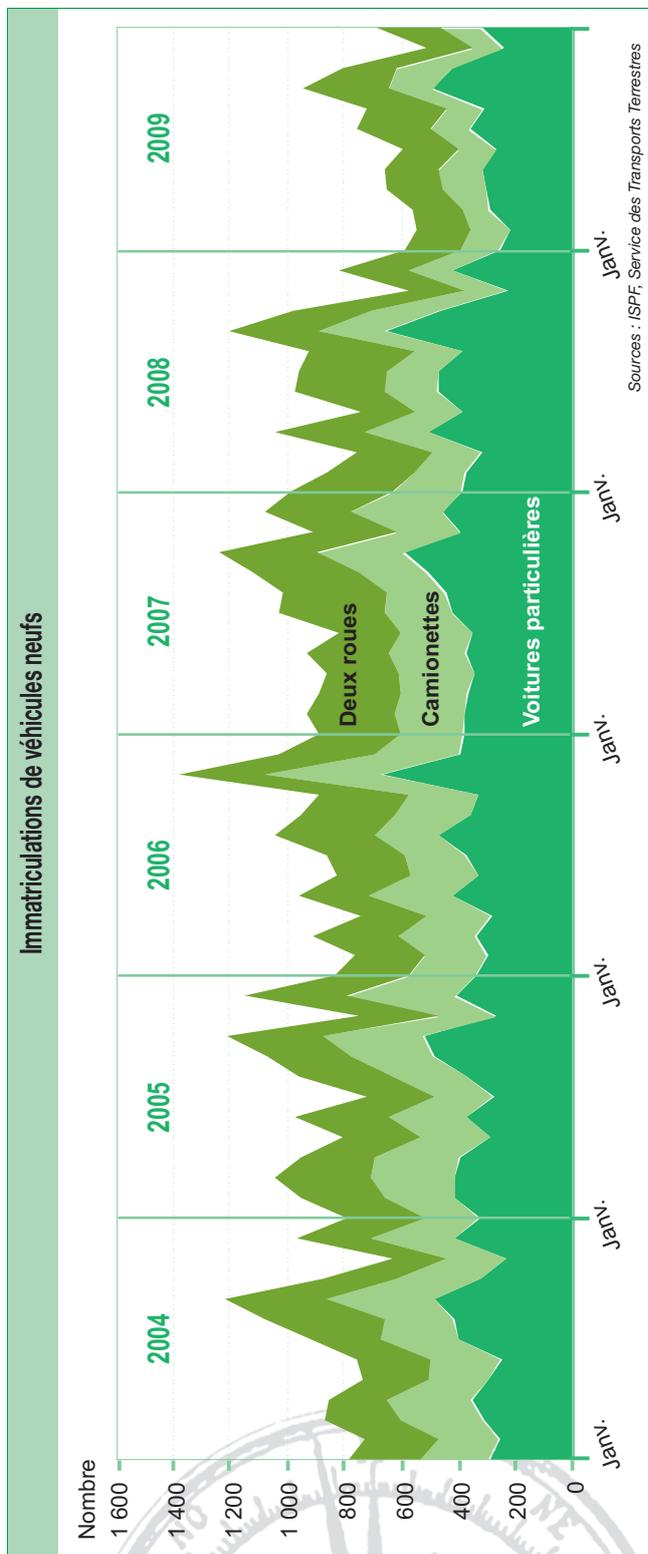
Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Au 31 décembre de chaque année

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par tranche d'âge



Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)



Immatriculations de véhicules neufs

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Total
<i>Unité :</i>													
Voitures particulières	388	375	319	502	385	472	467	386	652	466	228	418	5 058
	256	218	289	300	316	267	361	310	489	423	242	318	3 789
	331	285	344	441	290	298	266	356	369	367	276	349	3 972
Camionnettes	237	174	170	225	169	185	185	164	232	237	150	156	2 284
	136	136	92	151	150	128	131	130	150	189	109	139	1 641
	136	87	124	159	122	98	107	126	162	152	118	162	1 553
Deux roues	358	311	267	316	186	312	306	372	317	272	194	241	3 452
	193	193	179	200	189	197	264	282	301	188	160	226	2 572
	211	163	206	163	156	207	213	318	248	209	198	235	2 527
TOTAL	1 001	873	768	1 061	753	980	975	934	1 218	995	582	831	10 971
	593	560	568	659	672	610	762	728	955	812	522	693	8 134
	682	538	680	776	583	617	593	819	791	736	607	761	8 183

Sources : ISPF, Service des Transports Terrestres



BP 385 - 98713 Papeete - Tahiti - Polynésie française
Tél. : (688) 47 34 34 - Fax : 42 72 52
E.Mail : ispf@ispf.pf - site web : www.ispf.pf